

Aux Etats-Unis, la convention républicaine lance la campagne présidentielle

GOUVERNEUR du Texas, George W. Bush devait être désigné candidat du Parti républicain à l'élection présidentielle du 7 novembre, à l'issue de la convention, ouverte lundi 31 juillet à Philadelphie, réunissant 2 066 délégués venus des cinquante Etats et du District de Columbia. Dick Cheney devait être désigné candidat à la vice-présidence. M. Bush a consacré l'essentiel de ses efforts à procéder à un recensement politique du Grand Old Party, prônant l'avènement d'un « conservatisme généreux » (*compassionate conservatism*). Son objectif est de se démarquer de la frange extrémiste de droite de son parti. Il y est largement parvenu dans des domaines tels que l'éducation, l'immigration ou la santé. En revanche, il a dû céder sur la question de l'avortement.

Lire page 2

Enquête sur une France optimiste

- « Le Monde » a interrogé des élus de droite et de gauche sur l'effet du retour à la croissance
- Tous témoignent d'un changement de climat dans leur relation avec les électeurs ● Hier en proie au doute, ils reprennent confiance à mesure que recule le chômage et augmente l'activité

LA CROISSANCE de l'économie transforme le climat des relations entre les citoyens et les élus. Parlementaires, maires, présidents de conseils généraux ou régionaux témoignent de cette évolution qui donne à beaucoup d'entre eux le sentiment d'en finir avec la tension des longues années de la crise postérieure aux chocs pétroliers des années 70. « Pendant vingt ans, on a été systématiquement rendus responsables de la hausse du chômage. C'était le symbole de notre échec. On écrivait aux entreprises pour leur demander un emploi. La plupart du temps, on savait que ça ne servirait à rien. Maintenant, j'apprends au hasard, dans la rue, que telle ou telle personne a été embauchée », raconte par exemple Bernard Poinant, maire (PS) de Quimper, dans le Finistère.

Le Monde a enquêté parmi ces élus qui font état, prudemment, des changements induits par la baisse du chômage et par le niveau soutenu de l'activité et de la consommation. Le conflit de

Hier, c'était dur d'aller sur les marchés.



Aujourd'hui, c'est plus facile.



Lire page 6



VOYAGES

Jardins d'été

1. L'Harmas

Véronique Maurus s'est promenée à l'Harmas, non loin d'Orange, un jardin aux allures sauvages où flotte l'âme de l'entomologiste Jean-Henri Fabre, le « *Virgile des insectes* ». Première étape d'un voyage dans un grand vent de fleurs, du « *Louvre des roses* » en Italie à l'étrange jardin japonais de Tully, dans l'Irlande de la Guinness. p. 12

Sydney veut des Jeux propres

A QUELQUES SEMAINES des Jeux olympiques de Sydney, du 15 septembre au 1^{er} octobre, les autorités sportives veulent prévenir les tentatives de dopage. La commission médicale du Comité olympique international devait examiner, lundi 31 juillet, l'état des travaux des méthodes de dépistage de l'EPO française (dans les urines) et australienne (dans le sang), afin de déterminer la possibilité de mettre en place un test efficace pour les Jeux. En France, cent personnalités d'horizons différents, scientifiques, sportifs, écrivains, ont rendu public, lundi 31 juillet, un manifeste, « *100 pour 2000* », en faveur d'un sport qui « doit toujours pouvoir véhiculer les valeurs humaines ».

Lire pages 18 et 19

Les scouts en éclaireurs sur le chemin de la paix au Proche-Orient

RODEZ de notre correspondant

De Camp David au « camp mondial de la solidarité », qui réunit depuis le 27 juillet à Bécours (Aveyron), mille cinq cents jeunes venus de trente nations sous la bannière des Eclaireurs et Eclaireuses de France, un mouvement laïque membre de la Fédération française du scoutisme, la question de la paix au Proche-Orient est abordée avec la même passion. Mais sous une approche éminemment plus conviviale dans le second cas, tant les scouts israéliens aussi bien que ceux des pays arabes semblent partager une vision optimiste de l'avenir, malgré l'échec des récents pourparlers.

« Le sentiment de paix arrive à maturité mais ce n'était pas nécessairement le moment d'aboutir. » Pour Maya, dix-sept ans, comme pour ses camarades de la Fédération du scoutisme israélien, le règlement de la question palestinienne, qu'il juge incontournable, relève avant tout de la jeunesse. « La véritable paix est celle des peuples, pas seulement celle de leurs diri-

geants », renchérissent Doron et Ran, d'Haïfa (Israël), fiers d'avoir très vite « franchi le pas » de la rencontre avec les scouts d'Egypte, leurs voisins de campement.

Eux aussi persuadés que la fin du conflit israélo-arabe « est la meilleure solution pour le monde entier », Alla, Hani et Victor reconnaissent ne pas avoir spontanément évoqué l'actualité du Proche-Orient avec leurs nouveaux « amis » israéliens, afin de ne pas « entrer sur le terrain politique ». Mais ils ajoutent que le contexte a incité les deux groupes à faire connaissance « bien plus facilement qu'avec les jeunes des autres nations ».

Venu visiter le camp de Bécours, trois jours après son ouverture par Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, le secrétaire exécutif de la direction générale de l'Unesco a félicité ces jeunes scouts pour leur attitude « qui prépare le terrain de la paix ». « Parmi eux se trouvent peut-être les dirigeants de demain et ils se souviendront alors des rencontres amicales qu'ils ont pu faire lors des camps

scouts ; cela fera partie de leur patrimoine humain », a estimé Malik M'Baye, convaincu du rôle joué « à une petite échelle » par les mouvements scouts, reconnus par l'Unesco, « à travers l'éducation et l'action » dans la construction de la paix. « Ce sont les Eclaireurs israéliens qui ont impulsé en 1995 la création de l'Association nationale des scouts palestiniens », rappelle-t-il.

Le délégué général des Eclaireurs et Eclaireuses de France, Dominique Girard, estime que le camp est une réussite, dans la mesure où les jeunes sont parvenus sans mal « à s'ouvrir aux autres ». Un sentiment largement partagé par Saas Zian, commissaire général des Scouts musulmans de France : pour lui, les distances entre différentes cultures tendent à s'effacer sous l'influence de l'Organisation mondiale des mouvements scouts, même s'il reconnaît qu'elle ne détient pas la « baguette magique » qui mettra un terme définitif aux conflits dans le monde.

Vincent Hénin

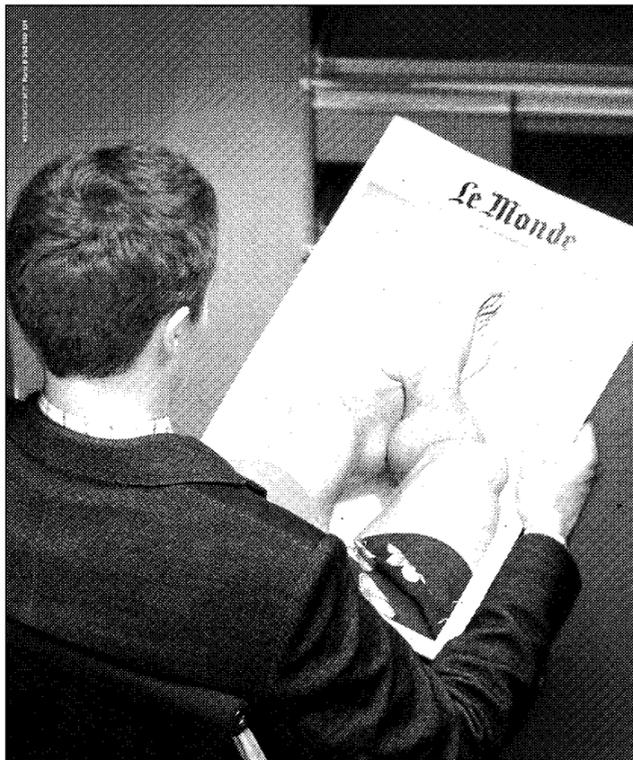
Chavez, deuxième



HUGO CHAVEZ

A QUARANTE-SIX ANS, Hugo Chavez a été réélu président du Venezuela, dimanche 30 juillet, au cours d'un scrutin visant à renouveler tous les élus. Il a promis de s'attaquer à la crise économique, aggravée en dépit du quadruplement des cours du pétrole. L'opposition dénonce une dictature « de fait ».

Lire page 30



Le quotidien du quotidien. tout.lemonde.fr

Récits, grands reportages, voyages, nouvelles inédites de « serie noire »

Le Monde de l'été

La guerre contre le sida est déclarée

IL NE SE PASSE PLUS une réunion internationale sans que le sida ne soit inscrit à l'ordre du jour. Le sommet du G 8 qui s'est tenu du 21 au 23 juillet à Okinawa n'a pas fait exception. Reprenant à leur compte les trois priorités sanitaires fixées par l'ONU - le sida (avec l'objectif de « réduire d'un quart le nombre de jeunes infectés par le VIH/sida d'ici à 2010 »), la tuberculose et le paludisme - les sept pays les plus riches et la Russie ont annoncé qu'ils entendaient travailler avec l'ONU pour organiser en 2001 une conférence « sur les stratégies permettant de faciliter l'accès au traitement contre le sida et à la prise en charge des malades ». Les Huit se sont félicités « du succès de la récente conférence de Durban sur le VIH/sida » et « de l'importance que les dirigeants africains, les donateurs, les institutions financières internationales et le secteur privé accordent à la lutte contre cette pandémie ».

Cette 13^e conférence internationale sur le sida, qui s'est tenue du 9 au 14 juillet, restera probablement le symbole d'un tournant. D'abord, parce que, pour la première fois, elle avait lieu sur le sol africain, là où vivent les deux tiers des 34,3 millions de personnes infec-

tées par le VIH, et offrait l'occasion pour le pays hôte, l'Afrique du Sud, qui détient le triste record du nombre de personnes séropositives (4,2 millions d'individus atteints), de concrétiser de nouvelles avancées décisives. Les optimistes estimeront que s'est manifestée à Durban une mobilisation sans précédent pour tenter d'enrayer la catastrophe en cours dans les pays les plus pauvres en général, et en Afrique en particulier. A l'inverse, les pessimistes jugeront que l'Afrique du Sud a raté la chance offerte à son président, Thabo Mbeki, de rompre avec les théories délirantes niant que le VIH soit la cause du sida, auxquelles il a fait plus que prêter une oreille complaisante.

Qui, des deux camps, a raison ? Les deux. La présence de 12 000 congressistes et de près de 1 500 journalistes, venus du monde entier, a fait de ce congrès un événement médiatique majeur. Quand autant d'eux se sont-ils tournés vers l'épicentre de l'épidémie ? Quand autant d'articles et de sujets de radio ou de télévision ont-ils été consacrés au sida en Afrique ?

Paul Benkimoun

Lire la suite page 13



L'ÉTÉ FESTIVAL

Locarno Cinéma soviétique

Le 53^e Festival de Locarno, en Suisse, du 2 au 12 août, consacre une rétrospective à « Une autre histoire du cinéma soviétique (1926-1968) ». Parmi les inédits projetés, *Vie et ascension de Juraz Bratchik* (photo), du cinéaste russe Vladimir Bychkov. p. 22



VACANCES

L'envers du décor

6. Saint-Tropez

Le petit port varois, s'il n'attire plus autant de célébrités du show-biz, continue d'accueillir 80 000 visiteurs par jour en été. Et la tombée de la nuit sonne toujours l'heure des fêtes, faisant le bonheur des gigolos et des monte-en-l'air. p. 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 801 - 7,50 F

ÉTATS-UNIS La Convention républicaine devait s'ouvrir, lundi 31 juillet, à Philadelphie. Elle consacra George W. Bush comme candidat officiel du parti à l'élection pré-

sidentielle du 7 novembre. ● LE GOUVERNEUR actuel du Texas tente un recentrage de son parti, pour se défaire de l'emprise de la droite et montrer l'avènement d'« une nou-

velle sorte de Parti républicain ». ● SA PLATE-FORME a fait l'objet de longues et difficiles négociations. Il a réussi à imposer des changements significatifs dans des domaines tels

que l'éducation, où il accepte le rôle important de l'Etat fédéral, ou l'immigration, désormais perçue sous un angle plus positif. ● L'OPPOSITION à toute forme d'avortement a

en revanche été maintenue dans la plate-forme. ● DES MANIFESTATIONS anticonvention de toutes sortes se tiennent parallèlement à Philadelphie.

George W. Bush engage le recentrage du Parti républicain

Le gouverneur du Texas sera désigné sans coup férir candidat présidentiel du Grand Old Party à l'issue de sa convention ouverte lundi 31 juillet. Il prône un « conservatisme généreux » pour contrer les démocrates dans leurs domaines de prédilection : l'éducation, la santé et l'immigration

PHILADELPHIE

de notre envoyé spécial

Le Parti républicain est arrivé en ordre de bataille à la convention de Philadelphie, qui s'est ouverte lundi 31 juillet. Les 2 066 délégués venus des cinquante Etats et du District de Columbia sont unis derrière George W. Bush avec un seul but : reprendre la Maison Blanche aux démocrates. L'annonce du nom de son colistier, Dick Cheney, et la couverture médiatique ont fait rebondir la cote de « W », plus populaire dans l'opinion que son propre parti – au contraire de son rival Al Gore, aujourd'hui de nouveau dépassé dans les sondages d'une dizaine de points.

Tout a été organisé dans les moindres détails pour que cette grand-messe se déroule sans anicroche et avec assez d'attrait pour appâter les télévisions. « Je vois tout cela comme une mini-série en quatre épisodes », a déclaré Andy Carl, qui met en scène ce happening de 63 millions de dollars. Les couleurs, la forme du podium, le déroulement des festivités ou le choix des orateurs ont été pensés pour créer une atmosphère amicale « tout entière

dominée par George Bush ». Le thème « Renouveler l'objectif de l'Amérique. Ensemble » se déclinera sur quatre jours consacrés au social (« ne laisser aucun enfant à la traîne »), aux questions stratégiques (« la puissance et la sécurité »), à l'économie (« La prospérité avec un objectif ») et, en grand final avec le discours-programme de « Dubya », « un président avec un objectif ». Pour ne pas lui faire d'ombre, l'allocation de Dick Cheney a été avancée à mercredi.

CAMOUFLER LES DIVERGENCES

Les organisateurs veulent aussi à tout prix éviter que ce grand show médiatique ne dérape, comme en 1992, à Houston, entre l'aile droite de Pat Buchanan et le président Bush, plus modéré. Cette fois-ci, « W » – qui entretient d'excellentes relations avec une droite chrétienne prête à avaler bien des couleuvres pour le voir élu – a décidé de ne pas toucher à l'article de la plate-forme électorale qui exige l'interdiction constitutionnelle de l'IVG, même si lui-même n'est pas opposé à l'avortement dans des cas

extrêmes. Tout vaut mieux qu'un débat fratricide qui inquiéterait les électeurs du centre et il faut camoufler les divergences. George Bush a en plus offert aux conservateurs un colistier qui a toujours voté contre l'interruption de grossesse. Ceux-ci ont en échange accepté que la nouvelle plate-forme adopte, selon les termes du gouverneur Thompson du Wisconsin, une tonalité « plus inclusive et autour de laquelle les gens peuvent se rassembler » sur des thèmes comme l'éducation, l'immigration ou les droits des femmes. Les modérés ont été priés de se contenter de ce compromis et de ne pas provoquer la controverse. Mais un dérapage reste possible sur un sujet aussi brûlant que l'avortement.

Le GOP (Grand Old Party) version Bush veut prendre ses distances d'avec le parti qui a été battu deux fois par Bill Clinton et Al Gore en raison de son extrémisme idéologique et verbal. Il ne veut plus faire peur, il se veut rassurant : « W » se définit lui-même comme un « conservateur plein de compassion ». Finies, du moins en appa-

rence, les traditionnelles diatribes antidémocrates. L'habituelle soirée consacrée à tirer à boulets rouges sur l'adversaire a été supprimée. Le temps des primaires, quand il fallait avant tout séduire les militants conservateurs, est révolu, le candidat a mis depuis plusieurs mois toutes voiles au centre.

Inclusion oblige, il a fallu faire de la place au trublion qu'est John McCain, qui a combattu M. Bush pendant les primaires et suscité l'enthousiasme de nombreux militants comme en dehors du parti. Il parlera donc mardi. Mais, au lieu d'être la vedette de la soirée avec Condoleezza Rice, la conseillère du gouverneur du Texas sur la politique étrangère, il devra la partager avec d'autres orateurs comme le général Norman Schwarzkopf, le vainqueur de la guerre du Golfe, Bob Dole et son épouse Elizabeth, qui fit un tour de piste au début des primaires. Sans doute pour diluer l'impact des propos de l'incontrôlable héros du Vietnam qui parle trop d'un sujet qui dérange tout le monde : le contrôle du financement des campagnes électorales.

Renvoyée aux oubliettes médiatiques l'image pourtant bien réelle d'un parti essentiellement masculin, blanc, répressif et favorable à la peine de mort, lié au Big Business, ce côté sombre du GOP, explique Anne Norton, professeur de science politique à l'université de Pennsylvanie : « Les républicains excellent dans l'art de retourner les critiques démocrates. Ils ont par exemple transformé leur image de parti répressif en celle du parti de la sécurité. Défendre le droit à la vie contre l'avortement leur permet d'échapper à leur identification en tant que parti de la violence et de la peine de mort. Quant à George W. Bush, il a su reprendre à son compte les thèmes démocrates de populisme, d'égalité et d'inclusion. »

SCRUTIN SERRÉ

Cela fait en effet des mois que le gouverneur du Texas a entrepris de déshabiller le Parti démocrate des aspects les plus sociaux de son programme. Il parle d'éducation, de santé, des femmes, des enfants pauvres et même d'environnement, il s'adresse en espagnol aux Latinos

et il s'est rendu au congrès de la principale organisation noire, la NAACP. Une attitude dont il ne veut plus laisser le monopole à Al Gore. Les républicains ne se font sans doute guère d'illusions : les voix qu'ils prendront aux démocrates sur ces sujets et chez les minorités ethniques seront marginales. Mais elle risquent d'être déterminantes dans un scrutin que chacun prêche serré.

Comme le dit Anne Norton, « les républicains sont bien meilleurs que les démocrates en politique post-moderne, là où ce ne sont pas les faits qui pèsent le plus mais ce que l'on dit représenter : ainsi Bush peut être convaincant sur l'éducation alors que son bilan au Texas est désastreux, tout comme Reagan pouvait prétendre représenter les valeurs familiales ». Car l'objectif de cette gigantesque chorégraphie est de convaincre les Américains que George Bush est bien le meilleur des deux candidats afin qu'il fasse aussi bien que Bill Clinton, qui avait gagné 16 points après la convention démocrate de 1992.

Patrice de Beer

Une tradition qui remonte à 1832

● Les conventions nationales marquent la vie politique américaine tous les quatre ans depuis 1832. Gigantesques rassemblements de délégués avec leurs familles, de sponsors et de journalistes, elles servent aux partis à définir leur programme et à investir leur candidat à l'élection présidentielle. C'est aussi la seule occasion pour les formations politiques de réunir leurs partisans. La convention nationale du Parti républicain commence lundi 31 juillet à Philadelphie (Pennsylvanie). Elle se tient dans un stade couvert. Celle du Parti démocrate aura lieu du 14 au 17 août à Los Angeles.

● Les débats étant totalement contrôlés par les appareils, le suspense est réduit. Cette année, les chaînes câblées – comme CNN ou MSNBC – diffuseront les débats en direct, mais les trois « grands », ABC, CBS et NBC, ont réduit à quelques heures leur couverture (aux plus beaux jours ils y consacraient des dizaines

d'heures). Le discours d'acceptation de George Bush sera retransmis intégralement, jeudi 3 août. Les autres risquent d'être « pilulés » à la mi-temps de matches sportifs.

● On attend 45 000 personnes à Philadelphie, qui espère en retirer un profit d'une centaine de millions de dollars. Des manifestations contestataires sont organisées en dehors de l'enceinte et aussi – c'est une nouveauté – des « conventions fantômes ». Les forces de l'ordre sont en alerte maximum. Malgré les protestations d'organisations de défense des droits de l'homme, les autorités locales ont interdit de défiler masqué, comme l'avaient fait les anarchistes à Seattle et à Washington.

● Les conventions ont un impact important. Depuis la dernière guerre, seuls deux candidats n'ont pas su profiter d'une hausse de popularité post-convention dans les sondages : les démocrates Humphrey, en 1968, et McGovern, en 1972.

« jesaiscequevousavezfaitautexas.com » et l'anticonvention des opposants

PHILADELPHIE

de notre envoyé spécial

Est-ce un nouveau phénomène de la vie politique américaine ? Pour la troisième fois depuis décembre, des milliers de manifestants ont défilé dans le calme, dimanche 30 juillet, au centre de Philadelphie où se réunit la Convention républicaine, comme ils l'avaient fait à Seattle contre l'OMC et à Washington contre le FMI et la mondialisation. Toutes les bonnes causes étaient représentées : les défenseurs des animaux côtoyant les opposants à la peine de mort et ceux qui défendent la cause du militant noir Mumia Abu Jamal, qui attend d'être exécuté. Féministes et militants pro-avortement partageaient la chaussée avec des syndicalistes, des anarchistes au foulard noir et rouge et les « milliardaires pour Bush » (ou Gore).

David Smith a défilé en smoking, les poches pleines de faux billets de 1 000 dollars, en compagnie de sa fille Rachel en robe de cocktail, pour protester contre l'argent corrompeur. Cet enquêteur sur les fraudes médicales explique que « le processus politique américain est une farce ; il est en fait à vendre. Les votes n'ont plus aucune valeur ». Pour lui, démocrates et républicains ne sont en fait qu'un seul et

même parti et Gore ne vaut guère mieux que Bush. D'autres « milliardaires » déguisés en candidats se faisaient des politesses sur un char géant décoré d'un énorme cochon arborant la bannière étoilée. Pendant ce temps, sur le trottoir du boulevard Benjamin Franklin, où se trouvent plusieurs hôtels hébergeant les délégués, d'autres manifestants portant pancartes et drapeaux protestaient, eux, contre « l'avortement qui tue des enfants ».

« L'ESCOUADE DES TEXANS POUR LA VÉRITÉ »

L'argent de la politique était aussi le thème d'ouverture de la « convention fantôme », manifestation alternative organisée par une chroniqueuse mondaine. Arianna Huffington, longtemps proche de la droite républicaine, s'est découverte une fibre sociale et veut faire entendre la voix des sans-voix chez les républicains comme chez les démocrates. Vêtue d'un tailleur très chic, elle a exprimé son inquiétude devant une nation divisée en deux en dépit d'une prospérité sans précédent : « Je parle au nom des 99 % d'Américains qui ne s'intéressent pas à la campagne, des 60 % qui pensent que le gouvernement du pays est contrôlé par les intérêts spéciaux, des 50 % qui ne se déplaceront pas pour voter et des 20 % d'enfants qui vivent en-

dessous du seuil de pauvreté », s'est-elle exclamée.

La « convention fantôme » a été ouverte par le sénateur républicain John McCain, candidat malheureux à l'investiture, qui a dénoncé une fois de plus le rôle de l'argent en politique. Il sera suivi d'autres hommes politiques de tous bords qui prêcheront pour la décriminalisation des drogues ou la lutte contre la pauvreté. Mais le sénateur de l'Arizona s'est fait huer lorsqu'il a affirmé son conservatisme et fait l'éloge de son ancien rival, George Bush. Quand il est parti à la fin de son allocution, la salle s'est vidée. M^{me} Huffington risque d'avoir du mal à maintenir l'intérêt pour son initiative.

Les démocrates sont venus provoquer M. Bush sur son propre terrain. « L'escouade des Texans pour la vérité », un groupe d'élus démocrates de l'Etat dont « W » est gouverneur et qui le suivent à travers le pays ont dénoncé « le véritable Bush, celui qui néglige le sort des personnes âgées, des enfants, des minorités ainsi que l'environnement du Texas ». Ils ont aussi leur site Internet : www.iknowwhatyoudidintexas.com – qui se traduit par « jesaiscequevousavezfaitautexas.com ».

P. de B.

Les délicats marchandages du candidat sur la plate-forme du Parti républicain

PHILADELPHIE

de notre envoyée spéciale

Avant même l'ouverture de la convention républicaine, George W. Bush a réussi à imposer son autorité en obtenant in extremis de la commission chargée de la rédaction de la plate-forme plusieurs prises de position qui portent le sceau de sa volonté de recentrage du Parti républicain, notamment sur l'éducation et l'immigration.

Cet infléchissement de certaines positions de la droite du parti a cependant été obtenu au prix de délicats marchandages, au cours desquels ses émissaires ont dû céder à l'aile la plus conservatrice sur l'avortement et les droits des homosexuels. A la grande déception du groupe de femmes républicaines favorables au droit à l'avortement, la plate-forme débattue ces derniers jours maintient l'exigence d'un amendement constitutionnel interdisant l'interruption volontaire de grossesse quelles qu'en soient les circonstances (y compris à la suite de viol et d'inceste).

Traditionnellement, l'élaboration de la plate-forme, sorte de déclaration de politique générale du Parti républicain soumise à l'approbation des délégués le premier jour de la convention, permet de mesurer les rapports de force entre la droite et l'aile modérée du parti, ainsi que le poids du candidat à la présidence. Il y a quatre ans, lorsque le sénateur Bob Dole défendait les couleurs républicaines face à Bill Clinton, cet exercice avait donné lieu à de sé-

rieux affrontements sur l'avortement avant la convention de San Diego, lorsque M. Dole avait tenté de faire ajouter une clause de « tolérance » à l'habituelle condamnation de l'avortement. Il avait dû battre en retraite devant la droite, se consolant en affirmant que la plate-forme n'avait, en tout état de cause, « pas grande importance », puisque le futur président n'est pas lié par ce document.

L'ENJEU DE L'AVORTEMENT

Lié ou pas, George W. Bush avait décidé que la plate-forme porterait sa marque et que sa rédaction ne donnerait lieu à aucune bataille homérique, suivant le mot d'ordre d'harmonie, d'unité et de sérénité imposé à cette convention. Il a donc tenu bon sur des sujets qui traduisent une réelle évolution au sein du mouvement républicain.

Sur l'éducation, l'un des grands thèmes de sa campagne, les partisans du gouverneur du Texas ont mené une contre-offensive samedi 29 juillet pour résister à l'assaut des représentants de la droite qui réclamaient l'abolition du ministère fédéral de l'éducation – une revendication inscrite dans la plate-forme de 1996 ; tranchant nettement avec la doctrine républicaine des années 1990 qui militait pour l'élimination du rôle de l'Etat dans plusieurs domaines sociaux comme le logement, la politique de la ville ou l'éducation, M. Bush considère que l'Etat fédéral a un rôle à jouer dans la promotion d'une éducation de

qualité pour tous. C'est cette approche nouvelle, très centriste, qui se retrouve finalement dans la plate-forme 2000, aux côtés des différents éléments de la politique proposée par M. Bush pour améliorer l'éducation, du choix scolaire au financement public d'écoles privées.

Autre nouveauté dans laquelle on relève la marque du candidat Bush : en matière d'immigration, le ton est désormais très positif, alors qu'il y a quatre ans la plate-forme républicaine demandait que soit refusée la nationalité américaine aux enfants d'immigrés illégaux nés aux Etats-Unis. Cette année, le document souligne les mérites de l'immigration légale et s'abstient d'évoquer l'immigration clandestine. De

même, l'anglais n'est plus revendiqué comme « langue officielle » des Etats-Unis, mais salué comme un « facteur d'unité » en tant que « langue commune ». M. Bush, qui a su s'allier une forte proportion de la population hispanique au Texas, est très soucieux depuis le début de sa campagne présidentielle de donner une image d'ouverture aux minorités ethniques, illustration parfaite de son slogan « un conservatisme généreux » (compassionate conservatism).

En même temps, le traitement auquel a été soumis l'avortement, éternel sujet d'affrontements idéologiques aux Etats-Unis, montre toute la limite de la stratégie de recentrage de « W ». Le gouverneur est lui-même opposé à l'avorte-

ment, mais admet que l'on puisse recourir à cette procédure en cas de viol, d'inceste ou lorsque la vie de la mère est en danger ; de même, il ne souhaite pas que l'opposition à l'avortement soit un critère de sélection des juges fédéraux. Il a habilement évité le sujet depuis le début de sa campagne et, pressé de préciser sa position lors d'une interview accordée à NBC en novembre, a admis que « le pays n'était pas prêt pour un amendement constitutionnel » interdisant l'avortement.

La grande discrétion de la droite religieuse jusqu'ici dans la campagne et la popularité du gouverneur du Texas ont permis, pour la première fois, à un candidat républicain de choisir comme coéquipier un politicien favorable au droit à l'avortement : deux gouverneurs républicains connus pour leur ouverture d'esprit sur l'avortement ont longtemps fait partie des vice-présidentiables ; l'aile droite du Parti républicain, présuamaient l'ensemble des experts politiques, ne prendrait pas le risque de croiser publiquement le fer avec M. Bush sur l'avortement et de mettre sa victoire en danger.

En réalité, la droite n'a pas vraiment désarmé. Dick Cheney, le coéquipier finalement choisi, est un opposant irréprochable à l'avortement sous toutes ses formes. Et quant à la plate-forme, M. Bush, pragmatique, a fait le calcul qu'une victoire sur l'éducation, le rôle de l'Etat et les immigrés, thèmes importants de sa campagne, valait bien une

concession sur l'avortement et les homosexuels. Ce n'est pas un calcul sans risque : les démocrates, qui font des efforts désespérés pour reprendre l'avantage qu'a toujours eu Bill Clinton au sein de l'électorat féminin, mais qu'a perdu Al Gore, ne vont pas manquer de se saisir de ces concessions sur l'avortement pour contrer l'image de modéré de « W ».

D'autant que l'enjeu de la Cour suprême, où trois juges sur neuf pourraient devoir être remplacés par le prochain président, donne un argument supplémentaire aux partisans du droit à l'avortement : c'est la Cour suprême qui, par un arrêt historique en 1973, a légalisé l'IVG aux Etats-Unis. Selon certains experts, il n'y manqueraient actuellement qu'une voix pour revenir sur cette décision. Il serait crucial, dans la perspective démocrate, que les Américaines évitent d'élire un président susceptible de nommer un juge conservateur à la Cour.

M. Bush envisage d'arrondir les angles entre les conventions et l'élection, le 7 novembre. Pour l'heure, les commentateurs saluent l'exploit d'une plate-forme élaborée sans guerre ouverte : « Ce n'est pas la plate-forme du Parti républicain, c'est la plate-forme de George W. Bush », relevait Mark Shields sur PBS. Et c'est un document qui met fin au concept de conservatisme insurrectionnel », cher au cœur de Newt Gingrich.

Sylvie Kauffmann

Ehoud Barak confronté à de sérieux ennemis au sein de sa coalition

Le ministre des affaires étrangères israélien risque de démissionner

Une semaine difficile s'ouvre pour le premier ministre israélien, Ehoud Barak. Le ministre des affaires étrangères, David Lévy, risque de démissionner. Il a reporté

sa décision à mercredi. La Knesset devait débattre, lundi 31 juillet, de trois motions de censure et élire le nouveau chef de l'Etat.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Ministre des affaires étrangères de Benyamin Nétanyahou mécontent des lenteurs du processus de paix, David Lévy, il y a quelque deux ans, n'avait eu cesse de combattre la politique du gouvernement dont il avait fini par démissionner; aujourd'hui ministre des affaires étrangères d'Ehoud Barak, David Lévy, toujours aussi mécontent, quoique pour des raisons inverses, de la façon dont avance le processus de paix, menace à nouveau de rendre son portefeuille.

Dimanche 30 juillet, sa lettre de démission était prête. Mais après un entretien avec Ehoud Barak, il a accepté de différer sa décision de trois jours. Comme Nathan Chitcharansky, qui a récemment quitté ses fonctions de ministre de l'intérieur, David Lévy veut un gouvernement d'union nationale que M. Barak ne semble pas près de vouloir, ou de pouvoir, constituer. Mercredi, donc, David Lévy avise-ra. S'il n'est pas satisfait, il démissionnera. A moins que... David Lévy n'a jamais hésité à changer d'avis, ce qui lui a permis de participer à des gouvernements de sensibilités diverses.

DISSOLUTION EN QUESTION

En attendant, ce court répit fait bien l'affaire d'Ehoud Barak, chef d'un gouvernement minoritaire lâché par dix ministres (sur vingt-trois) au cours des derniers mois et accablé sous trois motions de censure, une proposition de loi tendant à la dissolution de la Knesset et l'élection du prochain président de l'Etat. Les motions de censure – seule l'une d'elles, déposée par le Likoud, est porteuse de danger pour M. Barak – devaient être discutées et faire l'objet d'un vote lundi. L'élection du chef de l'Etat

par les députés devait avoir lieu ce même jour. Chacun de ces votes peut influencer sur les autres; et tous peuvent à leur tour agir sur la loi demandant la dissolution de la Knesset, qui sera discutée mercredi 2 août. Autant dire que M. Barak va devoir maîtriser un chronométrage délicat pour ne pas trébucher.

L'élection du chef de l'Etat tout d'abord. Shimon Pérès, qui en est le favori, a démissionné de ses fonctions ministérielles dimanche, la loi lui imposant de ne plus être ministre pour être éligible. S'il n'était pas choisi, il pourrait toujours reprendre sa démission. Dans le cas contraire, il cessera aussitôt d'être député et ne pourra pas participer au débat et au vote sur les motions de censure. C'est d'ailleurs pourquoi le gouvernement a tenté, en vain, d'inverser l'ordre du jour.

Car, en ce qui concerne la censure, l'affaire s'annonce serrée et toute voix est précieuse. Le député qui, éventuellement, remplacera Shimon Pérès est un illustre inconnu qui ne doit sa chance qu'au hasard des négociations préélectorales dans un système de scrutin de liste à la proportionnelle. Lorsqu'un parlementaire quitte ses fonctions, c'est le suivant sur la liste qui prend la place. Dans le cas présent, le suivant est un partisan de David Lévy, dont le parti est toujours officiellement membre de la coalition gouvernementale.

Le report de sa démission à mercredi devrait valoir au gouvernement les voix de ses partisans. Théoriquement seulement. Car les experts estiment que tout se jouera à quelques voix. C'est dire les pressions et cajoleries dont ils sont l'objet. Si le gouvernement tombe, de nouvelles élections seront organisées dans les quatre-vingt-dix jours. S'il ne tombe pas, l'opposition dispose d'une sorte d'épreuve

de rattrapage : le vote, mercredi 2 août, d'une proposition de loi du Likoud demandant la dissolution de la Knesset et l'organisation de nouvelles élections. Là aussi, les experts ont fait leur calcul : le scrutin sera serré.

LE GONG DES VACANCES

Compte tenu qu'il s'agit d'un vote en lecture préliminaire et qu'il faut trois autres votes pour que le texte prenne force de loi; compte tenu, aussi, des vacances de la Knesset du 6 août au 29 octobre, l'adoption d'un tel texte, que David Lévy s'est engagé à soutenir « *s'il n'est pas fait un effort sincère de former un gouvernement d'union jusqu'à mercredi* », ne constitue pas un péril immédiat pour le gouvernement. Mais, après les vacances, la mécanique parlementaire reprendra le dessus. En 1998, Benyamin Nétanyahou était tombé victime d'une procédure identique.

Sauvé par le gong des vacances parlementaires, le premier ministre aura trois mois pour tenter de redresser la situation. Dimanche, dans un entretien accordé à la radio, il a prôné un « *accord intérimaire de paix* » avec l'opposition pour « *gérer le pays (...), assurer la rentrée des classes en septembre, préparer le budget pour l'an prochain et traiter les problèmes sociaux* ». Cet appel a peu de chance d'être entendu d'une opposition qui estime le moment venu de prendre sa revanche. M. Barak n'a donc plus qu'une seule carte : poursuivre ses efforts pour parvenir à un accord de paix avec les Palestiniens et présenter ce bilan lors des inévitables prochaines élections anticipées, dans quelques mois. Dimanche, les négociations entre Israéliens et Palestiniens ont d'ailleurs repris à Gaza et à Jéricho.

Georges Marion

Yasser Arafat évite toute polémique publique avec Washington

PAS UN MOT sur le projet de transfert de l'ambassade des Etats-Unis de Tel-Aviv à Jérusalem, un rappel sec des calendriers officiels quant à la proclamation de l'Etat palestinien, assorti d'une disponibilité à tenir compte des « *recommandations* » des « *amis* » sur le sujet : le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a su éviter, samedi 29 juillet, toute polémique publique avec les Etats-Unis, après les mises en garde formulées la veille par le président Bill Clinton. A l'issue d'une visite éclair à Paris, où il a été reçu à sa demande par le président Jacques Chirac et le premier ministre, Lionel Jospin, M. Arafat a opté pour la mesure. La veille, M. Clinton avait prévenu qu'une éventuelle proclamation unilatérale de l'Etat palestinien serait une « *erreur grave* », qui « *aurait inévitablement des conséquences, non seulement aux Etats-Unis mais ailleurs* ». Il avait également affirmé qu'il était désireux de transférer l'ambassade américaine à Jérusalem et qu'il prendrait une décision à ce sujet avant la fin de l'année (*Le Monde* daté 30-31 juillet).

Est-ce parce que M. Clinton a quelque peu rectifié le tir, en adressant quelques heures plus tard au président palestinien une missive où il réaffirme son engagement à « *continuer ses efforts en faveur de la paix* », que M. Arafat a choisi la retenue ? A sa sortie de l'Elysée, il a « *remercié* » M. Clinton pour « *les efforts qu'il a déployés au sommet de Camp David* », non sans lui « *rappeler* », toutefois, « *qu'un Etat palestinien aurait dû, conformément aux accords d'Oslo, être proclamé le 4 mai 1999* », date à laquelle auraient dû prendre fin les pourparlers sur le statut définitif des territoires palestiniens.

« *De nombreux dirigeants, dont le président Clinton, nous ont alors conseillé de reporter cette proclamation jusqu'après les élections (anticipées) israéliennes, qui ont bien eu lieu et qui ont été remportées par M. (Ehoud) Barak parce qu'il avait promis de suivre les pas* » de son prédécesseur, Itzhak Rabin, a déclaré à la presse le président de l'Autorité palestinienne à sa sortie de l'Elysée.

« *Mais, malheureusement, les accords signés à Oslo puis à Charm el-Cheikh par M. Barak lui-même n'ont pas été appliqués à la lettre. Nous ne demandons pas l'impossible, seulement l'application rigoureuse des accords* », a-t-il ajouté.

Le président palestinien a « *remercié* »

M. Clinton

pour « *les efforts qu'il a déployés* »

à Camp David

Après son entretien avec M. Jospin, il a apporté une nuance à son propos, rappelant que, « *normalement, l'échéance (de la proclamation d'un Etat palestinien) est en septembre* », le 13, très précisément, à la nouvelle date butoir prévue pour la fin des pourparlers définitifs. « *Nous considérerons le moment opportun pour la proclamation et prendrons en considération toutes les recommandations de nos amis* », a-t-il dit. Cette tonalité nouvelle n'implique pas forcément un changement d'attitude, M. Arafat devant prendre en considération son opinion publique et la volonté du conseil central de l'OLP qui, le 3 juillet, avait annoncé que l'Etat serait proclamé le 13 septembre.

La France et l'Union européenne (UE) sont-elles disposées à reconnaître un Etat palestinien quelles que soient les circonstances de sa proclamation ? « *Je vous renvoie à la Déclaration (du Conseil européen) de Berlin* » de mars 1999, s'est borné à dire M. Arafat. Même réponse à l'Elysée, où l'on ajoute que Paris, président en exercice de l'UE, est en consultation permanente avec ses quatorze partenaires ainsi qu'avec les Etats-Unis et les pays influents au Proche-Orient.

Dans la déclaration de Berlin, les Quinze se disaient disposés à « *envisager la reconnaissance d'un*

Etat palestinien en temps opportun ».

M. Arafat était accompagné de quatre des principaux négociateurs qui avaient participé au sommet israélo-palestinien de Camp David. Il a informé M. Chirac et M. Jospin du déroulement du sommet et, a-t-il dit, des « *questions importantes* » en suspens, singulièrement celles des « *Lieux saints musulmans et chrétiens et du retour des réfugiés, ceux du Liban en particulier* », a-t-il déclaré à la presse.

D'après des sources bien informées, la question de l'avenir des Lieux saints est le noyau le plus dur du contentieux. Faisant valoir qu'il parle au nom des chrétiens et des musulmans, M. Arafat affirme qu'il ne peut en aucun cas renoncer à la souveraineté palestinienne sur ces sites, sous peine d'ailleurs d'être tué. Le président égyptien, Hosni Moubarak, avec lequel M. Chirac a eu un entretien téléphonique après sa rencontre avec M. Arafat, est exactement sur la même longueur d'ondes.

La veille, M. Chirac avait joint par téléphone M. Barak, qui affirme lui aussi qu'il ne peut transiger sur l'esplanade des Mosquées, sise sur l'emplacement du second Temple. Il fait valoir qu'il est le premier premier ministre d'Israël à être allé aussi loin que possible dans les concessions, en proposant aux Palestiniens l'administration – et non la souveraineté – de certaines parties de la Ville sainte. Il ne saurait, dit-il, reconnaître le droit au retour des réfugiés palestiniens, Israël n'ayant jamais rien demandé de tel pour les juifs venus des pays arabes ou qui en ont été expulsés.

Israéliens et Palestiniens ne s'en disent pas moins déterminés à continuer de négocier. Le président Chirac, a-t-on indiqué à l'Elysée, les y a encouragés, estimant que « *l'espoir qui est né est toujours là et les derniers obstacles peuvent être surmontés* ». Après sa visite à Paris, M. Arafat s'est rendu en Arabie saoudite qui, d'après les sources officielles, l'a assuré de son soutien total.

Mouna Naïm

Le ministre japonais de la réforme bancaire a été limogé pour corruption

Ce scandale sur fond de menaces de faillites en série porte un nouveau coup au chef du gouvernement Yoshiro Mori. Les investisseurs ont exprimé leur inquiétude à la Bourse de Tokyo vendredi

TOKYO

de notre correspondant

Le premier ministre Yoshiro Mori a limogé, dimanche 30 juillet, le président de la Commission de réforme du système bancaire, Kimitaka Kuze, qui a rang de ministre, pour avoir reçu secrètement des fonds politiques. Ce scandale constitue un nouveau coup pour M. Mori : impopulaire pour ses « *gaffes* » répétées, il est critiqué pour la mollesse des orientations politiques de son gouvernement formé il y a un mois.

L'affaire est d'autant plus embarrassante pour M. Mori qu'il a dû reconnaître que c'est en toute connaissance des agissements douteux de son ami Kimitaka Kuze qu'il l'avait nommé à ce poste. « *Je ne pensais pas que cela poserait de problème* » a-t-il déclaré. Or, le moins que l'on puisse dire est que Kimitaka Kuze avait bafoué la neutralité que l'on peut attendre d'un homme chargé de la réforme bancaire. Entre 1983 et 1996, sénateur libéral démocrate, M. Kuze a reçu 230 millions de yens (2,1 millions d'euros) au titre de « *conseiller* » de la banque Mitsubishi Trust and Banking qui avait, en outre, mis à sa disposition un bureau. D'autre part M. Kuze aurait reçu 100 millions de yens d'un promoteur immobilier, Denkyo Inc. Afin de tourner les dispositions de la loi sur les fonds politiques, cette dernière somme aurait été versée à titre de « *donation* » au Parti libéral démocrate (PLD), qui l'aurait retournée à M. Kuze. Fonctionnaire du ministère de l'autonomie locale, celui-ci entretenait des liens étroits avec les administrateurs qui décident des projets de développement.

Le scandale Kuze donne des arguments à ceux qui critiquent les attermolements des autorités en matière de réforme du système bancaire, une priorité pour l'économie japonaise : bien partie, elle tend à s'enliser. La commission de réforme est au centre d'une affaire qui n'a pas fini de

d'avoir reçu 60 millions de yens en pots de vin d'une entreprise de bâtiment. Deux constructeurs, Kumagai-gumi et Hazama, sont au bord de la faillite. Cherchant une issue pour éviter à ces entreprises de subir le sort de Sogo, le gouvernement a différé d'un mois la vente de la Nippon Credit bank,

Nomination d'un conservateur

Certes vert pour son âge (81 ans), le nouveau ministre de la réforme bancaire, l'affable Hideyuki Aizawa, n'incarne pas pour autant une volonté de renouveau. Député libéral-démocrate, ancien vice-ministre des finances et ex-directeur de l'agence de planification économique, M. Aizawa est un conservateur qui a toujours prôné de ralentir la mise en place des réformes du système bancaire. Sa nomination est perçue par les experts financiers comme un retour en arrière. En l'espace de six mois, le ministre de la réforme bancaire aura changé deux fois. La nomination de M. Aizawa a fait grimper l'âge moyen de l'exécutif de la seconde puissance économique du monde à 66,8 ans.

faire des vagues : la faillite, le 13 juillet, de la chaîne de distribution Sogo endettée de 17,5 milliards de dollars (autant d'euros). La commission avait donné son aval à la reprise des dettes de Sogo – ce qui revenait à éponger celles-ci avec des fonds publics. Devant le tollé que suscita cette entorse aux principes du marché, le PLD décida de « *laisser tomber* » Sogo.

Ce « *lâchage* » a eu l'effet d'une douche froide parmi les dirigeants d'entreprise en difficulté : ils ne peuvent plus compter sur un sauvetage « *politique* ». Tous les yeux se tournent vers les entreprises de construction dont les liens avec le PLD sont étroits, comme en témoigne un autre scandale impliquant un ancien ministre de la construction, Eiichi Nakao, accusé

sous contrôle étatique, au groupe Softbank de peur que, comme dans le cas de la banque Shinsei avec Sogo, ses acquéreurs n'exigent de l'Etat qu'il assume les dettes des emprunteurs en situation de quasi-insolvabilité.

L'affaire Kuze accentue les interrogations sur la capacité des autorités financières à gérer les mauvaises dettes des banques. Anticipant des turbulences, la Bourse de Tokyo a clôturé vendredi en chute de 16 000 points pour la première fois depuis mars 1999. Au facteur extérieur (recul du Nasdaq aux Etats-Unis) s'ajoute l'inquiétude des investisseurs qui voient s'ouvrir une « *saison* » de faillites.

Philippe Pons

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE LA PARTICIPATION ET DE LA COORDINATION DES RÉFORMES

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LES SERVICES D'UN CONSULTANT POUR LE PROJET D'APPUI A LA PRIVATISATION CONSULTANT SPÉCIALISÉ DANS LA MISE EN PLACE DE SYSTÈMES D'INFORMATION

Le Gouvernement Algérien a contracté un prêt auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le projet "Appui à la Privatisation". Une partie de ce prêt financera les services de consultants nécessaires à ce projet.

Le consultant spécialisé dans la mise en place de systèmes d'information devra assister la cellule de coordination du projet (CCP), dépendant du MPCR, à la mise en place effective du système de gestion financière.

Il aura pour mission :

- L'élaboration et la mise en place d'un manuel des procédures de gestion financière spécifique au projet d'appui à la privatisation (PAP), en conformité avec les directives de la banque, aux stipulations de l'accord de prêt et aux principes et règles définis dans les documents du projet.

- Le développement d'une base de données comptable.

Et par conséquent, il devra :

- Formaliser l'organisation à adopter dans le cadre de l'exécution du projet.
- Définir le dispositif de contrôle interne spécifique au projet.
- Concevoir et formaliser le système de gestion financière spécifique au plan d'appui à la privatisation, incluant la budgétisation, l'ordonnancement, le mandatement, le paiement, les décaissements, la comptabilisation, l'élaboration des comptes du projet, l'élaboration du rapport d'avancement du projet (RAP) ainsi que les relations de la CCP avec les structures du MPCR, le ministère des finances et la BAD.

- Proposer une solution technologique pour la tenue des comptes du projet et l'élaboration du RAP.

- Assister la CCP dans mise en place du système conçu.

Le consultant devra avoir assumé pendant au moins une année des responsabilités similaires.

Il devra avoir :

- mené pendant au moins un an toutes les diligences menant à la conception de systèmes d'information ;
- acquis une expérience de gestionnaire d'équipes pluridisciplinaires dans le cadre de la mise en place des systèmes d'information ;
- une connaissance approfondie du français.

Le MPCR invite tous les candidats intéressés et répondant aux critères d'éligibilité sus-mentionnés de fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications pour effectuer ces services avant le 10 août 2000.

Un candidat sera sélectionné conformément aux dispositions des directives de la Banque Mondiale "Sélection et Emploi de Consultants".

L'expert devra fournir ses services pendant une durée de six semaines à compter du 20 août 2000.

Les candidats intéressés peuvent obtenir toutes les informations nécessaires à l'adresse ci-après :

**K.N. ABID, COORDINATEUR DU PROJET - CELLULE DE COORDINATION DU PROJET
MINISTÈRE DE LA PARTICIPATION ET DE LA COORDINATION DES RÉFORMES
CHEMIN IBN BADIS EL MOUIZ - EL BIAR - ALGER
TÉL. : 02.92.98.85/à 93 POSTE 384 - FAX : 02.92.17.55
E-mail : ABID K N@hotmail.Com - knabid@Wissal.dz**

Immigration clandestine : course-poursuite à Douvres

LONDRES. Vingt-huit immigrants clandestins ont été découverts, samedi 29 juillet, à l'issue d'une course-poursuite de près d'une heure sur 100 km, à l'arrière d'un camion qui venait de débarquer à Douvres (sud de l'Angleterre). Le chauffeur, un Britannique de vingt-six ans, a été inculpé, dimanche, d'aide à l'entrée illégale au Royaume-Uni, après avoir refusé d'obéir aux injonctions des services d'immigration du port de Douvres qui lui demandaient de s'arrêter après son débarquement d'un ferry. La police n'a pas voulu préciser la provenance du ferry. Les immigrants clandestins, qui pourraient être d'origine indienne, ont été remis aux services d'immigration du ministère de l'intérieur, qui devront fixer leur sort dans les prochains jours. - (AFP)

Publication en Grande-Bretagne d'une nouvelle liste de pédophiles

LONDRES. Réagissant à la publication, dimanche 30 juillet, par l'hebdomadaire populaire *News of The World*, d'une nouvelle liste de cinquante pédophiles, la police et des associations de réinsertion des détenus et de protection de l'enfance ont accusé le journal de faire « plus de mal que de bien ». L'hebdomadaire avait entrepris, le dimanche précédent, de « nommer et couvrir de honte » les 110 000 pédophiles identifiés du pays, avec leur photo et lieu de résidence, après l'assassinat début juillet d'une petite fille de huit ans, Sarah Payne. Le journal a également lancé une pétition adressée au ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, pour lui demander de créer une loi autorisant le public à avoir accès aux registres sur les pédophiles. Les parents de la petite Sarah Payne ont signé la pétition samedi. Un autre journal populaire, *The Sunday People*, affirme avoir recueilli le soutien de 48 762 lecteurs en faveur de la peine de mort pour les pédophiles. - (AFP)

L'opposition serbe toujours divisée face à Milosevic

BELGRADE. L'opposition serbe est à nouveau divisée après la révision, décidée par Slobodan Milosevic, de la Constitution en vue de l'élection présidentielle prévue pour le 24 septembre. Une partie de l'opposition a pressenti, samedi, Vojislav Kostunica, opposant de longue date, pour la représenter lors du scrutin présidentiel qui aura lieu, pour la première fois, au suffrage universel. Des législatives au niveau fédéral, et des municipales en Serbie, sont prévues le même jour. Vuk Draskovic, leader du Mouvement serbe pour le Renouveau (SPO, opposition), a en revanche appelé à boycotter le scrutin, les conditions pour une consultation démocratique n'étant pas remplies.

Le chef du SPO prône, d'autre part, la solidarité avec les autorités du Monténégro, qui protestent contre la révision constitutionnelle et appellent également au boycottage. Les partisans de Vojislav Kostunica ont annoncé une prochaine concertation avec les dirigeants monténégrins, après laquelle ils arrêteront définitivement leur stratégie. - (AFP)

Un ancien gouverneur socialiste basque victime du regain de violence de l'ETA

Le septième mort depuis la rupture de la trêve fin 1999

Ayant émigré au Chili parce qu'il se savait menacé, Juan Maria Jauregui, ancien gouverneur d'une province basque, a été tué de deux balles

par l'ETA, samedi 29 juillet, alors qu'il était de passage en Espagne. Cet attentat semble répondre à l'arrestation de deux etarras présu-

més. Les Espagnols s'interrogent sur les raisons de cette nouvelle flambée de violence. (Lire aussi notre éditorial page 13.)

MADRID

de notre correspondante

Dans ce qui paraît être l'offensive la plus soutenue, depuis celles des années 80 qui se soldaient par cent morts par an, l'organisation séparatiste basque armée, l'ETA, a encore frappé, samedi 29 juillet, au Pays basque. Cette fois, c'est un ancien gouverneur civil socialiste de la province basque de Guipuzcoa, Juan Maria Jauregui, qui a été assassiné de deux balles en pleine tête, alors qu'il se trouvait dans un café de Tolosa. M. Jauregui était âgé de quarante-neuf ans. Il est la septième victime de l'ETA depuis la rupture, en décembre, de quatorze mois de trêve.

Ancien militant antifranquiste passé par le Parti communiste, M. Jauregui avait été détenu pour avoir manifesté contre le fameux procès de Burgos, intenté en 1970 contre plusieurs militants de l'ETA. De plus, gouverneur civil, entre 1994 et 1996, il avait aidé à mettre en lumière certains agissements antérieurs des GAL, ces commandos de la mort parapoliciers responsables d'une trentaine d'assassinats dans les milieux basques radicaux du sud de la France dans les années 80.

Alors, à quoi bon tuer quelqu'un comme Juan Maria Jauregui ? Au-delà des protestations indignées qui, une fois de plus, ont jeté des milliers de gens dans les rues pour dénoncer le terrorisme, c'est la question à laquelle beaucoup ne parviennent pas à répondre. Menacé, Juan Maria Jauregui l'avait déjà été, échappant en 1995 à une voiture piégée. Se sachant visé, il avait même quitté le Pays basque pour vivre au Chili.

Quand l'ETA l'a enfin rencontré, il n'était à Tolosa que de passage, et sans la moindre protection.

ACCÉLÉRATION

Cette première question en appelle une autre : pourquoi cette « accélération » des attentats qui, en un peu plus de deux semaines, se montent déjà à neuf et ont fait

D'autres, à l'instar du quotidien *El País*, qui en fait même sa « une », expliquent qu'en fait « l'ETA est contre tous », y compris ceux dont le passé et les engagements contre la dictature pourraient a priori mettre à l'abri. Car, explique *El País*, « le message de la bande fasciste est bien clair : personne ne doit se sentir en sûreté au

poir, disaient-ils, de parvenir à la paix. Accords dont ils sont aujourd'hui les otages, même s'ils commencent à prendre leurs distances. « Le meilleur service que l'ETA puisse rendre à la société basque, c'est de disparaître, a ainsi commenté le chef du gouvernement basque, Juan José Ibarretxe. L'ETA prostitue les légitimes aspirations de notre peuple. »

Les conséquences de ces accords malheureux du PNV se reflètent aujourd'hui dans les sondages, où le gouvernement basque et le PNV ont perdu des points et se voient approchés - ce qui paraissait impensable il y a seulement un an - par le Parti populaire (PP, centre droit) du premier ministre, José Maria Aznar. Que le PP envisage de détrôner le PNV aux prochaines élections basques, il ne s'en cache pas. Ce qui en a fait la première cible de l'ETA : neuf élus du PP sont morts.

Mais si l'on considère que le Parti socialiste - qui vient d'opérer sa rénovation sous la houlette de son nouveau et jeune secrétaire général, Jose Luis Rodriguez Zapatero - est plus flexible et surtout plus enclin à tendre la main au PNV (avec lequel il a gouverné, dans le passé, au Pays basque pour le sortir de l'impasse nationaliste), alors on peut comprendre que les socialistes soient aussi dans la mire de l'ETA. Deux socialistes et un journaliste ont été tués : tous s'évertuaient justement à reconstruire les ponts entre nationalistes modérés et non-nationalistes, pour éviter la rupture dangereuse voulue par l'ETA.

Marie-Claude Decamps

De Madrid à Séville : « Basta ya, ETA no »

Plusieurs milliers de personnes ont défilé à Madrid, Barcelone, Séville, et dans d'autres villes d'Espagne, dimanche 30 juillet, pour protester contre l'assassinat par l'ETA de l'ex-gouverneur Juan Maria Jauregui. A Saint-Sébastien (Pays basque), non loin du lieu de l'attentat, les manifestants marchaient sans scander de slogans, brandissant simplement leur banderole « Basta ya, ETA no » (« Ça suffit, non à l'ETA ») en tapant régulièrement dans leurs mains en hommage au défunt. Des responsables politiques basques de tout bord, à l'exception de la coalition Euskal Herriarrok, se trouvaient en tête du cortège.

Présent dans la ville, le premier ministre espagnol, José Maria Aznar, a affirmé que l'ETA avait « de sérieux motifs de s'inquiéter ». « J'espère qu'elle s'en rendra compte bientôt », a-t-il déclaré, sans plus de précisions, après s'être recueilli lors d'une cérémonie à la mémoire de la victime. - (AFP)

deux morts et une douzaine de blessés dans tout le pays ? La réponse n'est pas aisée. Pour le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, cette offensive d'été de l'ETA « est la preuve de sa faiblesse. L'ETA en rajoute en cruauté, car l'actuelle politique de fermeté pratiquée par le gouvernement lui cause des dommages en continu, mais nous ne céderons pas aux assassins ».

De fait, ce dernier attentat semble répondre au nouveau coup de filet opéré par la police espagnole qui, précisément la veille, venait d'arrêter deux etarras présumés, à Saragosse, soupçonnés de préparer un attentat contre le maire de la ville.

Pays basque ou en Espagne s'il n'appartient pas au monde nationaliste totalitaire ou, au minimum, s'il ne regarde pas à côté lorsque agissent les assassins ».

En d'autres termes, ce que chercherait l'ETA, c'est rendre irréparable le clivage déjà exacerbé et existant entre nationalistes et non-nationalistes, entraînant définitivement dans son sillage les modérés du Parti nationaliste basque (PNV, au pouvoir au Pays basque). Le passé démocratique et la vieille réputation du PNV ont déjà été mis à rude épreuve, ces derniers mois, par les accords qu'ils avaient conclus avec les radicaux proches de l'ETA, dans l'es-

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE LA PARTICIPATION ET DE LA COORDINATION DES RÉFORMES

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE PROJET D'APPUI A LA PRIVATISATION

ADJOINT AU COORDONNATEUR DE PROJET

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés du projet indiqué ci-dessus, publié dans la revue "Un Développement business" du 30 juin 2000.

Le Gouvernement Algérien a contracté un prêt auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le projet "Appui à la Privatisation". Une partie de ce prêt financera les services de consultants nécessaires à ce projet.

Le consultant sera appelé à assister le coordinateur de projet dans la mise en place de la cellule de coordination du projet, des procédures et du suivi des opérations. Il veillera au suivi quotidien des opérations et au respect des règles de passation de marché pour toute opération financée dans le cadre de ce projet.

Il assumera la responsabilité des tâches suivantes :

- Assistance au démarrage de la cellule.
- Organisation et gestion des activités de la cellule.
- Gestion technique et financière des ressources mises à la disposition de la cellule, notamment la soumission d'un budget trimestriel au MPCR et des tableaux standards d'exécution du projet.
- Supervision du suivi et contrôle des opérations financières liées aux activités de recrutement et d'appel d'offres des conseillers/banques d'affaires effectuées par le MPCR.
- Exécution des objectifs annuels de décaissement du projet, de chaque catégorie de dépenses et proposition d'amendement/réallocation de certaines catégories si nécessaire.
- Formation du personnel de la cellule.

Les services de l'adjoint du coordinateur doivent être fournis pendant une année (le contrat est renouvelable).

Le consultant devra posséder une expérience d'au moins une année comme gestionnaire de projets et une connaissance approfondie des procédures de passation de marché de la Banque ainsi que du français.

Il devra avoir les compétences suivantes :

- Expérience affirmée en gestion financière et administrative de projets.
- Expérience pratique dans les économies en transition ou les pays en voie de développement.

Le MPCR invite tous les candidats intéressés et répondant aux critères d'éligibilité sus-mentionnés de fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications pour effectuer ces services.

Un candidat sera sélectionné conformément aux dispositions des directives de la Banque Mondiale "Sélection et Emploi de Consultants".

Les candidats intéressés peuvent obtenir toutes les informations nécessaires à l'adresse ci-après :

K.N. ABID, COORDINATEUR DU PROJET - CELLULE DE COORDINATION DU PROJET
MINISTÈRE DE LA PARTICIPATION ET DE LA COORDINATION DES RÉFORMES
CHEMIN IBN BADIS EL MOUIZ - EL BIAR - ALGER
TÉL. : 02.92.98.85/à 93 POSTE 384 - FAX : 02.92.17.55
E-mail : ABID K N@hotmail.Com - knabid@Wissal.dz

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE LA PARTICIPATION ET DE LA COORDINATION DES RÉFORMES

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE PROJET D'APPUI A LA PRIVATISATION

EXPERT EN OPÉRATIONS DE PRIVATISATION AUPRÈS DE L'INSTITUTION DE PRIVATISATION

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés du projet indiqué ci-dessus, publié dans la revue "Un Développement business" du 30 juin 2000.

Le Gouvernement Algérien a contracté un prêt auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le projet "Appui à la Privatisation". Une partie de ce prêt financera les services de consultants nécessaires à ce projet.

L'expert international en transaction de privatisation sera chargé de conseiller l'Institution de privatisation dans toute la procédure relative à l'exécution des transactions.

Il assumera les responsabilités suivantes :

- Assistance à la concrétisation de toutes les transactions de privatisation du projet dans un délai de 24 mois ; il assistera l'institution dans l'exécution de chacune des opérations depuis la finalisation de la stratégie de privatisation jusqu'à la signature du contrat de cession ou des participations.
- Assistance à l'élaboration des termes de référence et contrats pour le recrutement des banques d'affaires, ainsi qu'à l'évaluation des offres et la sélection des candidats ;
- Assistance à l'organisation de l'institution, à la mise en place des procédures de suivi des dossiers, des appels d'offres, et à la préparation des banques de données pour les soumissionnaires.

L'expert devra avoir assumé pendant au moins une année des responsabilités similaires.

Il devra avoir :

- mené pendant au moins un an toutes les diligences menant à la clôture d'une transaction ;
- acquis durant une période supérieure à un an une expérience en négociation de transactions et de contrats complexes ;
- acquis une expérience de gestionnaire d'équipes pluridisciplinaires dans le cadre de l'exécution des transactions ;
- acquis une expérience de privatisation dans les pays en voie de développement et dans les économies en transition ;
- une connaissance approfondie du français.

Le MPCR invite tous les candidats intéressés et répondant aux critères d'éligibilité sus-mentionnés de fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications pour effectuer ces services.

Un candidat sera sélectionné conformément aux dispositions des directives de la Banque Mondiale "Sélection et Emploi de Consultants".

L'expert devra fournir ses services pendant une année (renouvelable).

Les candidats intéressés peuvent obtenir toutes les informations nécessaires à l'adresse ci-après :

K.N. ABID, COORDINATEUR DU PROJET - CELLULE DE COORDINATION DU PROJET
MINISTÈRE DE LA PARTICIPATION ET DE LA COORDINATION DES RÉFORMES
CHEMIN IBN BADIS EL MOUIZ - EL BIAR - ALGER
TÉL. : 02.92.98.85/à 93 POSTE 384 - FAX : 02.92.17.55
E-mail : ABID K N@hotmail.Com - knabid@Wissal.dz

Les ministres de la justice des Quinze font progresser l'espace judiciaire européen

Les problèmes des couples binationaux divorcés devraient être réglés en 2001

Réunis en conseil « informel » à Marseille les vendredi 28 et samedi 29 juillet, les ministres de la justice européens ont préparé le programme à

accomplir avant la fin de cette année, durant la présidence française de l'Union. Au menu, principalement, la reconnaissance mutuelle des déci-

sions de justice et l'harmonisation des procédures, la création d'instruments de coopération judiciaire et la lutte contre le crime organisé.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Les Quinze souhaitent accélérer la mise en place d'un espace judiciaire européen et sont très largement d'accord sur ses priorités. Tels sont les enseignements de la réunion « informelle » des ministres de la justice et de l'intérieur, tenue les 28 et 29 juillet à Marseille. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne avaient dressé une « feuille de route », lors d'un premier sommet en octobre 1999 à Tampere (Finlande) sur ces questions. A l'issue de cette réunion, les trois grands chapitres qui seront abordés dans les mois à venir concernent :

- la reconnaissance des décisions de justice (qualifiée de « pierre angulaire d'un espace judiciaire européen » par Elisabeth Guigou, la garde des sceaux) ;
- la lutte contre le crime organisé, y compris ce phénomène nouveau qu'est le cybercrime ;
- le développement d'instruments de coopération judiciaire, du type d'« Eurojust », ce collège de procureurs venant des différents pays membres et dont la mission sera de faciliter la coordination des investigations et des poursuites.

Les citoyens européens ont un intérêt évident, concret, qu'il s'agisse de leur vie personnelle, de leur activité économique ou de leur sécurité, à ce que des progrès soient accomplis dans ces domaines. Les « politiques » en sont conscients, mais admettent qu'il faudra du temps. « L'opinion publique est alertée par l'incongruité de voir subsister entre des pays si proches des procédures qui manifestent un certain manque de confiance », a commenté Elisabeth Guigou, la garde

des sceaux française, à propos des difficultés que soulève encore l'extradition de criminels à l'intérieur de l'Union, ajoutant, sur un plan plus général : « Ce qu'il faut bâtir, c'est cette confiance réciproque entre les systèmes judiciaires des différents Etats membres. »

Sur ce terrain, les Allemands apparaissent parmi les plus hésitants, en raison des réticences de leurs

que les marchandises, les capitaux ou les personnes », a résumé de façon imagée Antonio Vitorino, commissaire européen chargé de la justice et des affaires intérieures. L'objectif est qu'un jugement ou toute autre décision de justice rendu dans un Etat membre soit immédiatement exécutoire dans l'ensemble de l'UE. Il s'agit de supprimer progressivement la pro-

PME), celle-ci pourrait être complètement supprimée.

En matière du droit de la famille, un pas en avant a été acquis en 1999. Un nouveau règlement, « communautarisant » la convention dite de Bruxelles 2, prévoit, dans les divorces de couples binationaux (ressortissants de pays de l'UE), la désignation d'un juge unique pour désigner auquel des parents reviendra la garde des enfants. M^{me} Guigou propose de compléter ce règlement pour qu'un juge unique fixe également le droit de visite pour l'autre parent. L'idée a été favorablement accueillie et des propositions devraient bientôt être adoptées par le Conseil, probablement en 2001. L'étape suivante serait de confier à un seul juge le soin de déterminer les conséquences financières des divorces.

Au plan pénal, où les administrations nationales se montrent très soucieuses de conserver leurs prérogatives, les Quinze sont d'accord pour commencer par avancer sur le gel et la saisie des avoirs illicites provenant du crime organisé. Une décision-cadre devrait être approuvée durant la présidence française pour parvenir à une définition unifiée de l'infraction de blanchiment d'argent sale, puis adopter un texte autorisant l'exécution directe d'une mesure de saisie, lorsqu'un jugement dans ce sens a été rendu dans un pays de l'UE. M^{me} Guigou a plaidé pour la création rapide d'une unité provisoire d'Eurojust chargée de hâter la coordination entre juridictions nationales. La majorité des délégations ont marqué leur accord.

Philippe Lemaître

La Commission et la lutte contre le cybercrime

Le commissaire européen en charge des questions intérieures et de justice, Antonio Vitorino, a révélé à Marseille les grandes lignes de la lutte contre le cybercrime, qu'il soumettra aux Quinze à la rentrée : renforcement des législations nationales et des sanctions concernant la pornographie infantile sur Internet ; textes sur le piratage informatique, l'escroquerie aux cartes bancaires, ainsi que la lutte contre le racisme et les drogues. La Commission suggère la création, sous sa présidence, d'un « forum » rassemblant les régulateurs et les agences publiques chargées de la protection des données, les fournisseurs de services, les opérateurs de réseaux, les organisations de consommateurs.

Länder, jaloux de leurs compétences, mais aussi parce que animés du sentiment diffus que leur justice est plus sérieuse que celle des voisins... Les Britanniques ne se montrent pas plus allants, cela s'expliquant dans leur cas par une conception de l'Europe qui se limiterait volontiers à un marché unique. Ces réactions surgissent souvent lorsque le législateur européen s'efforce de faire progresser la reconnaissance mutuelle des décisions de justice.

Ce thème a été longuement traité à Marseille, et la présidence française souhaite engranger des résultats d'ici la fin de l'année. « Il faut que les décisions de justice circulent au sein de l'Union aussi librement

qu'au sein de l'Etat », a déclaré le juge national à refuser d'appliquer une décision prise dans un autre Etat. Un programme de travail concernant le civil et le pénal et fixant des échéances sera adopté avant la fin de l'année.

Les Quinze entendent approuver, également avant la fin 2000, le règlement « communautarisant » la convention de 1968 (dite de Bruxelles I) qui définit les règles de jugement des litiges commerciaux et patrimoniaux transnationaux. Le nouveau règlement mettra en place une *exequatur* (contrôle du juge national) très simplifiée. Dans le cas du recouvrement des impayés non contestés (très important pour les

Augusto Pinochet pourrait perdre son immunité parlementaire

SANTIAGO. L'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet fait face à de « hautes probabilités » de se voir retirer, mardi 1^{er} août, l'immunité parlementaire dont il bénéficie en tant que sénateur à vie, a estimé dimanche le quotidien *El Mercurio*. Cet avis est partagé par des sources proches du pouvoir judiciaire, qui rappellent que, parmi les vingt juges de la Cour suprême du Chili, une « claire majorité » défavorable au général Pinochet s'était dégagée lors de leur dernière réunion, il y a une semaine.

Lors de cette session, la Cour suprême avait rejeté, par onze voix contre neuf, une demande des avocats de l'ex-dictateur visant à ce qu'il soit soumis à des examens médicaux susceptibles d'empêcher son jugement pour des crimes commis sous son régime. Le 23 mai, la cour d'appel s'était prononcée par treize voix contre neuf pour la levée de l'immunité ; les avocats du général avaient fait appel de cette décision devant la Cour suprême. - (AFP)

Les deux Corées vont rouvrir leurs bureaux de liaison frontaliers

SÉOUL. Les deux Corées ont décidé, à l'issue d'entretiens à haut niveau qui se sont achevés lundi 31 juillet à Séoul, de rouvrir leurs bureaux de liaison, fermés depuis quatre ans, dans le village frontalier de Panmunjom, au milieu de la zone démilitarisée séparant les deux pays. Un accord de principe est également intervenu sur la reprise de la liaison ferroviaire entre le Nord et le Sud, selon le vice-ministre sud-coréen de la culture et du tourisme, Kim Soon-kyu.

Ces premiers pourparlers au niveau ministériel depuis 1992 font suite au sommet historique intercoréen de la mi-juin, à Pyongyang (Nord). Ils ont porté également sur la mise en place de groupes de travail afin de développer les échanges économiques, culturels et sportifs pour renforcer la confiance entre les deux pays. La question de la garantie des investissements a également été abordée. Les prochains entretiens auront lieu à Pyongyang à la fin août. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **LIBAN : Beyrouth a autorisé le déploiement au comptegouttes** de quelque 200 casques bleus de l'ONU, qui ont pris position dimanche 30 juillet dans quatre localités de la région évacuée le 24 mai par Israël, après un bref accroc avec le Hezbollah. Le redéploiement total devait se faire lundi. - (AFP)

■ **L'ancien président Amine Gemayel**, un des chefs chrétiens anti-syriens, est rentré dimanche 30 juillet au Liban, après huit ans d'exil en France. A son arrivée à l'aéroport, M. Gemayel s'est effondré en larmes dans les bras de sa mère, Geneviève. « Je suis content de revenir au Liban », a-t-il déclaré, avant de rendre hommage à « la résistance libanaise qui a libéré le sud du Liban », évacué le 24 mai après vingt-deux ans d'occupation par Israël. - (AFP)

■ **ALLEMAGNE : le parquet de Düsseldorf** a promis, dimanche 30 juillet, une récompense de 20 000 marks (10 000 euros) à qui fournirait des indices permettant d'élucider l'attentat qui a fait dix blessés, originaires de l'ex-URSS, dans une gare de la ville jeudi. La police n'a toujours pas découvert les auteurs de l'attentat ni leurs motivations. Une manifestation contre la « terreur nazie » sera organisée samedi 5 août, dans la ville, par des associations antifascistes. - (AFP)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE LA PARTICIPATION ET DE LA COORDINATION DES RÉFORMES

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE PROJET D'APPUI A LA PRIVATISATION

EXPERT INTERNATIONAL SPÉCIALISÉ DANS LES POLITIQUES DE MISE EN ŒUVRE DE PRIVATISATION AUPRÈS DU MINISTRE

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés du projet indiqué ci-dessus, publié dans la revue "Un Développement business" du 30 juin 2000.

Le Gouvernement Algérien a contracté un prêt auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le projet "Appui à la Privatisation". Une partie de ce prêt financera les services de consultants nécessaires à ce projet.

Le consultant sera appelé à conseiller au niveau stratégique le Ministre dans tous les aspects relatifs à la privatisation. Cet expert, non résident en Algérie, sera appelé à effectuer des missions intermittentes à Alger sur une période de un an (renouvelable).

Il assumera la responsabilité de conseiller le Ministre sur :

- Tous les aspects de mise en place d'un dispositif institutionnel permettant de lancer un programme de privatisation prioritaire ;
- Le choix définitif d'une liste préétablie par le MPCR d'entreprises prioritaires à privatiser ;
- La formulation d'une stratégie globale de privatisation ;
- L'établissement des procédures générales du programme et objectifs annuels du programme de privatisation ;
- L'organisation de séminaires de formation ou toute autre activité ;
- L'organisation, la gestion et les procédures de fonctionnement optimales de la Direction et de l'Institution chargées de la privatisation ;
- La formulation d'une stratégie nationale de communication et gestion des relations extérieures ; et
- La formulation des stratégies de privatisation proposées et qui sont spécifiques aux portefeuilles d'entreprises.

L'expert devra avoir occupé au moins un an la position de chef de file de programme de privatisation pour un Ministère ou une Agence de privatisation et posséder une expertise pointue dans les domaines liés à la formulation d'une politique générale de privatisation, ainsi qu'une connaissance approfondie du français.

Il devra avoir les compétences suivantes :

- Avoir mené pendant un moins un an toutes les diligences menant à l'exécution et à la clôture de transactions spécifiques ;
- Avoir négocié avec des banques d'affaires et des investisseurs internationaux dans le cadre de la clôture de transactions de privatisation ;
- Avoir participé à la formulation de politique et cadre institutionnel de privatisation ;
- Avoir acquis une expérience minimale d'un an dans les pays en voie de développement et dans les économies en transition.

Le MPCR invite tous les candidats intéressés et répondant aux critères d'éligibilité sus-mentionnés de fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications pour effectuer ces services.

Un candidat sera sélectionné conformément aux dispositions des directives de la Banque Mondiale "Sélection et Emploi de Consultants".

Les candidats intéressés peuvent obtenir toutes les informations nécessaires à l'adresse ci-après :

**K.N. ABID, COORDINATEUR DU PROJET - CELLULE DE COORDINATION DU PROJET
MINISTÈRE DE LA PARTICIPATION ET DE LA COORDINATION DES RÉFORMES
CHEMIN IBN BADIS EL MOUIZ - EL BIAR - ALGER
TÉL. : 02.92.98.85//à 93 POSTE 384 - FAX : 02.92.17.55
E-mail : ABID K N@hotmail.Com - knabid@Wissal.dz**

OSP

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE LA PARTICIPATION ET DE LA COORDINATION DES RÉFORMES

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE PROJET D'APPUI A LA PRIVATISATION

EXPERTS CONSEIL EN STRATÉGIE AUPRÈS DE LA DIVISION DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI DE LA PRIVATISATION

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés du projet indiqué ci-dessus, publié dans la revue "Un Développement business" du 30 juin 2000.

Le Gouvernement Algérien a contracté un prêt auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le projet "Appui à la Privatisation". Une partie de ce prêt financera les services de consultants nécessaires à ce projet.

Les deux consultants sélectionnés seront appelés à assister la Division de la Programmation et du Suivi de la Privatisation du Ministère de la Participation et de la Coordination des Réformes, en tant qu'experts conseil en stratégie. Chaque expert sera placé sous la supervision directe de la Direction et réalisera toutes les missions qu'elle lui confiera.

Il assumera la responsabilité de :

- Assister à la création d'un pipeline d'entreprises à privatiser ;
- Assister la Division de la Programmation et du Suivi de la Privatisation dans :
 - le suivi de l'exécution des marchés et exploitation des travaux de cabinets d'études ;
 - la supervision du suivi, contrôle et évaluation des conseillers et études relatives à la privatisation ;
 - l'élaboration de notes techniques pour proposer une stratégie de privatisation pour chaque transaction ou chaque groupe de transactions ;
 - l'assistance à l'identification des contraintes juridiques et à la révision des actes juridiques déjà préparés par la division.

Chaque expert devra avoir exercé pendant au moins une année les fonctions de Chargé d'un portefeuille d'entreprises à privatiser.

Il devra avoir :

- élaboré des stratégies spécifiques de privatisation d'entreprises, développé des modèles et scénaris d'évaluation d'entreprises ;
- participé à des négociations de transactions complexes de privatisation ;
- acquis une expérience dans les pays en voie de développement et dans les économies en transition ;
- une connaissance approfondie du français.

Le MPCR invite tous les candidats intéressés et répondant aux critères d'éligibilité sus-mentionnés de fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications pour effectuer ces services.

Les deux candidats seront sélectionnés conformément aux dispositions des directives de la Banque Mondiale "Sélection et Emploi de Consultants".

Les deux experts sélectionnés devront fournir leurs services pendant une année (le contrat est renouvelable).

Les candidats intéressés peuvent obtenir toutes les informations nécessaires à l'adresse ci-après :

**K.N. ABID, COORDINATEUR DU PROJET - CELLULE DE COORDINATION DU PROJET
MINISTÈRE DE LA PARTICIPATION ET DE LA COORDINATION DES RÉFORMES
CHEMIN IBN BADIS EL MOUIZ - EL BIAR - ALGER
TÉL. : 02.92.98.85//à 93 POSTE 384 - FAX : 02.92.17.55
E-mail : ABID K N@hotmail.Com - knabid@Wissal.dz**

OSP

ENQUÊTE Le climat change. La France sort d'une longue crise, commencée dans les années 70 et qui s'est traduite, pendant vingt-cinq ans, par de massives destructions d'em-

ploi, la relégation de centaines de milliers de personnes dans le chômage, la pauvreté ou l'exclusion et la perte de confiance dans les politiques. C'est par eux que *Le Monde* commence



SORTIE DE CRISE

une enquête sur la perception de la croissance et de ses effets. ● LES ÉLUS LOCAUX se retrouvent à leur tour en possession de « cagnottes ». ● À GIVET, dans les Ardennes, le conflit de

l'usine Cellatex est venu rappeler que la croissance ne met pas fin à toute restructuration industrielle et que le mauvais temps frappe toujours certaines régions.

La croissance redonne confiance aux élus face aux électeurs

Parlementaires, maires, présidents de conseils généraux ou régionaux respirent mieux. Ils témoignent du changement d'ambiance dans une société où le chômage est moins menaçant, où l'activité augmente les recettes fiscales, mais où les relents de crise suscitent davantage de violence

C'EST arrivé doucement, presque imperceptiblement, par des petits riens, des poignées de main plus franches, des fronts moins plissés, un accueil plus chaleureux. A présent, députés, maires, présidents de conseils généraux ou régionaux, tous en témoignent : ça va mieux, beaucoup mieux, même. La reprise économique, ils la vivent au quotidien, dans leur permanence, sur les marchés, dans le courrier qui leur est adressé. « Toutes les semaines, je vais sur le marché. Il y a sept, huit ans, c'était la corvée. J'en prenais plein la figure, constate Didier Mathus, député (PS) de Saône-et-Loire et maire de Montceau-les-Mines. Les années 90, chez moi, étaient celles d'une sorte de dépression nerveuse collective. Maintenant, c'est beaucoup plus détendu. Je me sens moins agressé. »

Il y a un ton différent dans le courrier ou dans les demandes de rendez-vous les jours de permanence. « J'ai des souvenirs, pas si lointains, de ces heures terribles où, rendez-vous après rendez-vous, on me demandait un emploi, un logement, on venait hurler sa détresse. Je voyais des hommes pleurer devant moi. A la fin de la matinée, je mesurais toute mon impuissance d'élu », raconte Bernard Poignant, maire (PS) de Quimper. « Quand je rentrais chez moi, le soir, après mes permanences, j'étais anéanti », se souvient M. Mathus.

Il y a, aussi, l'adieu aux discours mécaniques que l'on prononçait sur la « fin du tunnel qui allait arriver et qui ne venait jamais », sur la « parenthèse de la rigueur qui n'en finissait pas de se refermer », confie d'autres. « J'ai quarante et un ans et, depuis plus de vingt ans, je



n'entendais parler que de déclin et ressasser que cette formule : « Battons-nous pour l'emploi ! » L'ambiance a changé », observe Renaud Muselier, député (RPR) des Bouches-du-Rhône et premier adjoint au maire de Marseille. « Pendant vingt ans, on a été systématiquement rendus responsables de la hausse du chômage. C'était le symbole de notre échec. On écrivait aux entreprises pour leur demander un emploi. La plupart du temps, on savait que ça ne servirait à rien. Maintenant, j'apprends au hasard, dans la rue, que telle ou telle personne a été embauchée », raconte M. Poignant.

« UNE EXIGENCE PLUS FORTE »
« Le climat a vraiment changé, la pression sur l'emploi s'est d'abord

allégée, puis inversée », confirme Jean-Pierre Raffarin, sénateur (DL) de la Vienne et président du conseil régional Poitou-Charentes. « Ce qui est nouveau, c'est que les jeunes arrivent à trouver du travail au pays et dans des délais raisonnables », se réjouit Claude Saunier, sénateur (PS) des Côtes-d'Armor, maire de Saint-Brieuc. Aujourd'hui, quand on aborde les élus dans la rue, c'est aussi pour leur demander d'embellir la ville, d'organiser des festivals. « Je sens monter une exigence plus forte sur la qualité de vie, y compris chez les gens modestes », constate Marie-Hélène Aubert, députée (Verts) d'Eure-et-Loir.

Il y a même des phénomènes que, foi d'élu, on n'aurait jamais imaginés. « Je suis président de ré-

gion depuis 1988, c'est la première année que je vois des appels d'offres rester infructueux. Les entreprises de bâtiment et travaux publics ont vécu pendant des années sous perfusion des marchés publics. Les prix étaient bas, mais les chantiers étaient longs et, au moins, les entrepreneurs étaient payés. Aujourd'hui, ils n'ont plus besoin de nous. » Cette expérience est partagée par la plupart des responsables de collectivités locales. « Avant, quand on ouvrait les plis, on voyait bien qu'ils s'entre-tuaient pour avoir les marchés. C'était à qui pratiquerait le prix le plus bas. Maintenant, ils ne répondent même plus. C'est l'indicateur le plus fort de la reprise », confirme M. Mathus. Les rénovations d'écoles ou d'hospitiaux, la construction d'un gymnase ou de la salle polyvalente promise doivent parfois être différées, alors que l'argent rentre dans les caisses des collectivités locales. Même à Valenciennes, ville-symbole de la crise entre toutes, on sent la différence. « Les villes pauvres ont le sentiment d'être un peu moins pauvres », constate le maire Jean-Louis Borloo, député (UDF) du Nord.

PLUS DE MARGES DE MANŒUVRE
Euphoriques, les politiques ? Non, tout juste soulagés. Car il y a le reste, tout le reste, qui pèse lourd, encore. « L'euphorie, je n'y cède pas », lance Didier Migaud, député (PS) de l'Isère. « Même si l'embellie est indiscutable, on n'est pas sorti de la crise. Il y a encore des signes très forts de détresse sociale », prévient Christian Cuvillier, député (PCF) de Seine-Maritime et maire de Dieppe. Maires de droite ou de gauche, présidents de conseils gé-

néral ou régional, ils sont bien placés pour voir que leurs budgets d'aide sociale ne diminuent pas. « J'ai environ douze mille bénéficiaires du RMI dans le département et je n'arrive pas à réduire ce nombre », regrette Michel Dinet, président (PS) du conseil général de Meurthe-et-Moselle. « Le problème, c'est ceux qui restent. C'est

ZOOM LES FRANÇAIS ONT LE MORAL

La France tourne « à plein régime », titrait l'Insee dans sa dernière note de conjoncture, publiée le 7 juillet. Et le moral des Français s'en ressent. Depuis quelques mois, toutes les enquêtes d'opinion se font l'écho de ce renversement de tendance.

Selon un sondage BVA réalisé du 17 au 19 février, près des trois quarts des personnes interrogées (72 %) répondaient qu'elles avaient « plutôt bon moral », contre 25 % d'avis inverses. Le baromètre mensuel de la Sofres va dans le même sens, même si sa présentation est moins encourageante. A la question : « Avez-vous l'impression que les choses vont en s'améliorant ? », ils sont en juillet 2000, 37 % à répondre favorablement, contre 42 % qui expriment le sentiment que les « choses ont tendance à aller plus mal ». La progression des opinions positives est spectaculaire : en février 1998, le baromètre ne comptait que 13 % d'optimistes contre 66 % de pessimistes et ils étaient, respectivement, de 24 % et 48 % en juillet 1999.

l'enquête « dure ». Et ce noyau-là est très demandeur », confirme M. Mathus. « Les employeurs ont pris les plus employables. Il nous reste ceux qui n'ont réussi ni intégration scolaire, ni intégration professionnelle. On disait « no future » mais, pour eux, c'est « no present », dit Pierre Cardo, député (DL) des Yvelines et maire de Chanteloup-les-Vignes, où 75 % des habitants vivent dans les cités d'HLM.

Pour les élus de ces villes en difficulté, la croissance est là, certes, mais ils ne redoutent rien tant que « l'aveuglement » qu'elle est susceptible d'entraîner. « La reprise va rendre la société beaucoup plus dure. Je crains des explosions sporadiques, pas les émeutes des années 80, mais avec des comportements beaucoup plus violents », observe M. Cardo. « Surtout, n'oublions pas le quart de siècle passé ! Le vrai risque serait de laisser tomber, de couper toutes les structures de la crise », prévient en écho M. Poignant.

« La croissance nous redonne des marges de manœuvre. Les politiques ne peuvent plus dire : « Je ne peux rien faire, car je n'ai pas d'argent », constate Julien Dray, député (PS) de l'Essonne. La croissance leur donne également le sentiment de servir à quelque chose. « La réhabilitation de la politique, c'est aussi cela : que les gens voient que l'action publique donne des résultats », affirme M. Migaud. Comptables de la crise, les politiques se sentent-ils crédités de la reprise ? Silence. Soupir. Et, dans un souffle, ils murmurent : « Oh, ça, je n'en suis pas sûr... »

Jean-Michel Bezat
et Pascale Robert-Diard

Les villes et les départements ont aussi leurs « cagnottes »

ILS PRÉFÉRERAIENT ne pas trop en parler, mais, si l'on insiste un peu, ils admettent que, oui, c'est vrai, les impôts de la croissance retournent aussi dans les caisses des collectivités locales. L'Etat n'est pas le seul : dans les communes, dans les départements, dans les régions, se constituent depuis quelques mois de discrètes « cagnottes ».

Que l'investissement des entreprises reparte, et c'est la taxe professionnelle, ressource majeure des collectivités locales, qui en bénéficie. Que les ménages décident enfin d'acquiescer à un appartement ou un pavillon, et les droits de mutation et la taxe d'habitation s'en ressentent. L'effet de cette reprise est inégalement réparti, et reste encore limité, du fait que l'impôt engrangé en 2000 est établi sur les bases de 1998, mais il a déjà réservé quelques bonnes surprises. Dans la communauté d'agglomération de Quimper, par exemple, qui regroupe 83 000 habitants, il est prévu 3,3 millions de francs supplémentaires pour la seule taxe professionnelle cette année et plus de 2 millions de francs de plus sur les droits de mutation.

« Ça va un peu mieux », constate également Didier Mathus, maire (PS) de Montceau-les-Mines, dont la ville était quasiment en faillite en 1995. Dans la communauté urbaine du Creusot, que préside son voisin, le député André Billardon (PS), « on commence vraiment à ressentir la différence », indique-t-il. Les prévisions leur accordent 10 millions de francs supplémentaires de dépenses d'investissement par an, pour les cinq prochaines années. Une manne inattendue qui contribue aussi à améliorer le moral des élus. « On a de grands projets, ce qui n'était même pas envisageable ces dernières années », observe M. Mathus. « Pendant les années de crise, on perdait 3 ou 4 % de taxe professionnelle par an. On en gagne aujourd'hui de 5 à 8 %. On perdait

1 000 emplois net tous les ans. On en gagne [aujourd'hui] 5 000 », se réjouit Renaud Muselier, député (RPR) des Bouches-du-Rhône et premier adjoint au maire de Marseille.

Le retour de la croissance, c'est de l'argent en plus, mais aussi, parfois, des dépenses lourdes en moins. Les collectivités locales ont payé un lourd tribut à la crise. Les budgets sociaux ne cessaient d'augmenter pour faire face, à la fois, à l'augmentation des besoins de la population et au désengagement régulier de l'Etat. A Montceau-les-Mines, l'Epicierie sociale, créée en 1995 pour distribuer gratuitement des denrées alimentaires, a vu ces derniers mois sa fréquentation nettement diminuer. « Elle me coûte aujourd'hui 50 % moins cher qu'il y a cinq ans », explique M. Mathus.

ATTENDUS SUR LES IMPÔTS

Et, bien sûr, comme pour l'Etat, se pose déjà la question de savoir à quoi on va affecter ces surplus. « Cela va me permettre d'accélérer d'abord le désendettement », indique Bernard Poignant, maire (PS) de Quimper. Au sein de l'Association des régions de France, que préside le sénateur Jean-Pierre Raffarin (DL), un débat aussi s'est engagé sur les nouvelles priorités budgétaires. Faut-il, par exemple, maintenir les aides régionales à la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises, au moment où celles-ci ont de toute façon besoin d'embaucher et bénéficient ainsi d'un effet d'aubaine ? La réponse varie d'une région à l'autre.

Les élus se savent d'abord attendus sur la baisse des impôts. Dans les communes et dans les conseils généraux, on fait déjà ses calculs. A quelques mois des élections municipales et cantonales, ces « cagnottes » locales tombent drôlement bien.

P. R.-D.

Le calme des vieilles troupes et la nervosité des bleus

IL Y A les « grands brûlés » de 1993 et les « bénis des dieux » de 1997. Et cela fait une sacrée différence. Au sein du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, ces deux catégories-là se sont souvent opposées, piquées, agacées. Jusqu'à l'incompréhension, parfois. « En 1997, devant le groupe, j'avais plaisanté avec les nouveaux élus, raconte Claude Bartolone, aujourd'hui ministre de la ville. Je leur avais dit : « Foncez sur les marchés, embrassez tout le monde, montrez-vous ! Profitez-en, ça ne durera pas ! » Le pessimisme déabusé de l'« ancien », qui avait connu les années terribles et douloureuses de la fin du second septennat de François Mitterrand, ne s'est pas vérifié. « On peut toujours aller embrasser sur les marchés ! Je ne sais pas s'ils se rendent compte... », observe M. Bartolone, avec ravissement, trois ans plus tard.

Cette blessure d'ancien combattant rescapé de 1993, Didier Mathus aussi la garde en lui. « Maintenant, on s'habitue, mais, il y a un an, on se disait : « Ce n'est pas possible, ça ne va pas du-

rer. » Le député de Saône-et-Loire a senti tout de suite la « psychologie politique différente » de ses collègues de la vague de 1997. « On était quasi pestiférés. On représentait les mauvaises années Mitterrand. Eux nous agaçaient avec leur côté Zorro, génération Jospin, vrais purs », dit-il.

LES « GRANDS BRÛLÉS DE 1993 » IRONISENT

Puis sont venues les premières épreuves. Quelques nuages dans le ciel de la popularité, un mouvement de chômeurs, en décembre 1997, qui menaçait de s'étendre ; ou encore, à l'automne 1998, la crainte du « trou d'air » annoncé par Dominique Strauss-Kahn. Les vieilles troupes ont pris leur revanche, avec leur calme légendaire. « Il y a eu une vraie différence entre ceux qui avaient connu les périodes de tangage et les petits nouveaux, très inquiets au moindre changement climatique », constate M. Bartolone. A Matignon, on confirme : « Dans les moments difficiles, on a vu ceux que le roulis n'impressionne pas et ceux qui rédigent leur testament au premier coup de vent. » Dans

le groupe, les « grands brûlés de 1993 » ironisent sur les atermoiements de la « génération de confort ».

Le premier ministre n'est d'ailleurs pas le dernier à s'étonner des impatiences ou des angoisses de sa jeune garde parlementaire. « Ils en verront d'autres », souffle-t-il, avec une pointe d'agacement. Et il n'apprécie pas du tout que certains d'entre eux manquent à l'appel, lors du vote du texte sur la chasse, par crainte des retombées électorales. « On a trouvé un peu saumâtre de voir certains élus de 1997 paniquer face à une poignée de chasseurs, alors que, nous, on a dû se coltiner pendant des années des fermetures industrielles, avec des milliers d'emplois à la clé », observe un autre « brûlé ». Lorsqu'il les reçoit, par petits groupes, à l'Hôtel Matignon, Lionel Jospin ne manque jamais de le leur rappeler : « Ne te plains pas ! Tu peux marcher la tête haute au bout de trois ans. »

P. R.-D.

Cellatex rappelle que tout ne va pas bien partout

GIVET (Ardennes)
de notre envoyé spécial
M. le maire de Givet arpente sa pharmacie, la mine fatiguée mais l'esprit rasséréné. Au petit matin

REPORTAGE

Pour la ville, cette affaire, c'est trois ans de création d'emplois perdus

de ce jeudi 20 juillet, Alain Vandeveld (UDF) sait que les 153 derniers salariés de Cellatex, la filature de rayon mise en liquidation judiciaire le 5 juillet, ne feront pas sauter leur usine bourrée de sulfure de carbone. Quatre heures plus tôt, le préfet, les élus et les syndicats sont parvenus à désamorcer un conflit... explosif (*Le Monde* du 21 juillet). Dans la Pointe de Givet, bout de terre ardennaise qui s'enfonce en Wallonie, le vote du protocole, à la quasi-unanimité, n'a rien changé à l'affaire : il y a belle lurette qu'on ne croit plus aux

promesses de sortie de crise, et les « Cellatex » ont la victoire amère.

Revenu à Givet, en 1994, après douze ans d'absence, le curé n'a pas reconnu son pays, vidé de ses industries et frappé par « l'exode des forces vives ». Dans la vallée de la Meuse, la mémoire des hommes est encore meurtrie par la « casse » des aciéries de la Chiers, au début des années 80. « A l'époque, les boulons volaient bas, racontent-ils. S'il n'y a pas eu mort d'homme, c'est un miracle. » La dureté du combat des ouvriers de Cellatex et le déversement de 5 000 litres d'acide sulfurique dans un canal passant sous l'usine sont un lointain écho de ces années. « Cellatex, c'était le pire des cas de figure », estime Philippe Vuilque (PS), député de la circonscription : une entreprise adossée à un groupe dans une région enclavée dont l'image est peu flatteuse.

Personne ne croyait à une relance de l'entreprise, qui produisait pourtant la meilleure fibre de viscose de France, affirment les ouvriers. Ni le ministère de l'indus-

trie, ni le préfet, « ni les élus de droite, des notables de province qui ne veulent pas être bouculés », accuse Laurent Baumel, jeune conseiller de Pierre Moscovici à Paris, et probable tête de liste de la gauche pour les municipales de mars 2001. Excessif ? « Toutes tendances confondues, les élus ont déployé une énergie énorme pour nous », nuance Remo Pesa, responsable sécurité-environnement de l'usine et porte-parole des grévistes durant le conflit. « On est peut-être passés à côté de quelque chose, lâche Michèle Marquet, maire (PS) de la commune voisine de Chooz, mais on s'est battus avec nos tripes et notre cœur. »

À COUPS DE MILLIONS

Et à coups de millions. Le district a racheté les murs de la société pour 7,5 millions de francs et financé, tardivement, un audit du cabinet Arthur Andersen. Les pouvoirs publics ont fait pression sur EDF pour obtenir des délais de paiement et fermé les yeux sur les libertés que l'usine - classée « Se-

veso » - prenait avec la réglementation sur l'environnement. Dès la mise en règlement judiciaire, à la mi-1999, ils ont participé au comité de suivi avec la direction et les syndicats. M. Vuilque a haussé le ton pour convaincre les conseillers de la ministre que ce n'était pas un conflit comme un autre.

Ce funeste 5 juillet, Cellatex a détruit autant d'emplois que la ville en a créé en trois ans. « Il nous manque des grandes gueules », regrette Jean-Louis Joffrin, secrétaire général de l'union départementale CGT. Une Aubry, un Fabius, un Chevènement, capables de mettre tout leur poids dans la balance pour faire venir une grosse entreprise. Le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, le reconnaissait, le 28 juillet, dans *L'Humanité* : la Pointe est « particulièrement pénalisée sur le plan économique ». Le retentissement national de ce conflit atypique aura au moins permis de le rappeler au gouvernement.

J.-M. B.

M. Jospin et M. Chevènement se sont expliqués, samedi, sur la Corse

Les amis du ministre de l'intérieur excluent qu'il donne sa démission

Les propos de Jean-Guy Talamoni, chef de file du groupe Corsica Nazione de l'Assemblée de Corse, réaffirmant l'objectif de l'indépendance et sa soli-

darité avec les clandestins (*Le Monde* daté 30-31 juillet) ont provoqué l'indignation de Jean-Pierre Chevènement, samedi 29 juillet, sur

France 2. Le premier ministre qui a rencontré, samedi, M. Chevènement, a indiqué que les deux hommes se donnaient le « temps de la réflexion ».

LES SPÉCULATIONS sur l'attitude de Jean-Pierre Chevènement ont continué alors que l'on ignorait encore que le ministre de l'intérieur avait rencontré, samedi 29 juillet, dans la plus grande discrétion, Lionel Jospin. Un proche de M. Chevènement, Sami Naïr, vice-président du Mouvement des citoyens (MDC), a ainsi affirmé, dimanche, à l'Agence France-Presse, qu'« il n'est pas question de démission pour l'instant ». Evoquant le rôle du MDC dans l'équilibre de la majorité, M. Naïr estime que « trente-six accommodements sont possibles et imaginables ». Samedi, interrogé, à la fin d'un conseil des ministres de l'intérieur européens, sur l'issue du différend qui l'oppose au premier ministre dans le dossier corse, M. Chevènement avait lui-même lancé : « Ayez de l'imagination et vous trouverez ! »

Le ministre de l'intérieur a surtout réagi vivement, samedi, aux propos qu'avait tenus, la veille, devant l'Assemblée de Corse, le porte-parole des nationalistes (*Le Monde* daté 30-31 juillet). « Jean-Guy Talamoni a affirmé que son objectif, c'est l'indépendance ; il a multiplié les menaces et il a affirmé sa solidarité avec l'auteur de crimes de sang, et on peut penser à Yvan Colonna [assassin présumé du préfet Claude Erignac en février 1998, toujours en fuite]. Je trouve cela absolument scandaleux », a déclaré M. Chevènement sur France 2. M. Naïr a évoqué les mêmes déclarations de M. Talamoni, en souhaitant

que celles-ci soient « condamnées et par le président de la République, et par le premier ministre ».

Après Charles Pasqua, président du RPF, et José Rossi, président de l'Assemblée de Corse et président du groupe DL de l'Assemblée nationale, Yves Cochet, député (Verts) du Val-d'Oise, a invité M. Chevènement à quitter le gouvernement. « Le ministre de l'intérieur explique que le projet de loi, qui sera en partie écrit par ses services, est contraire à ses convictions et qu'il ne l'assume pas. Jean-Pierre Chevènement a une étonnante

M. Chevènement, Renaud Donnedieu de Vabres, député (UDF) d'Indre-et-Loire, a déclaré, lundi, sur RTL, que « si Lionel Jospin considère qu'il peut avoir dans son gouvernement quelqu'un qui refuse d'appliquer sa politique, il aura l'air un peu grotesque, mais c'est son problème ». M. Donnedieu de Vabres souhaite que le premier ministre ou le ministre de l'intérieur vienne s'expliquer, « au plus vite, ces jours-ci », devant la commission des lois de l'Assemblée nationale.

Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, es-

« Le ministre de l'intérieur n'est pas ministre de la Corse, le projet de loi sera le texte de tout le gouvernement »

Daniel Vaillant

capacité d'innovation gouvernementale », ironise le député dans un entretien publié samedi par *France-Soir*. Rappelant que la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, a défendu un projet de loi sur la chasse qui ne correspondait pas à ses propres convictions, M. Cochet ajoute : « Si le désaccord est acceptable, qu'il fasse comme Voynet sur la chasse. S'il n'est pas acceptable, qu'il en tire les conséquences. »

Partisan d'une démission de

time, en revanche, que son collègue de l'intérieur n'a pas à démissionner. « Le ministre de l'intérieur n'est pas ministre de la Corse, le projet de loi sera le texte de tout le gouvernement », assure M. Vaillant dans un entretien publié par *Le Parisien-Dimanche*. Le ministre considère par ailleurs qu'il n'est « pas déterminant » que le président de la République s'exprime ou non sur le dossier corse, « tant que la modification de la Constitution n'est pas à l'ordre du jour ».

Se démarquant de Démocratie libérale, dont il est l'un des vice-présidents, François d'Aubert a appelé, de son côté, à s'opposer au plan de M. Jospin qu'il juge « inacceptable » pour trois raisons. « Moralement inacceptable », notamment parce qu'il a été « négocié avec ceux-là même qui refusent de condamner la violence, le terrorisme et le racket, ce plan l'est aussi politiquement et institutionnellement : déléguer un pouvoir législatif sans contrôle et dans des domaines essentiels à une assemblée locale reviendrait à transformer rapidement l'île en une sorte de république bananière », écrit l'ancien ministre du budget, qui est aussi l'ancien président d'une commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les activités de la Mafia et auteur d'un livre consacré à *L'Argent sale* (Plon, 1993).

Enfin, le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, a fait sienne la proposition émise par Jean-Louis Debré (*Le Monde* daté 23-24 juillet) d'organiser, le moment venu, un référendum sur la Corse. « Ce n'est pas la décentralisation que demandent les nationalistes corses, mais le démantèlement de la République et de nouveaux privilèges. Leur représentant réclame la corsification de l'emploi, c'est-à-dire la discrimination raciale à l'embauche, et l'amnistie des assassins du préfet Erignac, tout en déclarant que la violence ne s'arrêtera qu'avec l'indépendance », a affirmé le député des Hauts-de-Seine.

Jean-Louis Saux

Le gouvernement va adapter les mutuelles à l'Europe par voie d'ordonnance

Le calendrier parlementaire est surchargé

SURCHARGE du calendrier parlementaire, crainte de sanctions européennes, le gouvernement français a tranché. Le code de la mutualité, qui régit quelque cinq mille mutuelles, va être réformé afin de se mettre en conformité avec les deux directives européennes de 1992 sur les assurances. C'est finalement la voie de l'ordonnance qui a été choisie par Lionel Jospin, avec l'aval de Jacques Chirac. Le gouvernement doit approuver, en conseil des ministres – avancé au mardi 1^{er} août, avant la trêve estivale qui ira jusqu'au jeudi 24 août –, un projet de loi l'habilitant à recourir à la procédure des ordonnances pour réformer ce code de la mutualité, comme il l'a fait récemment pour le code de la santé publique ou pour le code rural. Le projet d'habilitation sera présenté au Parlement à la fin de septembre.

L'encombrement parlementaire n'aurait pas permis d'adopter cette réforme par la voie législative normale avant la fin de 2001. Exerçant la présidence de l'Union européenne depuis le 1^{er} juillet, la France a voulu accélérer le mouvement. Un avant-projet avait été élaboré fin mai (*Le Monde* du 23 mai) et transmis au Conseil d'Etat, qui avait rendu un avis favorable, début juillet, avec quelques réserves de détail. M. Jospin avait indiqué, le 8 juin, au congrès de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), qu'il espérait soumettre au conseil des ministres « avant fin juillet » un texte qui serait la « quatrième grande loi du mutualisme » depuis 1898.

LE RAPPORT DE MICHEL ROCARD

La France est, depuis plus de sept ans, dans le collimateur des autorités européennes, la Cour de justice lui ayant adressé deux injonctions. Les directives européennes auraient dû être transposées avant le 1^{er} janvier 1994. La FNMF s'est déclarée, le 28 juillet, « satisfaite » du recours à la procédure d'ordonnance. Les ordonnances ne faisant pas l'objet de discussions parlementaires, la FNMF a rappelé qu'elle avait certes approuvé, le 25 mai, les grandes lignes du projet gouvernemental, mais qu'elle compte voir le gouvernement introduire « les modifications qu'elle juge nécessaires, notamment de voir reconnue la notion de groupement d'intérêt mutualiste et qu'une fédération mutualiste puisse se porter partie civile pour protéger le terme de mutuelle ». Le satisfecit est le même du côté de la Fédération des mutuelles de France (FMF), qui avait annoncé, en juin, son retour au sein du mouvement mutualiste majoritaire, représenté par la FNMF. En revanche, la Fédération nationale interprofessionnelle des mutuelles (FNIM) regrette qu'il « n'y ait pas de débat parlementaire avec discussions et amendement ».

Concrètement, cette réforme est bien plus qu'un simple toilettage. Elle reprend les grandes lignes du rapport de Michel Rocard, remis au

premier ministre en mai 1999, qui tentait de concilier le respect des règles européennes, fondées sur la logique commerciale des assurances, et la spécificité des mutuelles, héritières d'un esprit de solidarité. Les mutuelles vont devoir séparer leurs œuvres sociales et sociales de leurs activités d'assurance, en créant des « mutuelles-sœurs », sans renoncer à la notion de groupe. Autre élément, les deux tiers du conseil d'administration de la « mutuelle-sœur » pourront être communs avec la mutuelle « de tête ». La spécificité mutualiste est toutefois respectée, en opposition avec les mutuelles d'assurance (relevant du code des assurances). Le nouveau texte définit les mutuelles comme « des personnes morales de droit privé à but non lucratif ».

Mode d'emploi et précédents

La voie de l'ordonnance, prévue par l'article 38 de la Constitution, a déjà été utilisée par le gouvernement de Lionel Jospin, notamment pour arrêter rapidement certaines dispositions de caractère législatif dans les départements d'outre-mer. La Constitution prévoit qu'une fois la loi d'habilitation votée par l'Assemblée et le Sénat, « les ordonnances sont prises en conseil des ministres après avis du Conseil d'Etat ». Elles entrent en vigueur dès leur publication au *Journal officiel*. Au terme du délai fixé dans la loi d'habilitation, le gouvernement doit déposer devant le Parlement un nouveau projet de loi, dit de ratification, dont l'adoption confère aux ordonnances une valeur législative.

La voie des ordonnances avait été utilisée par Alain Juppé, en 1996, pour sa réforme de l'assurance-maladie. En 1986, lors de la première cohabitation, cette procédure avait été l'occasion d'un conflit entre François Mitterrand et Jacques Chirac.

Cette réforme va instituer un statut de l'élu mutualiste rompant avec le principe du bénévolat, ce qui obligera à rendre public l'« ensemble des rémunérations versées au directeur général et à chacun des dix salariés les mieux rémunérés », de même que les « sommes et avantages de toute nature versés à chacun des administrateurs ». Le projet insiste aussi sur la non-sélection des assurés en fonction de leur état de santé. L'ombre de l'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) planant sur les mutuelles, cette réforme met l'accent sur les obligations de transparence et de contrôle, définissant avec précision les procédures de liquidation judiciaire.

Pascale Santi

M. Giscard d'Estaing : « Je ne me laisserai jamais d'être utile »

CINQ COLONNES à la Une pour Valéry Giscard d'Estaing. Dans un long entretien accordé à *Victor*, le supplément hebdomadaire du quotidien belge *Le Soir* (daté 29-30 juillet), l'ancien président de la République revient sur ses thèmes favoris : l'Europe, le quinquennat et lui. « J'ai eu une expérience qui s'est arrêtée en 1981. Depuis la longue présidence de François Mitterrand, j'essaie d'être créatif. Ce qui m'intéresse, ce sont les concepts. Ils ne guident pas assez la vie politique française », explique M. Giscard d'Estaing.

A la question « Vous sentez-vous influent ? », il répond : « Ce n'est pas à moi de le dire ! Mais, dans l'affaire du quinquennat, j'ai déposé une proposition de loi de cinq lignes. Et la réforme a toutes les chances d'aboutir. Je pense souvent au mot de Léonard de Vinci : « Je ne me laisserai jamais d'être utile ».

Puis, l'ancien président glisse cette confiance : « Il y a deux choses qui guident ma vie : le temps et la beauté. Pas seulement la beauté féminine, la beauté de tout de ce que l'on peut

contempler ! Le temps, c'est à la fois la matière première et la dimension tragique de la vie. Il fait tout et il use tout. Lorsque j'avais une vie publique active, je vivais avec le temps. Lorsque mes fonctions se sont interrompues, le temps a fui... » S'il apprécie en esthète le qualificatif de « mieux nuisant » de la droite dont on l'a gratifié – « Mieux nuisant, c'est pas mal, ça ! » –, il refuse celui de « scorpion » : « Je n'ai jamais été un scorpion, je n'ai jamais cherché à nuire aux autres. Ce sont ceux qui connaissent des échecs dans leur vie et qui ne les assument pas, qui vous les imputent », souligne-t-il.

« J'ÉCRIRAI EN TEMPS UTILES MES MÉMOIRES »

Mais il prévient aussitôt qu'« on n'est pas là pour refaire l'histoire de 81. Cela mettrait en cause des gens qui sont encore en fonction ou en activité politique. J'écrirai en temps utiles mes Mémoires », précise-t-il.

Evoquant le quinquennat, il souligne que cette réforme doit donner « plus de souplesse » à un pays « qui a le sentiment d'avoir

sa grandeur derrière lui ». Pour les Français, poursuit-il, « la modernité est moins une aspiration qu'une menace. Il faut s'adapter intellectuellement à la modernité. Et, pour cela, il faut un système politique plus flexible », ajoute-t-il, en déplorant que « désormais, les gens les plus talentueux vont vers les entreprises. La filière service public-politique est interrompue ».

A propos de l'Europe, l'ancien président affirme que la présidence française est « un événement qu'il ne faut pas surdimensionner », même si « le moment est intéressant parce que le débat sur la nature de l'Union européenne ressurgit ».

Plutôt pessimiste sur les chances d'aboutir à un accord sur la réforme des institutions avant décembre 2000, M. Giscard d'Estaing se félicite en revanche du discours du ministre allemand des affaires étrangères, Joscha Fischer. « C'est une démarche encourageante pour l'opinion. Car si l'on regarde ses pieds on ne voit pas l'horizon », observe l'ancien président.

Jacques Chirac assure aux familles des otages de Jolo qu'« un processus a commencé avec l'appui des autorités philippines »

LES FAMILLES des Français retenus en otage aux Philippines par le groupe islamiste Abu Sayyaf ont été reçues pendant une heure et quart dimanche à l'Élysée par le président Jacques Chirac. « Un processus a commencé avec l'appui des autorités philippines auprès desquelles nous intervenons sans relâche », leur a déclaré le chef de l'Etat, cité par le porte-parole adjoint de l'Élysée, Frédéric Désagneux.

Au total, six Français sont entre les mains des rebelles. Sonia Wendling et son ami Stéphane Loisy, ainsi que la Franco-Libanaise Marie Moarbès, avaient été capturés le 23 avril. Maryse Burgot, Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura, journalistes de France 2, sont détenus depuis le 9 juillet.

Lors de l'entretien à l'Élysée, auquel participait le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, il s'agissait pour le président de la République, a indiqué M. Désagneux, de « faire le point de la situation » avec les parents des otages, de « leur donner les dernières informations en sa possession » et de « les assurer que la France continue à faire tous les ef-

forts possibles pour obtenir leur libération ». « Sachez que nous faisons et que nous continuerons de faire tout ce qui est humainement faisable pour ramener tous les otages le plus vite possible et dans les meilleures

conditions possibles. Nous y mettons toute notre énergie et tout notre cœur », leur a dit M. Chirac.

Une rançon a été payée par « Der Spiegel »

Une rançon a été payée par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* pour obtenir la libération, le 28 juillet, de son journaliste Andreas Lorenz. Ce dernier avait été enlevé le 2 juillet et était retenu sur l'île de Jolo par un groupe distinct du groupe Abu Sayyaf. C'est la rédaction du *Spiegel* qui a négocié elle-même la libération de son correspondant. Le journal ne révèle pas le montant de la rançon, se contentant d'indiquer que l'argent a été préparé par la Deutsche Bank de Manille et remis aux rebelles, dans un sac de sport, par des intermédiaires. Dans un article, le journaliste allemand libéré jeudi écrit avoir entendu les séparatistes réclamer jusqu'à 3 millions de dollars pour sa libération. Un mois plus tôt, M. Lorenz avait déjà été retenu et très vite libéré contre le versement de 25 000 dollars. Le journaliste raconte, sous formes de notes, les conditions de sa détention et le comportement de ses ravisseurs à son égard.

neuf visiteurs, qui sont repartis sans faire de déclaration. M. Chirac avait déjà rencontré, le 4 mai, à Chambéry, lors d'une visite en Savoie, les parents de Stéphane Loisy et, le 4 juillet, à Strasbourg, le père de Sonia Wendling.

Les parents de M^{me} Wendling n'ont pas participé à la rencontre de dimanche. Ils avaient fait savoir, le 28 juillet, qu'ils ne pourraient pas se rendre à l'invitation du président de la République en raison de l'état de santé de la mère de la jeune femme. Dans des déclarations au *Journal du Dimanche* et au *Parisien*, Jean Wendling, le père de Sonia, souligne le fait que des otages allemands, malaisiens et philippins ont déjà été libérés en échange de fortes sommes, alors que les autorités françaises se refusent toujours officiellement à envisager le paiement d'une rançon.

« On m'a fait comprendre, dit-il, que les organismes privés étaient libres de faire ce qu'ils voulaient. Tout le monde voit qu'en ce moment des sommes conséquentes sont versées notamment du côté allemand. Je ne fais pas une critique, c'est une simple constatation. » « Dans l'immediat, je maintiens ma confiance à notre gouvernement. Mais si dans les prochains jours d'autres otages sont relâchés sans que rien ne change pour les Français, je changerai peut-être d'avis. Je crois que n'importe quel père réagirait comme moi », ajoute M. Wendling.

Les principaux chiffres

Les mutuelles ont trois grandes activités : les remboursements complémentaires de l'assurance-maladie, les garanties de prévoyance et le développement des établissements médicaux, médico-sociaux et sociaux.

● La FNMF revendique 3 000 mutuelles adhérentes, animées par 100 000 élus, 16 millions de cotisants (environ 30 millions de personnes protégées) et 55 000 salariés. Elle dénombre 1 500 établissements et services médicaux, paramédicaux et sociaux. Le chiffre d'affaires généré a atteint 73,5 milliards de francs en 1998 (55 milliards en prestations complémentaire maladie).

● La FMF déclare fédérer 750 groupements mutualistes totalisant 1,5 million d'adhérents (4 millions de personnes protégées). Elle compte plus de 300 établissements et services sanitaires et sociaux.

● La FNIM compte 30 mutuelles et 1,3 million d'adhérents (4 millions de personnes couvertes).

CONCOURS ESG

> Concours parallèles d'entrée : en 1^{er} année pour les diplômés Bac+2 (DEUG, DUT, BTS) et en 2^{ème} année pour les diplômés de Licence et Maîtrise

> 4 épreuves :
• Test TAGE MAGE de la FNEGE
• QCM en Anglais
• Entretien individuel
• Entretien en Anglais

> Concours d'entrée : 14, 15 et 16 Septembre 2000

> Date limite d'inscription : 1^{er} Septembre

DIPLÔME ESG (Bac+5)
VISE PAR L'ETAT

Indice notoriété des Grandes Ecoles parisiennes auprès des entreprises
1^{er} : HEC - 2^{ème} : ESSEC - 3^{ème} : ESCP
4^{ème} : ESG
(Classement Nouvel Economiste - Janv. 2000)

ESG
25 rue Saint-Ambroise
75011 PARIS
Tél. : 01 53 36 44 19
Fax : 01 43 55 73 74
Web : www.esg.fr

Le récit des seize heures qui ont précédé le naufrage de l'« Erika »

Des membres de la préfecture maritime interrogés

« **RISQUE éventuel** », « situation préoccupante » ou « danger imminent » ? L'interrogatoire, par la juge d'instruction parisienne Dominique de Talancé, des trois membres de la préfecture maritime de Brest qu'elle a mis en examen à la mi-mai, suite au naufrage de l'Erika, a surtout joué sur les mots. Convoqués les 10 et 12 juillet, le commissaire en chef Velut, le capitaine de vaisseau de Monval et le capitaine de frégate Geay ont expliqué leur appréciation de la situation du pétrolier dans les seize heures qui ont précédé l'accident (Le Monde du 1^{er} juin).

Les trois hommes, de permanence le week-end du naufrage, se voient reprocher par M^{me} de Talancé « l'abstention volontaire de prendre les mesures permettant de combattre un sinistre ». La magistrate voudrait savoir pourquoi ces trois membres du Centre opérationnel de la marine (COM), chargé de déclencher les procédures de secours, sont restés passifs après le premier appel de détresse envoyé par le commandant du navire, Karun Mathur, le samedi 11 décembre, à 14 h 08.

A cet instant, le commandant Mathur fait état d'une forte gîte. « Une forte gîte n'est pas forcément liée à une avarie majeure », a estimé le commissaire en chef Velut. « Le problème de gîte n'est pas un problème d'avarie, mais un problème de stabilité du navire », a également souligné le capitaine de vaisseau de

Monval. « C'était la situation préoccupante d'un navire en difficulté, a-t-il insisté. Ce n'était pas la situation d'un bateau en danger imminent. Sinon, il aurait maintenu son message de détresse. » MM. Geay et de Monval n'ont d'ailleurs pas mentionné cette information à leur supérieur. « Je reconnais ne pas avoir prévenu M. Velut de l'alerte, compte tenu de sa brève durée », a expliqué le capitaine de frégate Geay.

Les trois hommes ont également précisé les responsabilités respec-

« C'était la situation préoccupante d'un navire en difficulté. Ce n'était pas la situation d'un bateau en danger imminent »
Le capitaine de vaisseau de Monval

tives du Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross), dépendant du ministère des transports, qui possède les moyens d'action, et du Centre opérationnel de la marine (COM), sous la tutelle de la préfecture maritime, qui décide de la mise en action de ces moyens. « A 15 heures, je n'ai pas à prendre de décision, car cela relève du Cross, qui ne me demande pas à ce moment de mettre à sa disposition des moyens », a déclaré le capitaine de frégate Geay.

Ne fallait-il pas s'enquérir plus précisément de la situation auprès du Cross, qui était en contact avec le pétrolier, demande la juge. « Il s'agit de la responsabilité pleine et entière du CROSS, a répondu le capitaine de vaisseau de Monval. (...) Je n'ai pas estimé nécessaire de demander au Cross des informations supplémentaires, car nous étions sortis de ce problème de sauvetage et je n'ai pas pouvoir de leur donner des instructions : il s'agit d'une coopération. » Le commissaire en chef Velut renvoie, lui aussi, la responsabilité sur le Cross, rappelant qu'à 17 h 30 il prévient la préfecture et « signale qu'il contrôle le navire parfaitement ».

Vers 19 heures, le commandant Mathur annonce qu'il se déroute vers Donges (Loire-Atlantique). A 21 heures, le commandant du port de Saint-Nazaire apprend par un émissaire à terre du propriétaire de l'Erika que le bateau a des fuites. Craignant une pollution, il prévient le Cross, qui prévient à son tour la préfecture maritime. Interrogé, le commandant Mathur confirme, à 22 h 50, des fuites internes et des déchirures sur le pont, information transmise à la préfecture à 23 h 30, selon la chronologie définie par le rapport du Bureau enquête-accident/mer, dépendant du ministère des transports.

A cette heure, le préfet maritime Naquet-Radiguet est présent à la préfecture maritime. Il vient de signer une mise en demeure concernant un autre bateau en difficulté, le Maria-K. La mise en demeure est un acte officiel intimant à un armateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser le danger. Un remorqueur portuaire est envoyé à la rencontre du Maria-K.

Pourquoi ne pas avoir prévenu le préfet maritime et fait signer une autre mise en demeure pour l'Erika ? « A 23 h 30, l'Erika ne présentait qu'un risque éventuel », répond le capitaine de vaisseau de Monval. Hors des eaux territoriales, « les autorités françaises peuvent-elles intervenir ? », demande la juge. « Oui, il y a possibilité si le danger est grave et imminent pour les côtes françaises », répond le commissaire en chef Velut, qui affirme que l'Erika ne répondait pas à ces critères. S'appuyant sur les définitions des conventions internationales, il ajoute également qu'« un pétrolier peut être en danger grave mais pas imminent ».

Benoît Hopquin

La reprise des vols des Concorde d'Air France est en débat, six jours après le crash de Gonesse

Les dernières investigations mettent le pilote hors de cause

La question de la reprise des vols des Concorde d'Air France devait être débattue, lundi 31 juillet, lors d'une réunion

ministère des transports. Les dernières investigations effectuées par le Bureau enquête-accidents (BEA) mettent le pilote du Concorde

hors de cause. Trois incidents ont affecté, pendant le week-end, des Concorde exploités par British Airways.

● **Deux réunions devaient se tenir**, lundi 31 juillet, au ministère des transports. La commission d'enquête mise en place mardi 25 juillet, à la demande de Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, devait se réunir dans l'après-midi dans les locaux du ministère des transports. Cette commission, qui travaille en étroite liaison avec le Bureau enquête-accidents (BEA), est présidée par Alain Monnier, chef de l'inspection générale de l'aviation civile et de la météorologie, et est directement rattachée au ministre des transports. Son vice-président est le chef du BEA, Paul-Louis Arslanian. Une autre réunion a débuté, lundi matin, au ministère des transports à l'initiative de la direction générale de l'aviation civile (DGAC), de la CAA (Civil Aviation Authority), son homologue britannique, avec la présence d'experts des deux compagnies exploitantes (Air France et British Airways), ainsi que des spécialistes du constructeur aéronautique EADS, de Bae Systems et des motoristes Rolls-Royce et Snecma. Cette réunion pourrait ensuite se prolonger dans les locaux d'Air France, à Roissy. A l'occasion de cette réunion pourrait être prise la décision de la reprise des vols des Concorde d'Air France. Cette commission est en effet chargée de proposer de nouvelles mesures destinées à renforcer la sécurité pour les vols du supersonique. « La Commission va passer en revue

la totalité des points de sécurité qui peuvent être améliorés, à la lumière évidemment de l'accident de mardi et des points que l'enquête technique conduite par le BEA aura soulevés », a expliqué un porte-parole de la DGAC. Elle analysera également l'ensemble des incidents que l'avion a connus depuis sa mise en exploitation.

● **Les enquêteurs du Bureau enquête-accidents** continuent de ratisser le terrain de Gonesse (Val-d'Oise) où un Concorde d'Air France s'est crashé, mardi 25 juillet. Ils ont découvert sur la piste un grand nombre de débris parmi lesquels des lambeaux de pneus et, annoncent-ils dans un communiqué publié dimanche 30 juillet, une pièce qui « paraît provenir d'un réservoir de carburant ». Ils ont - à partir de la masse de l'avion et des conditions atmosphériques au moment de l'accident - recalculé la distance parcourue par le Concorde pour qu'il atteigne la fameuse « vitesse V1 », au-delà de laquelle l'appareil doit décoller quelles que soient les circonstances, sous peine de se crasher en bout de piste. Ce jour-là, la vitesse V1 a été atteinte 32 secondes après le lâcher des freins, alors que l'avion avait parcouru 1 200 mètres et, précise le communiqué du BEA, « tous les débris retrouvés se trouvaient après ce point ». Il semble donc que le commandant soit totalement hors de cause, souligne un expert de l'aviation civile : « L'événement qui

est à l'origine de l'accident s'est apparemment produit alors qu'il n'avait plus le choix sur la décision à prendre. »

Quelle est la nature de cet « événement » ? Les seules certitudes que les enquêteurs ont, pour l'instant, sont que « les flammes aperçues après le décollage ne proviennent pas d'un moteur mais, selon toute vraisemblance, d'une fuite importante de carburant », indique le dernier communiqué du BEA. Ils savent aussi qu'un ou deux pneus du train d'atterrissage principal gauche ont explosé et que, du même côté, le moteur numéro deux a faibli, puis s'est arrêté et que le moteur numéro un a subi des baisses de puissance (Le Monde daté 30-31 juillet). L'un des scénarios les plus plausibles est que l'explosion des pneus a projeté des débris qui ont, d'une part, percé l'aile et le réservoir qui s'y trouve et, d'autre part, été ingérés par les moteurs. Mais au BEA, on se refuse à entrer dans le jeu des hypothèses.

« L'important, c'est maintenant de déterminer la séquence dans laquelle ces événements successifs se sont produits. Il y a là un travail de chronologie très complexe à faire », souligne Didier Bonnel, du BEA. Lui seul permettra, éventuellement, de cerner avec certitude la cause de cet enchaînement d'incidents.

● **Trois incidents surtout liés à un contexte psychologique**, selon les professionnels, ont affecté le bon fonctionnement de certains

Concorde de la compagnie British Airways. L'un d'entre eux, assurant le trajet Londres-New York, a été déroté pour une « odeur de carburant », dimanche 30 juillet au soir, vers un aéroport canadien. Un autre Concorde n'a pas décollé, dimanche 30 juillet au matin, de l'aéroport londonien de Heathrow « en raison d'un problème de ravitaillement », obligeant un Concorde de remplacement à partir vers New York. Enfin, un mélange de carburant et d'air s'est produit, samedi, dans un moteur d'un autre Concorde de British Airways à destination de Londres, mais les véhicules de secours n'ont pas eu à intervenir.

● **La gendarmerie des transports aériens (GTA)** a mis en place, samedi 29 juillet, un numéro de téléphone destiné aux témoins, visuels ou auditifs, de l'accident du Concorde (01-48-96-30-28). Les enquêteurs espèrent obtenir de nouvelles informations sur les circonstances du drame, entre le décollage et le crash.

Au cours du week-end, ils ont reçu environ 200 appels jugés « intéressants ». Par ailleurs, le directeur du BEA, Paul-Louis Arslanian, a lancé, dimanche 30 juillet, un appel à toutes les personnes qui auraient récupéré et conservé des morceaux de l'appareil.

François Bostnavaron, Jean-Paul Dufour et Fabrice Lhomme

A Lyon, un jeune Angolais est allé sept fois en prison pour séjour irrégulier

LYON

de notre correspondante

Il vit depuis près de dix ans en France. Il n'a pas le droit d'y rester mais les autorités ne parviennent pas à l'expulser, d'autant qu'il dit courir un risque en cas de retour en Angola, son pays d'origine. Sans avoir commis d'autre délit que ce long « séjour irrégulier », Justino Masseko Nzuzi totalise sept séjours en prison. Interpellation, arrêté de reconduite, prison pour refus d'embarquer, libération... il a déjà parcouru plusieurs fois ce cercle vicieux. Lundi 24 juillet, il a quitté la prison Saint-Joseph, à Lyon, où il était détenu pour séjour irrégulier depuis mars, pour le centre de rétention de l'aéroport de Satolas. Depuis, il attend de savoir s'il va être expulsé de France vers l'Angola, où il n'a jamais vécu.

Jeudi 27 juillet, son avocat a obtenu une audience devant le tribunal administratif pour demander l'annulation de la destination - l'Angola - fixée par l'arrêté de reconduite à la frontière pris par le préfet du Rhône. Le juge s'est déclaré incompétent, renvoyant la décision à une formation collégiale qui devrait se prononcer dans les jours qui viennent. La situation de son client est inextricable.

M. Nzuzi est angolais mais il est né au Zaïre, le 9 mars 1969, où ses parents angolais avaient trouvé refuge. Il y a vécu jusqu'à

l'âge de vingt ans. Il parle le français et non le portugais, pratiqué en Angola. En septembre 1989, selon son récit, il a tenté de rejoindre l'Angola où ses parents étaient rentrés. A sa descente d'avion à Luanda, il est arrêté et enrôlé par l'armée pour combattre les forces rebelles. En avril 1990, son groupe est attaqué par les rebelles de l'Unita, poursuit M. Nzuzi, et il est fait prisonnier. Il s'évade et rejoint les forces gouvernementales, mais ne parlant pas le portugais, il est pris pour un traître et envoyé en prison où il est torturé et battu à coups de matraque. En novembre 1990, après une grève de la faim, il est conduit dans un hôpital dont il s'évade. Il prend alors un avion de Luanda pour l'Italie puis rejoint la France, le 4 février 1991.

INTERDICTION DU TERRITOIRE

Dès son arrivée, il demande l'asile. Mais le 25 février 1991, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) refuse son dossier. Tous ses recours ultérieurs seront rejetés. Le 22 octobre 1991, un arrêté de reconduite à la frontière lui est signifié. Mais cette décision ne peut être exécutée après son refus d'embarquer à Roissy. Depuis, il partage sa vie entre arrestation, comparution immédiate et détention. Le 7 novembre 1994, le tribunal de grande instance (TGI) de Lyon a prononcé une interdiction du territoire national de six ans. Le 29 janvier 1997,

la préfecture du Rhône l'a mis en demeure de quitter la France. Justino Masseko a alors tenté de rejoindre l'Italie et la Grande-Bretagne mais il a été refoulé à la frontière.

En février 2000, le TGI de Lyon l'a, de nouveau, condamné à six mois de prison ferme et à trois ans d'interdiction du territoire. Il a voulu profiter de l'opération de régularisation de 1997 mais l'administration a estimé qu'il ne remplissait pas les critères requis, n'ayant pas de famille en France. Malgré des certificats médicaux attestant ses blessures corporelles, l'administration estime qu'il n'apporte pas la preuve qu'il encourt un véritable danger dans son pays. Les autorités jugent qu'un retour en Angola ne porterait pas atteinte à sa vie privée.

Son avocat, Bernard Mompoin, souhaite demander le réexamen de son dossier. Mais l'interdiction du territoire français qui frappe son client bloque toute procédure. L'avocat souhaite déposer une requête en relèvement de cette mesure. La seule issue légale serait d'obtenir une assignation à résidence, jusqu'à présent refusée par la préfecture. Les associations lyonnaises de défense des sans papiers sont mobilisées. En cas de nouvel échec, l'avocat de M. Nzuzi envisage de former un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme.

Sophie Landrin

Polémique après des perquisitions dans un centre pour toxicomanes à Sarcelles

COMMENT concilier l'existence de confidentialité indispensable au fonctionnement d'un centre d'accueil pour toxicomanes et les nécessités d'une instruction judiciaire dans une affaire de drogue ? La question se pose à Sarcelles (Val-d'Oise) depuis la saisie, le 17 juillet, par Magali Tabareau, juge d'instruction au tribunal de Pontoise, des dossiers médicaux des patients suivis au centre de méthadone Rivage.

Tout commence avec l'affaire de C., un homme âgé de trente-trois ans au moment où il est adressé, en juin 1999, par son médecin généraliste au centre de soins spécialisés pour toxicomanes (CSST) Rivage. « Ce patient a menacé les autres patients et le personnel soignant, perturbant ainsi le bon fonctionnement de notre structure, raconte le docteur Gilles Nester, psychiatre et responsable du centre. Nous avons décidé son éviction sans interrompre pour autant sa prise en charge. » Arrêté pour avoir revendu de la cocaïne, C. est incarcéré au

17 juillet, la liste des patients suivis au centre. Elle transmet les dossiers médicaux à l'expert du conseil de l'ordre des médecins afin d'examiner les résultats des tests urinaires des patients suivis. « Ces tests urinaires sont obligatoires pour les personnes sous méthadone, précise Gilles Nester. Ils recherchent la présence de méthadone, ce qui prouve que le produit a bien été pris, et celle, éventuelle, d'autres produits absorbés : autres opiacés, drogues illégales ou légales. Ils s'inscrivent dans le cadre contractuel d'un suivi sanitaire et non dans un cadre judiciaire. »

LETTRE OUVERTE

De nombreuses associations, dont Aides, l'Association française de réduction des risques, la Ligue des droits de l'homme, Médecins du monde, le Syndicat des avocats de France ou le Syndicat de la magistrature, ont adressé, vendredi 28 juillet, une lettre ouverte à Lionel Jospin. « Comment convaincre les usagers d'entrer dans une démarche

de soins si, de ce seul fait, ils s'exposent à des poursuites judiciaires ? » interrogent-elles. Saluant les « résultats spectaculaires » de la politique de santé en direction des usagers de drogues au cours des cinq dernières années, les signataires estiment que « les pratiques judiciaires ne doivent pas traverser l'accès aux soins et le travail des équipes » prenant en charge des toxicomanes. Dans leur lettre ouverte au premier ministre, les associations soutenant le centre Rivage insistent sur le fait que « les examens urinaires sont un outil thérapeutique pour les équipes, mais ne sont en aucun cas destinés à apporter une preuve judiciaire de l'usage ». Elles adressent donc une mise en garde : « Sans garantie de la confidentialité, les équipes ne pourront pas continuer à les pratiquer. » A leurs yeux, « les patients ne doivent pas être considérés comme des délinquants ni les soignants comme des auxiliaires de police et de justice ».

Paul Benkimoun

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

SUP'AVOCAT

- Session intensive d'été Août / septembre
- Cours par correspondance d'été : juin / septembre

- Toutes matières écrites
- Préparations orales sur place
- Enseignants : avocats et professeurs d'université
- Petits groupes

Taux de réussite exceptionnel.

Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

Saint-Tropez brille encore au soleil

Les stars désertent le célèbre port provençal et les paparazzi se désolent. Mais des centaines de milliers de touristes viennent quand même chaque jour rêver devant les bateaux, à la grande joie des Arsène Lupin

TOULON

de notre correspondant

Bardot ne se montre pas plus que Johnny. Barclay est sur le départ. Vadim s'en est allé. Mais l'important est toujours de côtoyer cette gloire passée, d'un pas lent comme celui des puissants que rien ne presse. Avec 5 600 résidents en hiver et 80 000 visiteurs par jour en été, Saint-Tropez reste encore Saint-Tropez, et son centre-ville, « pas plus grand que la place de la Concorde », comme se plaît à le répéter Jean-Michel Couve, le maire, est étouffé par le flot des voitures et des vacanciers.

A l'heure du laitier, des éboueurs et des premiers étals du marché provençal, la scène est encore déserte. Des gamins s'en viennent par petites bouffées de rire, traversent la place des Lices et remontent vers les locaux tout proches du centre aéré. Ils sont une centaine dont les parents sont commerçants, pompiers ou ouvriers et qui préfèrent « se retrouver entre eux... un peu en retrait de la grande foule », explique Laurence Couillault, directrice de cette structure où « on évite de bronzer idiot ».

Ils sont du côté où Saint-Tropez préserve sa quiétude et ses maisons basses et écaillées qui clignent de l'œil sous leurs volets étroits. En cette période, nombreux sont les Tropéziens à louer appartements, garages et caves à des tarifs prohibitifs, à fuir le village pour l'arrière-pays ou les villages du Piémont dont est originaire une partie de la population. Le soleil brille sur le port, la mer retient son clapotis. Les badauds passent et repassent, yeux et bouche en hublots devant les yachts blancs crévés d'hélicoptères. En face, à la terrasse du Gorille, quelques paparazzi dévisent comme chaque matin sur les difficultés du métier : « Ça devient vraiment difficile. Les stars désertent, se planquent. Et quand elles ne le font pas, c'est que leurs photos n'intéressent personne. »

Vers les 13 heures, la lumière crépite comme dans les toiles de Signac accrochées au premier étage du Musée de l'Annonciade, qui propose une exposition d'Edouard Vuillard. Il fait frais et beau dans ce havre de silence dont le conservateur se réjouit qu'il « attire quatre fois plus de visiteurs en été que durant le reste de l'année. De plus, c'est un public généralement très cultivé... et les cornets de glace sont aussi rares que les chiens en laisse ». Pascal est un habitué du musée. Il n'en fréquente que les abords. Trente-six ans – dont dix-huit sur la route – et une dizaine de premier rôle usé par l'alcool, il revendique un statut de « professionnel ». Rien à

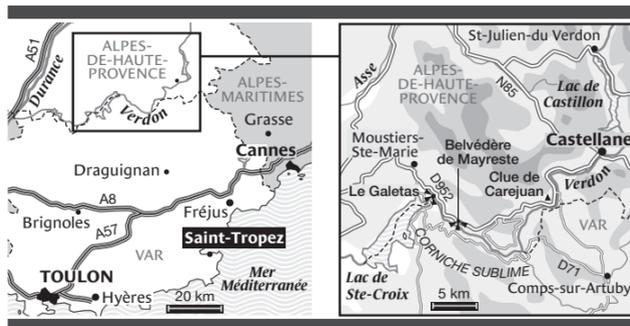


voir avec la quinzaine de SDF qui vivent ici à l'année mais qui, l'été venu, sont privés d'accès aux abris de chantier dans lesquels ils peuvent dormir et se doucher. Place nette pour le spectacle. Pascal fait la saison avec Olla, son teckel : « Neuf cents balles par jour en moyenne... juste en filant mauvaise conscience aux touristes ou aux mecs sur les yachts. En hiver, je file vers la Guadeloupe, la Martinique... »

« LA TENTATION EST FORTE »

Comme tant d'autres, Pascal a un faible pour la tarte tropézienne, cette spécialité lancée en 1955 par un pâtissier polonais fraîchement installé qui en vendait alors une dizaine par jour. La jet-set de l'époque s'est prise de passion pour ce biscuit fourré d'une crème dont la composition est jalousement protégée. Aujourd'hui, Albert Dufresne, qui a pris la suite de l'affaire, emploie une vingtaine de pâtisseries pour fabriquer les dix-mille tartes qu'il vend chaque jour dans ses cinq boutiques et auprès de tous les restaurants de la ville.

Des policiers passent, nombreux. On a quasiment triplé les effectifs pour atteindre une cinquantaine d'hommes, « car ici la tentation est encore plus forte », confesse un poli-



cier, pour qui « l'été est la période bénie pour les voleurs à la tire comme pour les monte-en-l'air, qui n'hésitent pas à cambrioler les maisons alors que les propriétaires sont au bord de la piscine, quand ils ne se font pas inviter à des parties durant lesquelles ils se transforment en Arsène Lupin... »

Le paraître fait partie de l'artifice, et certains vont au bout de cette logique. Arielle fait partie des gigs (gigolos et gigolettes). Elle a vingt-deux ans, un physique avantageux, et finit ses études de droit. Elle a découvert « cette occupation par hasard, l'an dernier, au bar d'un hôtel chic avec une amie. Depuis, j'ai rencontré des gens très intéressants, dans tous les milieux. J'ai noué des contacts profes-

sionnels qui me sont précieux quand je rentre à Paris. Et je vis des vacances de rêve... sans déboursier. Ni coucher. »

Le soir venu, à l'heure où les paparazzi décrochent, les fêtes commencent. Fiat Lux... Saint-Tropez est une coupe de soleil. Et les spécialistes d'EDF croisent les doigts. Malgré de récents travaux, le réseau est plutôt fragile du fait de ses quarante ans d'âge. Avec 50 % de résidences secondaires, la consommation augmente de moitié pendant l'été avec des pointes de 63 % sur le port, où les bornes électriques ont une puissance de 60 Kwh (l'équivalent de 12 maisons individuelles de 100 m²). « Dès que les gros propriétaires arrivent, la tension monte : ils

mettent en route les chauffages de piscine, la climatisation... »

Une préoccupation pour Eric Mascaro, responsable de centre. Il sait garder son calme face à ces clients particulièrement exigeants, qui peuvent faire appel aux services de dépannage pour remettre en route leur disjoncteur ou pour se plaindre de la couleur du compteur qui s'harmonise très mal avec les murs de la cave... Pour être encore plus rapides, les hommes de la lumière devraient être équipés de trotinettes... électriques.

La nuit tombée, restaurants et paillotes se vident. C'est l'heure des fêtes, où l'on retrouve des bribes de cette ambiance un peu sulfureuse et mythique d'un « Saint-Tropez dont l'insouciance s'estompe » pour Olivier Le Quellec, qui entame la seconde partie de sa journée de travail. Ce jeune loup de trente-six ans est à la fois président de l'office de tourisme et agent immobilier. Il est à la tête d'une des plus grosses agences de la presqu'île, réalise 300 millions de francs (46 millions d'euros) de chiffre d'affaires – entre ses agences de Saint-Tropez, de Megève et de Cannes – et s'est spécialisé dans les transactions supérieures à 20 millions de francs (3 millions d'euros). Il sait prendre son temps, « rencontrer

les clients potentiels là où ils sont, créer des relations de confiance... Au moment de la vente, tout se passe sans problème. »

De la Villa Romana aux Caves du Roy, notre homme côtoie « ceux qui font la nouvelle image de Saint-Tropez, les grands patrons comme Bernard Arnault, François Pinault ou Vincent Bolloré », dont on sent qu'ils fascinent beaucoup plus Olivier Le Quellec que les stars du show-biz, même si celles-ci sont les plus nombreuses à pouvoir investir jusqu'à 400 000 francs (61 000 euros) dans une location... hebdomadaire.

Pourtant, Saint-Tropez se normalise. La municipalité veut développer le tourisme d'affaires, les congrès ; elle travaille en coulisse pour en modifier l'image encore un peu trop permissive à son gré. L'heure est à la « requalification ». Le dernier recensement laisse apparaître une baisse de 5,5 % de sa population, qui vieillissante, se met en association pour « mieux vivre » et fustiger le bruit ou la cohue. Et M. le maire passe ses vacances d'été en Ardèche.

José Lenzini

Prochain article :
Les grottes du Périgord

Pratique

● **Accès.** Pour se rendre à Saint-Tropez par la route, en provenance de l'ouest, prendre l'A 8, sortie Le Cannet-des-Maures puis la D 558 ; en provenance de l'est, sortir de l'A8 à Le Muy, direction Sainte-Maxime, et la D25. Trois gares (Les Arcs, Saint-Raphaël et Toulon), et trois aéroports (Nice, Toulon-Hyères et l'aérodrome

de La Môle) desservent Saint-Tropez.

● **Capacités d'accueil.** La ville compte 34 hôtels, soit 885 chambres.

● **À découvrir.** Évidemment ses plages, comme celles de Pampelonne et de La Bouillabaisse, ses bars et ses clubs de nuit qui font la renommée de Saint-Tropez... mais aussi son patrimoine architectural avec la vieille ville, la Citadelle et le port. L'un des monuments les plus photographiés reste la célèbre gendarmerie popularisée par Louis de Funès. Dans les alentours, Sainte-Maxime, Ramatuelle ou Gassin sont des hauts lieux touristiques.

● **Événements.** Régates de L'Aoûtienne le 13 août ; le 56^e anniversaire du débarquement en Provence le 15 ; les Nuits musicales du château de la Moutte les 4 et 24. Également jusqu'au 30 août, le 21^e Salon des peintres de Saint-Tropez (salle Jean-Despas) ; et deux expositions : Edouard Vuillard : paysages et intérieurs jusqu'au 2 octobre au Musée de l'Annonciade et l'Archéologie sous-marine jusqu'au 31 octobre au Musée naval de la Citadelle. Comme chaque année, Ramatuelle organise son Festival de jazz, du 16 au 19 août.

● **Renseignements.** Office du tourisme, tél. : 04-94-97-45-21. Internet : www.nova.fr/Saint-Tropez

Les gorges du Verdon, cathédrale verte de la Provence

TOULON

de notre correspondant

A quelques encablures de la cohue et des chères paillettes tropéziennes, dans une fracture de grès, secret et inaccessible, coule le Verdon, qui au fil des siècles a patiemment façonné ses gorges sur une centaine de kilomètres entre Castellane et le lac de Sainte-Croix. Affluent chétif de la Durance, il se déploie en boucles qui imposent une capricieuse frontière entre le Var et les Alpes-de-Haute-Provence. Ce site géologique et touristique unique en Europe est une suite de gorges qui s'ouvrent, se referment, se heurtent en chaos de roches grises et ocre. Pitons et arêtes forment un grand canyon protégeant une rivière émeraude, qui coule au pied d'un aplomb atteignant à certains endroits sept cents mètres de hauteur.

Au fil de l'eau, en plein cœur de lumière, quelques villages s'arriment aux rochers dont ils épousent les couleurs. Cette « cathédrale verte » de la Provence résiste à l'afflux touristique. Elle reste un havre de paix qu'il faut désirer, mériter avant de s'y poser, le temps de découvrir, de marcher, de grimper ou de faire corps à l'eau. Les promeneurs ont alors tout loisir d'y voir évoluer aigles, chevreuils ou chamois parmi les hêtres, les buis, les

sorbiers, les érables et les térébinthes. Paradis des randonneurs, c'est aussi celui des amateurs de rafting, flottage et hydrospeed, qui, entre la cluse de Carejuan et le pont de Galetas, peuvent durant plus de six heures se confronter à un Verdon fougueux.

A noter : aucune sortie de secours n'existant sur ce parcours, seuls les kayakistes chevronnés peuvent se lancer dans cette aventure. De partout, et plus particulièrement depuis le belvédère de Meyreste, on peut prendre conscience des splendeurs abyssales de territoires encore vierges. Et ça n'est pas seulement une impression pour le voyageur puisque l'exploration des gorges ne date que de 1905. Elle est due à Isidore Martel. Taillée dans le roc, la Corniche sublime ne fut ouverte qu'en 1947, et la route des crêtes, qui est aujourd'hui la plus empruntée, n'est achevée que depuis 1973.

VERTIGES DES GRANDS ESPACES

Que l'on soit adepte des sports d'eau, marcheurs ou curieux, on peut à chaque lacet, depuis tel balcon ou tel pont jeté sur le vide, découvrir ces gorges et le Grand Canyon, qui s'étire sur 21 kilomètres. Le lac de Sainte-Croix offre sur 2 200 hectares une belle plage de calme et de silence sur des eaux de jade qui se reflètent en plein ciel et que l'on peut

pratiquer à la voile ou au pédalo. Depuis 1990, les gorges du Verdon ont été classées, pour une superficie de 8 000 hectares couvrant cinq communes.

Depuis le 3 mars 1997, elles sont le joyau d'un parc naturel régional qui s'étend sur un territoire de quelque 200 000 hectares sur 44 communes du Var et des Alpes-de-Haute-Provence. Ce territoire, peuplé de 22 000 personnes, attire un million de visiteurs par an... tous à la recherche de ses vertiges des grands espaces, du silence, de la vacuité du temps. Si le temps fait défaut, on peut faire une première balade en voiture par un circuit de 130 kilomètres qui conduit du lac de Castellon à celui de Sainte-Croix, ce qui permet de découvrir, d'une rive à l'autre, les plus beaux sites d'un des plus beaux canyons du Vieux Monde. A pied, en voiture, à fleur d'eau, vous comprendrez pourquoi le Verdon tire son nom de la couleur émeraude de ses eaux.

Quand le temps se retire pour s'ouvrir sous les flots parfois sages, souvent fougueux, on se prend à entendre Giono évoquer « ce ciel semblable à la mer homérique et ce vent qui parle avec la voix des dieux morts », que le Verdon ressuscite à chacune de ses palpitations.

J. Le.

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sulren etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

(à la manière de Bison Futé)

Pour rejoindre l'entreprise de votre choix au plus vite, quittez Paris, mettez le cap au sud et utilisez l'itinéraire vert «ENSM.SE»

ENSM MINES de Saint-Etienne,
Depuis 1816, routeur de talents

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS • Tél. : 01 45 44 87 43 • Fax : 01 45 44 88 92
Website : <http://www.sciences-po.fr> - E-Mail : mbs@sciences-po.fr

IL est, non loin d'Orange, dans le Vaucluse pierreux, un jardin singulier, égaré entre vignes et garrigue. Modeste, obscur, discret au point d'en paraître presque sauvage, il se protège derrière de hauts murs, à l'abri de l'agitation, du vacarme et des importuns. N'y cherchez ni panorama, ni pelouse tracée, ni luxuriants massifs ! Pas l'ombre d'un topiaire ou d'une pergola, la plante-objet, ici, n'a pas cours. L'Harmas est un jardin vivant, habité, bruisant, où l'arbuste n'a nul besoin d'être décoratif ni la fleur exquise pour y tenir son rôle, où le grillon, la libellule, la tortue vaquent, affairés et tranquilles, sans redouter l'audace des chats ni la ruse des garmements. Jardin botanique, jardin de savant, il est simple d'apparence, mais d'apparence seulement. Sur moins d'un hectare, des centaines d'espèces se mêlent, issues des climats les plus divers, 890 pour être précis, toutes soigneusement entretenues, couvées, étiquetées.

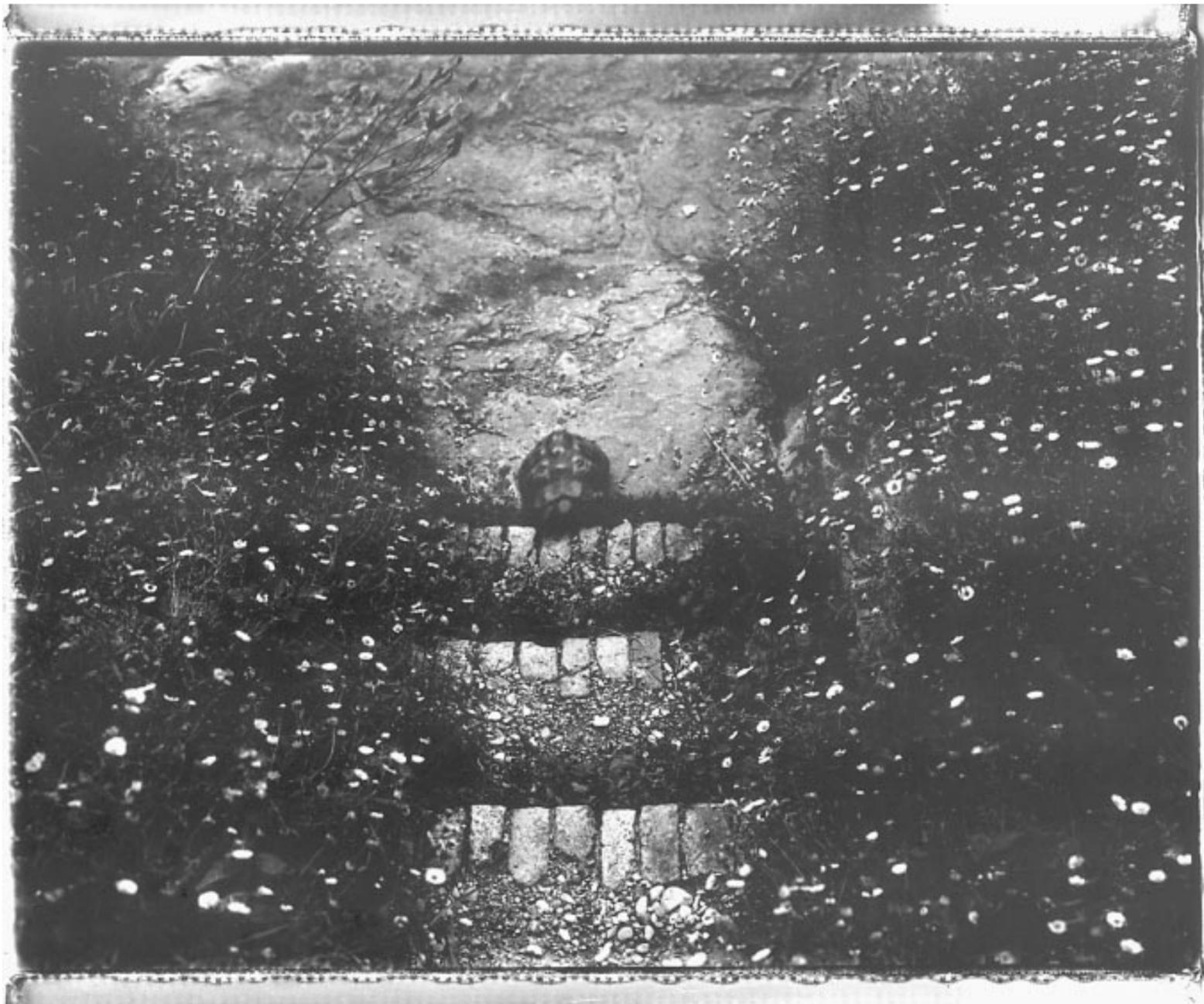
Non, l'Harmas n'est pas un jardin facile ! Il est unique. Interdit aux photographes, aux groupes et aux étourdis piétineurs, il se mérite. Le profane n'y trouvera guère son compte s'il n'a pris soin de préparer sa visite en se régaland au préalable de la lecture des *Souvenirs entomologiques*, sublime concentré de science et de littérature. Jean-Henri Fabre, créateur inspiré, y accommode l'austère leçon naturaliste avec la richesse stylistique d'un Proust, la verve d'un Rabelais, l'humanisme d'un Montaigne, le tout relevé d'humour et même d'une pointe de philosophie.

Chacun l'aura compris : l'Harmas n'est pas un jardin mais un sanctuaire, où flotte encore, imprécise mais tenace, l'âme du génie autodidacte qui l'a choisi, conçu, défriché, planté, puis patiemment enrichi de bulbes rares, de graines et de plants, pendant près de quarante ans. Jean-Henri Fabre, pédagogue et poète, sacré *Virgile des insectes* par Edmond Rostand, était, entre autres talents, un éminent botaniste. Ce jardin, il l'a longtemps rêvé, attendu, et péniblement gagné. C'était, à cinquante-six ans, l'accomplissement d'une vie, et surtout un cadre incomparable de travail, providence des abeilles, scarabées, grillons, etc., bref un laboratoire d'entomologie vivante. Il le raconte dans le deuxième tome des *Souvenirs* : « C'est là ce que j'attendais : un coin de terre, oh ! pas bien grand, mais enclos et soustrait aux inconvénients de la voie publique ; un coin de terre abandonné, stérile, brûlé par le soleil, favorable aux chardons et aux hyménoptères. Là, sans crainte d'être troublé par les passants, je pourrai interroger l'annophile et le sphex (...). Quarante ans, j'ai lutté avec un courage inébranlable contre les mesquines misères de la vie ; et le laboratoire tant désiré est enfin venu. Ce qu'il m'a coûté de persévérance, de travail acharné, je n'essaierai pas de le dire. Il est venu. »

Né le 21 décembre 1823 près de Millau (Aveyron) dans une famille de paysans, si pauvre qu'elle se révélera vite incapable de le nourrir, Jean-Henri Fabre n'exagère pas ses mérites. Ses innombrables diplômes, il les a passés seul, puisant dans les livres les leçons que la fortune lui refusait. Contraint de gagner sa vie dès quatorze ans, tantôt manoeuvre, tantôt saisonnier, comment parvient-il à décrocher la bourse qui lui ouvre les portes de l'école normale d'instituteurs ? Il ne le raconte pas. Mais c'est là toute l'aide que le système éducatif lui offri- ra jamais.

La vie des enseignants de l'époque n'est pas confortable. Tôt marié, Jean-Henri Fabre gravit péniblement les échelons, sans jamais conquérir l'aisance financière qui lui permettrait de se consacrer à ses recherches. Pédagogue d'avant-garde, jaloux, victime d'une cabale, il démissionne du lycée d'Avignon en 1870, à quarante-sept ans. C'est sa plume, incomparable de clarté et de finesse, qui le sauve de la ruine. Professeur détroqué mais érudit encyclopédique, il écrit des manuels scolaires à la chaîne, totalisant une centaine de petits livres dont le succès, peu à peu, lui permet de vivre et même d'accumuler le pécule avec lequel il achète, en 1879, à Sérignan-du-Comtat, l'Harmas ; sa première maison et aussi sa dernière puisqu'il y mourra en octobre 1915, âgé de quatre-vingt-onze ans.

Ce n'est alors qu'une friche, une « *Arabie pétrée* » dit-il. Il en fera une oasis, une réserve, pour les insectes qu'il étudie, mais aussi pour les plantes rares que lui offrent ses amis : Théodore Delacour, directeur des établissements Vilmoren à Paris, toujours à l'affût des nouveautés, et surtout Bernard Verlot, chef des collec-



Chez le « Virgile des insectes »

L'Harmas, dans le Vaucluse, n'est pas un jardin mais un sanctuaire où flotte l'âme du génie autodidacte qui l'a voulu. Jean-Henri Fabre était un botaniste éminent, et son enclos un laboratoire du vivant



tions botaniques au Muséum national d'histoire naturelle, son mentor, l'un des botanistes les plus érudits de son temps. Sur leurs conseils, Jean-Henri Fabre enrichit sans cesse son enclos, ajoutant aux espèces indigènes, au verger et au potager qu'il a d'abord plantés, une foule de curiosités, rangées en carrés spécialisés : aromatiques, tinctoriales, médicinales, plantes à anecdotes, végétation de mare ou de rivière, arbres exotiques, potées de succulentes, etc. Levé dès l'aube, il parcourt chaque matin son royaume, goûtant la magie du réveil printanier ou les derniers feux de l'automne, humant, examinant, réfléchissant, et notant tout sur le petit carnet qui ne le quitte jamais.

JEAN-HENRI FABRE était un maître à sentir et à observer. A peine entré dans son domaine, on se prend à partager son inlassable curiosité, sa passion du détail, son émerveillement face aux prodiges du vivant. Ce matin, il fait encore frissonner, la majestueuse allée de lilas, seule concession à l'art du jardin, s'égoutte et frissonne, ployant toujours « sous le poids de ses thyrses embaumés », comme l'écrivait le docteur Legros, son ami et biographe. La maison est au bout, inchangée elle aussi. Carrée, élégante, les murs crépis de rose, fermée de persiennes turquoises, elle se prolonge harmonieusement par deux ailes, où le savant avait installé à gauche son cabinet de travail, à droite sa bibliothèque.

On a reculé d'un bon siècle. Fenêtres ouvertes, le maître travaille à sa

petite table, dans un silence absolu, que n'interrompt pas même le tic-tac de l'horloge, arrêtée dans sa course un jour d'exaspération, ni le rossignol familier, chassé d'un coup de fusil pour le même motif – le génie a parfois de ces paradoxes. Adossée à l'aile, une petite serre abrite les jeunes plants et quelques chenilles. Devant la demeure, une quadruple rangée de potées sert de refuge aux insectes, aux lézards et aux batraciens. Entendra-t-on le petit crapaud accoucheur, ce mignon aventurier des jardins dont Jean-Henri Fabre parle avec tant de tendresse ? « *La plupart sont blottis parmi les pots à fleurs qui, sur plusieurs rangées, servent de vestibule à ma demeure. Chacun a sa note, toujours la même, plus grave pour les uns, plus aiguë pour les autres, note brève, nette, remplissant bien l'oreille et d'une grande pureté. D'un rythme lent, en cadence, ils semblent psalmodier des litanies.* »

On a beau tendre l'oreille, ce n'est pas la saison, ou pas l'heure. A trois mètres de la façade, une petite barrière ouvre le chemin du jardin. Il contourne un bassin surélevé, construit à dessein pour accueillir les libellules. A droite le carré des aromatiques et des tinctoriales, pastel, garance, œil de bœuf, à gauche les médicinales, précédant une collection de cistes et la flore des bords de rivière. Au fond s'étend l'ombre sèche des grands conifères, le cèdre de l'Atlas, géant du parc, le chêne du Liban, et le curieux libocèdre dont le bois compact et tendre est utilisé à la fabrication des crayons.

L'arbre caramel précède le chèvrefeuille de Russie, accablé de grappes roses, qui semble couvrir la gracile spirée du Japon. Un vénérable pistachier nargue les yuccas. La moindre plantule devient un trésor, le plus petit recoin un miracle d'équilibre biologique. Bassin, mare, taillis, bordures, les découvertes se succèdent. Ici l'arbre à chapelet porte des grappes oranges, lourdes de fruits dont le noyau dur, strié, évoque les pratiques dévotives. Là, tapie au bord de l'allée, la mythique mandragore,

La moindre plantule devient un trésor, le plus petit recoin un miracle d'équilibre biologique. Bassin, mare, taillis, bordures, les découvertes se succèdent

plante des sorcières, qui, dit-on, poussait au pied des gibets, offre l'apparence bonasse d'une courte touffe de rhubarbe. Non loin, le tumac vénéneux a été éloigné des chevelles imprudentes : sous ses apparences d'anodin couvre-sol, il provoque de terribles brûlures. Partout la grande euphorbe redresse ses touffes charnues, clamant que l'hiver est fini. Jean-Henri Fabre en a fait un poème intitulé *L'Euphorbe et l'Amandier*.

Deux anges gardiens guident non pas, attentifs et fiers du miracle opéré en ces lieux. Car si l'Harmas et son jardin vivent encore tels que les a connus leur créateur, c'est grâce aux

soins dévoués de deux lointains disciples : Pierre Téocchi, conservateur, entomologiste lui-même, qui dort depuis vingt-cinq ans dans la chambre de Fabre sans avoir jamais osé changer les rideaux, et Robert Germain, son acolyte, jardinier savant autant que botaniste. Après son rachat en 1922 par l'Etat, à l'instigation du bon docteur Legros, l'Harmas, confié à la tutelle distraite du Muséum d'histoire naturelle, a végété pendant cinquante ans, tout juste rafistolé çà et là, quand l'urgence menaçait. La maison s'est lentement défraîchie ; le jardin, livré à lui-même, a bien failli périr, colonisé par le laurier tin. Des quelque 500 espèces acclimatées par Fabre, il n'en survivait que 110 en 1975. C'est alors que le Muséum découvrit qu'un poste de jardinier, créé peu avant la seconde guerre mondiale, n'avait jamais été pourvu ! Il était juste temps. Grâce aux rares documents retrouvés par le conservateur, le parc fut reconstruit et peu à peu repeuplé à l'identique, ou presque.

Aujourd'hui il se visite, en petit comité. Douze par douze, comme

quand ? » A l'autre bout du village l'Harmas s'affolait, incapable de recevoir les centaines de curieux qui se pressaient devant le portail.

MUSÉE intimiste, le « laboratoire du vivant » rêvé par Fabre est, hélas ! fragile, comme le cabinet de travail, pratiquement intouché depuis sa mort, dont on admire religieusement les collections de coquillages et de nids d'oiseaux, le microscope sous globe, l'herbier et le grand paon de nuit, mollement couché dans une terrine. Les aquarelles délicates, peintes par le savant lui-même ont été rapatriées à Paris.

Que restera-t-il de ces merveilles d'ici quelques années ? A l'instance des élus locaux, le Muséum s'est résigné à entreprendre une rénovation. Le budget est modeste : l'Harmas ne deviendra pas Versailles. Mais déjà on parle de parking, de pavillons d'accueil, de cartes postales... Hier menacé de mort lente, le délicat paradis des insectes saura-t-il demain éviter la dénaturation ? Il ne sera, c'est certain, plus jamais ce qu'il est : magique.

Le soleil s'est levé et miroite dans le bassin bourdonnant de vie. Dans l'allée des lilas on croit voir un scarabée roulant patiemment sa boule de crottin, sous l'œil concupiscent d'un rival prêt à lui dérober sa fortune. Jean-Henri Fabre est là, derrière, qui surveille son petit monde, et murmure, citant Virgile, « *Felix qui potuit rerum cognoscere causas* » : heureux celui qui a pu pénétrer les causes secrètes des choses...

Véronique Maurus
Photo Sarah Moon

★ *Souvenirs entomologiques*, de Jean-Henri Fabre, coll « Bouquins », éd. Robert Laffont, 2 tomes, 2 200 p.

★ *Jean-Henri Fabre, l'homme qui aimait les insectes*, d'Yves Delange, éd. Babel, 352 p., 51 F.

Prochain article :
Le magnolia de la princesse

IVG : l'inquiétante recherche de « l'enfant parfait »

par René Frydman

NOUS souffrons en France d'un cruel déficit d'information sur la contraception et la sexualité. Il aura fallu attendre l'année 2000 pour voir, sur ce thème, la première campagne nationale menée vingt-cinq ans après la promulgation de la loi Veil. De futures campagnes sont indispensables puisque chaque année de nouvelles générations d'adolescents arrivent en classe de 4^e et de 3^e. L'effort éducatif doit être permanent. La délivrance d'un contraceptif « du lendemain » doit être autorisé dans les collèges et les lycées si l'on veut bien se souvenir que plus de 60 % des premiers rapports des adolescents se déroulent sans contraception. Voilà pour la prévention.

Lorsque survient une grossesse non désirée, l'accès à l'IVG reste, dans notre pays, encore trop difficile. Trop peu de lieux d'accueil, trop peu de services publics de gynécologie-obstétrique réalisent cette activité de façon qualitativement et quantitativement satisfaisante. Le délai de huit jours dit « de réflexion » doit être raccourci pour toutes les femmes concernées puisque tous ces éléments font que de nombreuses demandes dépassent les délais légaux de l'IVG.

Les médecins des centres de planning s'essouffent, la relève est problématique, car leur activité se cantonne trop souvent à l'acte d'IVG alors qu'ils souhaitent pouvoir faire de la prévention, se déplacer dans les collèges, sur les lieux de travail et assurer conjointement à leurs actes d'IVG des consultations de contraception et d'information sexuelle. Les conseillères, véritable pivot psychologique du système, ne sont pas reconnues statutairement, ni valorisées comme il se doit, alors qu'elles effectuent un travail formidable.

Dans tous les pays développés où une contraception efficace aisément accessible est disponible, et une éducation sexuelle diffusée de façon appropriée, le taux d'IVG des mineures diminue. La Hollande a ainsi le taux le plus bas. Mais la situation des mineures en France est assez dramatique. Il est urgent de supprimer l'obligation de l'autorité parentale et de la rem-

placer par le recours soit à la « majorité sanitaire » à seize ans comme aux Pays-Bas, soit à un adulte-conseil du choix de la mineure.

Faut-il pour autant, aujourd'hui, allonger la durée légale de l'IVG, comme certains le souhaitent ? Force est de constater que le chiffre global du nombre d'IVG stagne, voire augmente, depuis une dizaine d'années. C'est incontestablement un échec de la prévention. Faut-il changer une loi pour une partie - 5 000 sur 200 000 - des femmes concernées ? Peu de gens savent qu'en France une interruption de grossesse peut être pratiquée quel que soit le terme. Ce n'est certes pas le cas dans le cadre de l'IVG, limitée à 10 semaines de grossesse, mais bien dans celui de l'interruption

10 semaines de grossesse (soit 14 et 12 semaines d'aménorrhée), les médecins prennent en charge ces situations lorsque c'est la moins mauvaise des solutions. Les partisans de l'allongement de la durée du délai de l'IVG soutiennent que c'est à la femme de décider si, oui ou non, elle souhaite interrompre la grossesse (IVG), et non le corps médical (IMG). Ils refusent toute forme de « filtrage médical ».

Pourquoi faire de la dixième semaine de grossesse une frontière ? Parce que l'on passe de l'anesthésie locale à l'anesthésie générale et d'un taux de complications de 3,4 % à 6 %, selon les publications. Parce qu'aujourd'hui c'est dès ce terme que l'échographie permet de visualiser des anomalies mineures du fœtus. A cette date, toute fem-

L'allongement des délais de l'interruption volontaire de grossesse crée une brèche dans le mode de la réflexion éthique à la française. Les effets collatéraux d'une telle décision sur d'autres secteurs de la médecine méritent réflexion

médicale de grossesse (IMG), qui requiert une indication médicale.

Deux types d'indications sont à envisager. En présence d'une malformation fœtale d'une particulière gravité, incurable au moment du diagnostic, le cas est soumis à l'avis d'un centre pluridisciplinaire de diagnostic anténatal, mis en place depuis 1999 dans chaque région. En présence d'une indication maternelle, une autorisation doit être requise auprès de deux médecins, dont un expert. Ainsi, le problème des femmes ayant dépassé le délai pourrait être résolu dans ce cadre d'une détresse psychologique.

Bien qu'il soit plus difficile, pratiquement et émotionnellement, de réaliser une évacuation utérine à 12 semaines qu'à

me (fortunée) peut également, sans raison médicale (car ce n'est pas techniquement possible deux semaines plus tôt), connaître les caractéristiques chromosomiques du fœtus qu'elle porte.

Si l'enfant n'est pas conforme au souhait des parents, une interruption de grossesse pourra être décidée. C'est rendre possible la recherche de « l'enfant parfait ». C'est incontestablement une voie ouverte à une forme d'eugénisme.

Sans aucun doute, la très grande majorité des femmes qui aujourd'hui vont en Hollande ou en Angleterre pour interrompre leur grossesse ne le font pas du fait d'une anomalie du fœtus qu'elles portent. Il ne s'agit donc pas de la même population. Mais l'allongement des délais de

l'IVG crée une brèche dans le mode de la réflexion éthique à la française. Les effets collatéraux d'une telle décision sur d'autres secteurs de la médecine méritent réflexion.

Les obstétriciens confrontés à des demandes d'interruption de grossesse pour des handicaps minimes ou des affections fœtales aisément curables sont préoccupés des propositions actuelles et des conséquences éthiques susceptibles d'en découler. Nous sommes inquiets que l'on puisse formuler : « Je ne veux pas de cet enfant-là. » Au cours des dernières années, nous avons, avec d'autres, facilité l'accès à l'IVG, initié la fécondation in vitro, combattu pour que le diagnostic génétique pré-implantatoire soit possible et défendu le principe d'une recherche scientifique sur l'embryon, mais la ligne rouge reste le refus d'une médecine de convenance.

Certains rétorqueront : « De quel droit décidez-vous, vous médecins, de ce qui est bon pour les femmes ou de ce qui ne l'est pas ? » Dans ce cas, demain, sera-t-il toujours licite que la société continue d'interdire l'insémination post-mortem et la fécondation in vitro à une femme seule, d'exiger l'anonymat des donneurs de gamètes, de refuser le choix génétique de son embryon in vitro ? Au nom de la liberté, faut-il accepter toute demande pour bec-de-lièvre, pied-bot ou toute imperfection incurable ?

Les tenants de l'allongement du délai de l'IVG prônent la liberté de la femme (et de l'homme), mais pourquoi doit-elle s'arrêter à 12 semaines puisque, selon le Planning familial, 60 % des 5 000 femmes qui dépassent les délais sont au-delà de cette date ? Les problèmes que soulèverait un allongement du délai ne peuvent être passés sous silence. Une cohérence éthique est ici indispensable. Elle n'interdit pas de résoudre la situation des femmes qui, actuellement, dépassent les délais légaux de l'interruption volontaire de grossesse.

René Frydman est chef de service de gynécologie-obstétrique à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart.

est une incitation au dépistage et un point d'appui pour les campagnes d'information. Pouvoir bénéficier d'un traitement est une arme contre le fatalisme et l'ignorance. Même si elles pointaient aussi justement le contexte économico-sanitaire qui explique l'importance de l'épidémie africaine, les déclarations du président sud-africain refusant au nom de leur toxicité les médicaments anti-rétroviraux à sa population, y compris pour prévenir à très faible coût la transmission de la mère à l'enfant, sont inacceptables.

ÉPREUVE DE FORCE

Ces prises de position peuvent s'expliquer par d'authentiques convictions sur le rôle du VIH. Elles sont également décodées par certains milieux médicaux ou politiques sud-africains comme un subterfuge pour justifier les carences de l'Etat à fournir ces traitements à la population. Ou encore comme un épisode de l'épreuve de force engagée avec un milieu associatif et communautaire que Mbeki souhaite mettre au pas. Il n'est pourtant pas trop tard pour doter l'Afrique du Sud d'un programme national de lutte intégrant enfin à leur juste place les traitements anti-VIH.

Paul Benkimoun

RECTIFICATIF

ROBERT HUE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 20 juillet à propos de la démission de Robert Hue du Parlement européen, le secrétaire national du PCF pouvait attendre jusqu'aux prochaines élections municipales, en mars 2001, pour abandonner ses fonctions de député européen.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le crime de l'ETA

L'ATTENTAT qui a tué, samedi, au Pays basque espagnol, l'ancien gouverneur de Guipuzcoa, l'une des trois provinces basques, ne suscite pas seulement l'indignation. Il jette aussi la consternation chez tous ceux qui veulent croire au retour du dialogue et de la raison dans les rangs nationalistes. En dépit des avancées considérables de la démocratie, du rejet de la violence par la grande majorité de la population, du sentiment de plus en plus répandu que la « lutte armée » ne peut conduire qu'à l'impasse, tout semble en effet recommencer comme avant, comme au temps des années 80, où les morts se comptaient par dizaines.

Depuis la fin de la trêve, il y a huit mois, Juan Maria Jauregui est la septième victime des assassins de l'ETA. Avant lui, un lieutenant colonel, un élu socialiste et son garde du corps, un collaborateur du quotidien *El Mundo*, deux élus du Parti populaire de José Maria Aznar ont succombé aux coups de l'organisation terroriste. D'autres y ont échappé par chance, les engins explosifs qui les visaient ayant été désamorçés à temps. Pour ceux qui s'étaient habitués à la trêve et qui pensaient que l'ETA, soit par faiblesse, soit par choix, allait enfin renoncer à ses méthodes criminelles, ce qui prévaut, c'est un sentiment de désillusion.

Sans doute le nombre des attentats a-t-il diminué par rapport aux années noires. L'affaiblissement de l'organisation terroriste n'est pas contesté et les protestations que son action provoque montrent qu'elle ne peut plus compter sur un soutien populaire. Même si

la trêve lui a permis de reconstruire une partie de ses forces, comme le soulignent certains dirigeants espagnols, elle a perdu beaucoup de ses moyens. Il n'empêche : dans sa fuite en avant, l'ETA continue de rendre impossible toute solution de la question basque.

Sa tactique consiste, de toute évidence, à tenter d'accentuer le clivage entre les nationalistes et les autres, en éliminant ceux qui s'efforcent d'établir des ponts entre les deux camps et de retrouver la voie du dialogue. De ce point de vue, la personnalité de Juan Maria Jauregui est exemplaire : cet ancien militant antifranquiste avait, dans l'exercice de ses fonctions, contribué à dénoncer l'action des GAL, ces commandos parapoliciers qui luttèrent hors de la légalité contre l'ETA. Il était de ceux qui cherchaient un rapprochement avec les nationalistes modérés du PNV.

Un tel rapprochement ne pouvait qu'inquiéter les nationalistes radicaux, enfermés dans leur infernale logique du pire. Une lourde responsabilité pèse sur les épaules du PNV, qui avait cru pouvoir ramener l'ETA sur les chemins de la légalité et qui reconnaît aujourd'hui son échec. Le chef du gouvernement basque, Juan José Ibarretxe, a pris nettement ses distances avec l'organisation terroriste en l'accusant de « prostituer » les légitimes aspirations du peuple basque. « *Le meilleur service que l'ETA peut rendre à la société basque, a-t-il ajouté, c'est de disparaître.* » Ce souhait doit être celui de tous les démocrates. Il passe par une condamnation résolue des crimes de l'ETA.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani / Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Équipes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jareau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecour, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

De l'alcool dans l'essence

LE CONSEIL des ministres a décidé de remettre en vigueur pour la période de juillet à décembre 1950 l'article 6 de l'ancien code des contributions indirectes, ou plutôt d'appliquer l'article 378 du nouveau code. Les importateurs d'essence seront obligés d'acquiescer une quantité d'alcool égale à 10 % de celle des essences dédouanées.

L'incorporation de l'alcool à l'essence ne sera pas obligatoire, mais pratiquement il faudra bien, pour écouler l'alcool acheté, le mélanger à l'essence. Les proportions du futur mélange binaire ne sont pas fixées. Son prix non plus. Il sera sans doute vendu environ 2 francs de moins que l'essence. Le carburant trinaire, mélange d'essence, d'alcool et de benzol, cessera d'être mis en vente lorsque les stocks seront épuisés.

Il fallait s'attendre à l'incorporation de l'alcool à l'essence. Elle avait été réclamée par l'Assemblée natio-

nale le 1^{er} avril dernier. En effet, les stocks d'alcool sont évalués à 3 600 000 hectolitres environ. La prochaine récolte de betterave et de vin s'annonce belle, de telle sorte que si rien n'était fait nous risquerions d'avoir des excédents approchant de 9 millions d'hectolitres. Il serait difficile de trouver d'importants débouchés du côté des exportations ni des emplois de l'alcool autres que la carburant.

Ce qui est inadmissible, c'est que cette situation ait pu se produire, ou plutôt se reproduire, car depuis trente ans le problème de la surproduction d'alcool se pose périodiquement et l'on finit toujours par brûler les excédents dans les moteurs des automobiles. Il est bien évident que ce régime de surproduction ne peut pas durer.

Marcel Tardé
(1^{er} août 1950.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La guerre contre le sida est déclarée

Suite de la première page

Quand l'exigence d'un accès de tous aux traitements, actuellement disponibles seulement au Nord, s'est-elle fait entendre avec plus de force ? Jamais. De ce seul point de vue, les organisateurs de la conférence de Durban avaient de quoi estimer atteint au moins partiellement l'objectif de « rompre le silence », thème fixé par les scientifiques de la Société internationale sur le sida (IAS).

AU-delà de l'effet médiatique, la conférence de Durban a également permis de constater qu'il est possible de « passer de la rhétorique à l'action », pour reprendre une formule de Nelson Mandela. Le climat a changé chez les bailleurs de fonds. Cela ne date pas de Durban. Réuni le 10 janvier, le Conseil de sécurité des Nations unies a identifié la pandémie comme une menace pour la paix et la sécurité mondiale. Le vice-président américain, Al Gore, qui présidait ce conseil, a rappelé qu'au cours de la première décennie du XXI^e siècle, le sida ferait autant de morts que toutes les guerres du XX^e siècle.

Le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, présent pour la première fois devant le conseil, a prôné une « guerre contre le sida ». Dans son discours, il a indiqué que, selon l'organisme qu'il préside, une somme annuelle de 1 à 2,3 milliards de dollars est nécessaire pour la

prévention en Afrique, alors que le continent ne reçoit actuellement que 160 millions de dollars par an d'aide officielle contre le VIH/sida. Joignant le geste à la parole, la Banque mondiale a annoncé à l'ouverture de la conférence de Durban qu'elle financerait à hauteur d'un total de 500 millions de dollars les programmes nationaux de lutte contre le sida des pays africains.

Aux Etats-Unis, après les sénateurs, les représentants ont autorisé, le 27 juillet, une contribution de 150 millions de dollars par an pendant deux ans pour développer un fonds public et privé au sein de la Banque mondiale, destiné à lutter contre la pandémie. Pour sa part, le directeur exécutif de l'Onusida - l'organisme qui coordonne l'action des Nations unies en matière de sida - a demandé, apparemment sans être entendu, aux participants au sommet du G8 à Okinawa de « débloquer chaque année 1,5 milliard de dollars supplémentaires pour fournir et distribuer les articles nécessaires à la lutte contre le VIH/sida ».

L'ACCÈS AUX TRAITEMENTS

L'action est également engagée sur le plan international pour obtenir une diminution du prix des médicaments actifs contre le VIH et contre les infections opportunistes survenant chez les personnes infectées par ce virus. Médecins sans frontières (MSF) en a fait l'un des ses chevaux de bataille, élargissant sa démarche à d'autres maladies. Avec MSF, des organisations comme Act Up Paris, en France, ou Treatment Action Campaign, en Afrique du Sud, ont manifesté à Durban, le jour de l'ouverture de la conférence, aux côtés des syndicats ouvriers sud-africains, pour l'accès aux traitements, facilité

AÉRONAUTIQUE Le Salon de Farnborough (Angleterre) a fermé ses portes dimanche 30 juillet. ● EN-DEUILÉE par la catastrophe, survenue le 25 juillet, du Concorde d'Air

France (lire page 8), la manifestation a été marquée par la rivalité toujours plus forte entre Airbus et Boeing. ● EN DÉCIDANT de lancer son avion géant A3XX, le constructeur euro-

péen s'est attaqué au dernier monopole de son concurrent américain, celui que détenait le 747 sur les avions de plus de 400 places. ● BOEING a encore pourtant de nombreux atouts.

Plus de 82 % de la flotte des compagnies occidentales lui appartient, et cela pourrait l'inciter à tirer ses profits de la maintenance, tout en livrant une guerre commerciale sans

merci sur les appareils neufs. ● IL POURRAIT aussi pousser l'administration américaine à s'en prendre aux avances remboursables accordées par les Etats européens à Airbus.

Attaqué de front par Airbus, Boeing possède encore de nombreux atouts

Endeuillé par la catastrophe du Concorde d'Air France, le Salon de Farnborough, qui a fermé ses portes dimanche 30 juillet, a pourtant vécu au rythme des déclarations des deux constructeurs. Le lancement du géant A3XX met fin au dernier monopole du groupe américain

FARNBOROUGH

de notre envoyé spécial

En décidant de lancer son nouvel avion géant, l'A3XX, Airbus n'a pas seulement pris un risque financier de 80 milliards de francs. Il s'est engagé dans un combat frontal et total avec le constructeur américain Boeing, qui détenait un dernier monopole sur les avions de plus de 400 places, avec son 747. Jean-Luc Lagardère, coprésident du conseil de surveillance d'EADS, la maison-mère d'Airbus, ne s'y trompe pas. « Soit nous décidons de rester un acteur de seconde catégorie, un challenger de Boeing, soit nous rentrons sur le ring pour mener le combat industriel du prochain siècle », explique-t-il. En mettant dans la balance son poids d'actionnaire (15 % du capital) et sa stature d'architecte de la restructuration aéronautique européenne, il a arraché à un management hésitant et imposé à des investisseurs réticents le lancement de cet avion de 550 places, qui doit effectuer ses premiers vols en 2005.

Les deux constructeurs vont désormais se livrer une guerre sans merci sur tous les fronts du transport aérien. Le Salon aéronautique de Farnborough, qui a fermé ses portes dimanche 30 juillet, a largement vécu au rythme des déclarations et des commandes des deux constructeurs. Noël Forgeard, le patron d'Airbus, a ouvert les hostilités en promettant dès l'ouverture du Salon, lundi 24 juillet, « plus de 200 commandes avant la fin de la semaine », alors qu'Airbus avait enregistré 239 commandes à fin juin. Tout au long de la semaine, Airbus avait choisi de mettre en scène la signature des contrats sur le Salon, égrenant heure par heure les conférences de presse. Finalement, les loueurs d'avions — ILFC, CIT Kuwait Finance — et les compagnies — Finnair, America West Airlines, British Midland... — ont défilé dans le chalet Airbus pour passer commande d'un total de 230 appareils, pour un montant d'environ 18 milliards de dollars.

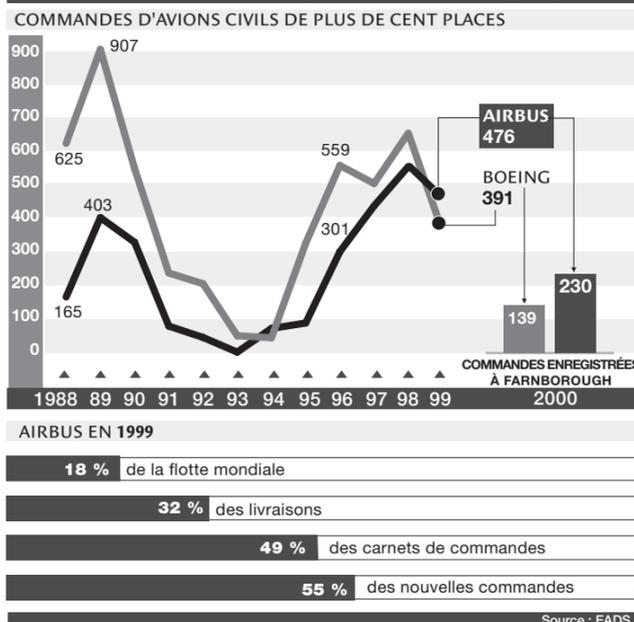
Boeing n'a pas été en reste. Totalisant déjà à fin juin des ventes de 328 appareils, le constructeur américain a lui aussi garni son carnet de commandes de 139 avions, avec les signatures d'ILFC, Emirates, All Nippon Airways, EVA Airways, GE-CAS, Japan Airlines, Dubai Emirates, Singapore Airlines...

Avec l'annonce fin juin du lancement commercial de l'A3XX, Airbus était sans conteste la vedette du salon. M. Forgeard y a notamment signé les deux premiers contrats de ventes fermes de l'A3XX avec Emirates et Air France, qui sont d'excellents augures pour le lancement industriel du programme avant la fin de cette année. Non content de narguer Boeing avec son avion géant, Airbus envisage également de lancer prochainement une version raccourcie de son biréacteur A330, baptisée A330-500, qui permettrait de remplacer les Airbus A300 et A310, les premiers avions construits par le constructeur européen dans les années 70. Ce nouvel appareil permettra de transporter entre 220 et 280 passagers sur une distance de 7 000 miles nautiques (Côte ouest américaine-Europe par exemple). Le loueur ILFC est le premier client à avoir marqué son intérêt pour ce nouvel avion.

MOINS OU PLUS DE 500 PLACES

Boeing a, lui, choisi de rajouter ses avions existants. Dans la catégorie visée par l'A330-500, il vient de livrer le premier 767-400, une nouvelle version de son avion vieux de vingt-deux ans. Alan Mullaly, président de la branche d'aviation commerciale de Boeing, réfute les arguments de vieillissement de la gamme. « Le nouveau 767 n'a rien à voir avec ses aînés. Les performances économiques de l'avion ont été améliorées et le cockpit complètement modernisé, ce qui assure une parfaite identité avec les autres avions de Boeing », affirme-t-il. « Le 767, plus léger, sera beaucoup moins cher à exploiter que l'Airbus A330, un critère déterminant si les cours du pétrole restent au niveau actuel »,

Le constructeur européen a le vent en poupe



ajoute-t-il. La riposte la plus déterminée de Boeing aux offensives d'Airbus est l'arrivée de nouvelles versions du Boeing 747 pour bloquer l'envol commercial de l'A3XX. S'il trouve suffisamment de clients de lancement avant la fin de l'année, Boeing va investir environ 4 milliards de dollars pour redonner une seconde jeunesse à son avion, vieux de trente-cinq ans, avec des nouvelles versions qui transporteront environ 25% de passagers en plus, sur des distances plus longues.

Boeing, qui n'a eu de cesse d'affirmer que le marché pour des très gros avions était insuffisant pour justifier le lancement de nouveaux appareils, a changé de point de vue. « Je pense qu'il y a un important marché pour les gros avions au cours des vingt prochaines années, d'environ un milliard d'appareils », déclare M. Mullaly. Boeing pense néanmoins que la plus grande partie de

cette demande ira vers des avions de moins de 500 places (du type 747) plutôt que des avions de plus de 500 places (du type A3XX).

Si cela ne suffit pas, Boeing pour-

Emirates se distingue

La compagnie aérienne de Dubaï, Emirates, s'est distinguée en étant la première à signer, le 24 juillet, une commande de l'avion géant d'Airbus, l'A3XX. Elle a également annoncé, le lendemain, son intention d'acquérir six long-courriers Boeing 777-300.

Créée par le gouvernement de Dubaï le 25 octobre 1985, Emirates est considérée comme un outil économique au service du développement des Emirats arabes unis. Depuis le 1^{er} avril, date à laquelle Emirates a ouvert une liaison avec Milan, la compagnie de Dubaï dessert aujourd'hui 52 destinations à travers le monde. Au cours de son dernier exercice, elle a transporté 4,25 millions de passagers. Sa flotte, qui compte actuellement 30 appareils, est majoritairement composée d'Airbus (sept A 330-200, quatre A 300-600, huit A 310-300), les autres appareils étant des Boeing 777. En outre, la compagnie devrait réceptionner dans les prochains mois dix-huit Airbus (douze A 330-200 et six A 340-500) ainsi que deux nouveaux Boeing 777-300. Enfin, des options ont été prises pour la commande de seize Airbus et cinq Boeing.

rait bien raviver la guerre commerciale qui avait sévi entre les deux constructeurs au début des années 90. Les gouvernements américain et européens avaient fini par s'entendre, et un accord datant de 1992 prévoit l'encadrement des mesures d'aide à l'industrie aéronautique de part et d'autre de l'Atlantique. Côté américain, les crédits de recherche militaires ne peuvent pas représenter plus de 3 % du chiffre d'affaires des industriels. Côté européen, les avances remboursables accordées pour le financement des nouveaux programmes ne peuvent représenter plus d'un tiers des coûts de développement. Le gouvernement américain a déjà demandé des éclaircissements sur les modalités de financement de l'A3XX. Mais M. Mullaly fait remarquer que « les précédentes demandes sur le programme A340 sont restées sans réponse ».

VERS UNE GUERRE D'USURE

La publication du bilan et des comptes de résultats d'Airbus, lors de la constitution de la nouvelle société avant la fin de cette année, facilitera pourtant la tâche des enquêteurs. La difficile mise en Bourse d'EADS, la maison-mère d'Airbus, fragilise la situation financière du constructeur européen. EADS, qui n'a pas pu lever autant d'argent sur le marché qu'elle le souhaitait, hésite à doter sa filiale de fonds propres importants. Doté de capitaux insuffisants, Airbus pourrait être soupçonné de bénéficier de soutiens étatiques.

Sans avoir recours aux voies judiciaires, Boeing pourrait aussi avoir Airbus à l'usure. Le constructeur américain est conscient que sa force réside dans l'immense parc d'avions Boeing en service. Si Airbus nargue le constructeur avec des parts de marché de plus de 50 %, Boeing détient quant à lui 82 % du parc installé. Résultat, il envisage de plus en plus de tirer profit de la maintenance de ce cheptel d'avions. M. Mullaly explique qu'en 1999 « le marché de la maintenance a représenté 60 milliards de dollars, contre 58 milliards pour les ventes d'avions ».

Au cours des vingt prochaines années, Boeing évalue ce marché à 2 600 milliards de dollars, contre 1 500 pour la fabrication des avions. Fort de ce pactole, Boeing peut accepter de réduire ses marges sur les ventes d'avions, et épuiser le jeune constructeur européen, qui a les reins moins solides pour subir une telle pression. Malgré ses communiqués de victoire et ses ambitions sans cesse renouvelées, Airbus n'est pas près d'être débarrassé de son rival.

Christophe Jakubyszyn

L'Allemagne lance ses enchères d'attribution des licences UMTS

FRANCFORT

de notre correspondant

Un immeuble de Mayence transformé en place forte, des sessions quotidiennes de quarante minutes et une bataille lourde d'enjeux pour les candidats : les enchères pour l'attribution, en Allemagne, de quatre à six licences UMTS, la technologie de troisième génération destinée au téléphone portable, devaient être lancées lundi 31 juillet. Les importantes manœuvres déclenchées parmi les principaux opérateurs de télécommunications ont connu un seul mot d'ordre : ne surtout pas répéter le scénario britannique, où les enchères ont entraîné une flambée imprévue du prix des licences. Le président de l'Autorité de régulation des télécommunications, Klaus-Dieter Scheurle, qui pilote la procédure d'attribution, a déjà dit qu'il espérait « que le coût d'une licence sera moindre qu'en Grande-Bretagne ».

Le nombre de candidats est passé, depuis fin avril, de douze à sept, dont les quatre détenteurs allemands de licences GSM. T-Mobile, la filiale de Deutsche Telekom, Mannesmann Mobilfunk, du britannique Vodafone AirTouch, Viag Interkom, du géant de l'énergie et de la chimie E.On, associé à British Telecom, sont bien sûr présents, tandis qu'E-Plus se présente au sein d'un consortium constitué avec KPN. La vente des licences UMTS donne l'occasion à d'autres groupes d'approcher un marché allemand fortement libéralisé depuis 1998, à l'instar de France Télécom, associé à Mobilcom, de l'espagnol Telefonica, et de Swisscom, avec Debitel.

Le français Vivendi, l'américain WorldCom se sont notamment retirés de la course. D'autres ont déci-

dé de partager les investissements, à l'image de E-Plus, qui a rejoint le consortium constitué début juillet par sa maison mère KPN avec Hutchison Whampoa (Hongkong) et NTT DoCoMo (Japon). Ensemble, les trois groupes ambitionnent d'acquérir et d'exploiter des licences UMTS dans les différents pays européens ; l'Allemagne sera leur premier terrain de conquête commune. C'est aussi en prévision de lourds investissements UMTS que Mobilcom, une PME créée en 1991, a choisi, en mars, de s'adosser à France Télécom.

Voilà trois mois, la perspective de cette vaste opération donnait des frissons aux éventuels candidats. L'envolée des enchères britan-

niques laissait imaginer que les licences allemandes allaient être cédées à des tarifs exorbitants. L'Allemagne, avec ses 82 millions d'habitants, étant le marché le plus important d'Europe, certains experts estimaient que les enchères pourraient atteindre au total une somme de l'ordre de 120 milliards de deutschemarks (61 milliards d'euros). Le gouvernement se frotta de la main à l'idée d'encaisser de telles recettes.

POUR RÉDUIRE LA DETTE PUBLIQUE

Entre-temps, l'effervescence est retombée : « Ces sommes records ne seront probablement pas atteintes », estime André Jäkel, analyste à la BHF Bank. Les estimations varient

désormais entre 20 et 50 milliards d'euros. L'exemple néerlandais, où les enchères ont été closes la semaine dernière sans atteindre les sommets escomptés, incite à une grande prudence.

Enfin, comme dans tous les pays de la zone euro, le débat s'est développé sur la façon dont le gouvernement Schröder allait utiliser le produit des enchères. La Bundesbank a préconisé de consacrer à la réduction de la dette publique. Cette option a finalement été retenue par Hans Eichel, le ministre des finances. Reste à voir, probablement d'ici à septembre, à combien s'élèvera cette cagnotte.

Philippe Ricard

Sursis pour le site musical Napster

LA COUR D'APPEL de San Francisco a considéré que l'affaire Napster était suffisamment importante pour ne pas être réglée de façon trop brutale. Condamné mercredi 26 juillet à arrêter son activité de recensement de fichiers musicaux sur Internet dès vendredi 28 juillet, Napster a bénéficié, quelques heures avant l'échéance, d'un nouveau répit. La justice américaine a estimé que Napster avait « soulevé des questions substantielles en première impression qui entraînent une réflexion sur les mérites et la nature de l'injonction ». D'ici au 18 août, Napster devra remettre ses arguments à la cour et l'industrie de la musique devra produire ses réponses avant le 8 septembre. Après, des audiences devront départager les deux points de vue.

Le conflit qui oppose Napster à la RIAA (Recording Industry Associa-

tion of America), qui regroupe les principaux industriels de la musique américains, porte sur la protection des droits d'auteur. L'industrie musicale, débordée par la multiplication des sites Internet utilisant la technologie MP3 (compression numérique de fichiers musicaux), a décidé de s'attaquer à Napster, car celui-ci avait trouvé un moyen de contourner la législation.

« ÉCHANGE » PRIVÉ OU PIRATAGE ?

Napster ne propose pas directement des fichiers musicaux, mais recense ceux qui se trouvent sur les disques durs de ses adeptes. Les 500 000 utilisateurs quotidiens de ce site peuvent donc « échanger » des fichiers, Napster étant un simple intermédiaire. La question de droit soulevée est de savoir si cette pratique contrevient au Digital Millennium Copyright Act de

1998, qui a étendu à Internet l'Audio Home Recording Act signé en 1992 : cette dernière loi autorise la reproduction de matériel audio à des fins non commerciales. Cependant, grâce aux graveurs audio, les utilisateurs de Napster peuvent reproduire indéfiniment les fichiers téléchargés et se livrer ainsi au piratage.

Deux questions se posent : Napster est-il capable d'identifier les fichiers musicaux protégés par un copyright et, en aval, est-il responsable des agissements frauduleux de ses utilisateurs ? Le répit accordé à Napster pourrait être mis à profit par les deux parties pour trouver un accord mariant la protection des droits de l'industrie musicale et l'utilisation d'Internet comme nouveau système de distribution.

Enguérand Renault

HSBC cède Charterhouse Securities à ING

C'EST À LA BANQUE D'AFFAIRES ING Barings, filiale du banquier néerlandais ING, que le groupe HSBC va céder la société de Bourse londonienne Charterhouse Securities. Cette dernière est une filiale de Charterhouse, elle-même filiale du Crédit commercial de France (CCF) qui vient d'être repris par le britannique HSBC. ING Barings a payé 127,4 millions de livres (207 millions d'euros) pour la société de Bourse qui convoitaient également les groupes français BNP Paribas et belge KBC. Charterhouse Securities, qui conservera son nom, emploie soixante analystes. A Londres, ING Barings contrôle déjà la société de Bourse Williams de Broe. Les deux entités resteront séparées.

Par ailleurs, HSBC a affiché lundi 31 juillet un résultat net en hausse de 31 % au premier semestre 2000, à 3,8 milliards d'euros. « L'acquisition du CCF nous offre une plate-forme au sein de la zone euro et constitue une opportunité de développement (...). Le pourcentage élevé d'échanges de titres dans la réalisation de notre offre sur le CCF a permis de maintenir notre ratio de fonds propres à un niveau supérieur à notre objectif », s'est félicité John Bond, président d'HSBC. Charles de Croiset, PDG du CCF, a été nommé directeur exécutif au sein du Conseil d'administration d'HSBC Holdings.

Pearson se renforce dans les services éducatifs

LE GROUPE DE MÉDIAS britannique Pearson a acquis, pour 2,5 milliards de dollars (2,69 milliards d'euros) la compagnie américaine de services éducatifs National Computer Systems (NCS). Le groupe entend ainsi faire de Pearson Education, sa filiale créée lors de l'acquisition de certains actifs de Simon & Schuster et renforcée par la fusion avec Addison Wesley Longman, « l'une des premières sociétés mondiales de services intégrés d'éducation », notamment sur le réseau Internet. L'achat de NCS sera effectué par une offre amicale en numéraire de 73 dollars par action. Le groupe britannique conforte ainsi sa stratégie dans ce domaine : en juin, Pearson Education avait acquis une autre société du secteur, Talkback. Basée à Eden Prairie (Minnesota), NCS, qui a été créée en 1962, emploie environ 5 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 630 millions de dollars (682 millions d'euros), avec un bénéfice d'exploitation de 70 millions de dollars. Par ailleurs, Pearson a annoncé lundi qu'il avait réalisé un bénéfice imposable de 123 millions de livres (201,6 millions d'euros) au premier semestre contre une perte de 20 millions un an auparavant.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 1^{er} AOÛT

■ **ÉTATS-UNIS** : revenus et dépenses des ménages (juin), dépenses de construction (juin).

MERCREDI 2 AOÛT

■ **ROYAUME-UNI** : réunion du Comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre.

■ **ÉTATS-UNIS** : ventes de logements neufs (juin), indice composite des principaux indicateurs (juin).

JEUDI 3 AOÛT

■ **FRANCE** : enquête trimestrielle dans l'industrie ; enquête mensuelle auprès des ménages (juillet).

■ **ÉTATS-UNIS** : commandes industrielles (juin).

VENDREDI 4 AOÛT

■ **ALLEMAGNE** : commandes de l'industrie (juin).

■ **ÉTATS-UNIS** : taux de chômage et créations d'emplois (juillet).

ÉCONOMIE

■ **EURO** : à l'exception de celui concernant la stabilité des changes, la Grande-Bretagne remplit tous les critères de convergence établis par le traité de Maastricht pour joindre l'euro, selon la la Chambre des Communes britannique.

■ **ÉTATS-UNIS** : le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 5,2 % en rythme annuel au 2^e trimestre, selon le département du Commerce.

■ **JAPON** : les mises en chantier de logements ont reculé de 1,2 % en juin sur un an pour s'établir à 113 098 unités, après une baisse de 1,1 % en mai, a annoncé lundi le ministère de la construction à Tokyo.

■ **FRANCE** : la croissance devrait atteindre 3,2 % en termes annuels en 2000, et le taux de chômage tomber à 9,2 % fin décembre, a es-

timé l'institut de conjoncture GAMA (Groupe d'analyse macro-économique appliquée).

■ **Les prix de l'ensemble de l'industrie, hors énergie et industries agroalimentaires, ont progressé de 0,1 % en juin par rapport au mois précédent et de 2,2 % sur un an, selon l'INSEE.**

■ **ESPAGNE** : le gouvernement espagnol s'est fixé un objectif de croissance de son PIB de 3,6 % en 2001, a indiqué vendredi le porte-parole du gouvernement. L'objectif pour 2000 reste fixé à 4,0 %.

AFFAIRES

● **FLP GROUP/ENERGY** : les producteurs américains d'électricité devaient annoncer, lundi, leur fusion, selon le *Wall Street Journal* du 31 juillet, en vue de donner naissance au premier groupe d'électricité aux États-Unis. Il comptera 6,3 millions de clients et affichera une capacité de production de 48 000 mégawatts.

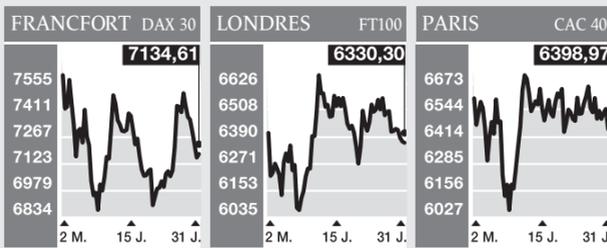
● **BAE SYSTEMS** : Richard Evans, président du groupe aéronautique britannique, a écarté tout projet de fusion avec EADS, dans un entretien au *Financial Times*. BAE collabore avec EADS dans le cadre d'Airbus et d'Eurofighter.

● **SUEZ LYONNAISE** : le groupe de services a acquis 67 % du capital de United Water Resources pour 1,02 milliard de dollars (1,09 milliard d'euros).

● **BULL** : le groupe informatique français a décidé d'« accélérer la recherche de partenaires » pour développer ses principaux métiers, a indiqué, vendredi 28 juillet, la direction de Bull. Selon l'hebdomadaire *01-Informatique*, le groupe projette de filialiser sa division serveurs, pour se concentrer sur les services.

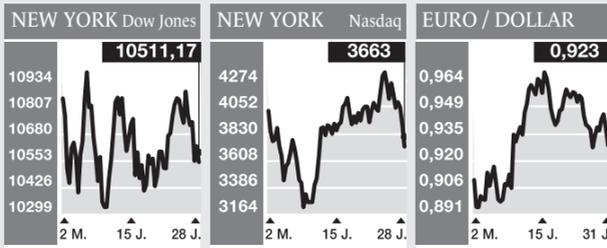
● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : la banque française a cédé à sa consœur espagnole BSCH sa filiale espagnole spécialisée dans la gestion privée, BSN Banif.

EUROPE



Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 31/07	Var. % 28/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5074,96	0,26	3,48
EUROPE	STOXX 50	4829,42	0,12	1,83
EUROPE	EURO STOXX 324	423,02	0,28	1,63
EUROPE	STOXX 653	379,95	0,02	0,12
PARIS	CAC 40	6398,97	- 0,26	7,40
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	4330,41	- 0,24	6,86
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	667,85	0,62	- 0,53
BRUXELLES	BEL 20	3048,95	- 0,37	- 8,73
FRANCFORT	DAX 30	7134,61	0,09	2,54
LONDRES	FTSE 100	6330,30	- 0,09	- 8,66
MADRID	STOCK EXCHANGE	10491,40	- 0,65	- 9,88
MILAN	MIBTEL 30	45974,00	0,20	6,94
ZURICH	SPI	7993,80	- 0,05	5,60

AMÉRIQUES

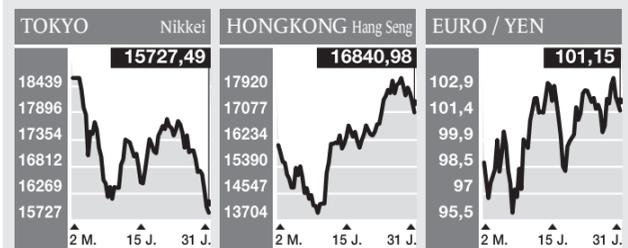


Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 28/07	Var. % 27/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10511,17	- 0,71	- 8,58
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1419,89	- 2,05	- 3,36
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3663	- 4,66	- 9,98
TORONTO	TSE INDEX	10342,98	- 3,30	22,93
SAO PAULO	BOVESPA	16485,69	- 2,73	- 3,55
MEXICO	BOLSA	359,36	- 3,43	- 10,52
BUENOS AIRES	MERVAL	497	- 2,28	- 9,71
SANTIAGO	IPSA GENERAL	95,68	- 1,79	- 33,09
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6897,87	2,87	27,31

Cours de change croisés

31/07 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. 5.
DOLLAR	109,46500	0,91353	0,92370	0,14081	1,50010	0,59662
YEN	109,46500	101,15000	15,41500	164,24000	65,33500
EURO	1,08260	0,98863	0,15245	1,62390	0,64580
FRANC	7,10180	6,48590	6,55957	10,65230	4,23645
LIVRE	0,66662	0,60895	0,61580	0,09395	0,39770
FRANC SUISSE	1,67610	1,53060	1,54810	0,23605	2,51380

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 31/07	Var. % 28/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	15727,49	- 0,70	- 16,94
HONGKONG	HANG SENG	16840,98	- 2	- 0,71
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2047,03	0,39	- 17,44
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	89,35	2,06	- 31,28
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3213,60	- 0,17	1,94
BANGKOK	SET	19,83	- 2,70	- 42,92
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4272,73	- 0,09	- 14,64
WELLINGTON	NZSE-40	2103,88	- 0,44	- 4,66

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	28/07
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4556
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1835
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,4585
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,5630
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5752
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3663
PUNT IRLANDAISE	2,20371	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0225
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	DRACHME GRECQUE	337,2700
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	FLORINT HONGROIS	260,4500
				ZLOTY POLONAIS	4,0138

Taux d'intérêt (%)

Taux 28/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,33	4,30	5,35	5,52
ALLEMAGNE	4,36	4,63	5,20	5,40
CDE-BRETAG.	2,81	6,04	5,26	4,58
ITALIE	4,36	4,61	5,56	5,87
JAPON	0,07	0,14	1,67	2,31
ÉTATS-UNIS	6,47	6,19	6,05	5,79
SUISSE	2,25	3,33	3,95	4,29
PAYS-BAS	4,33	4,61	5,36	5,51

Matif

Cours 9 h 57	Volume 31/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	12675	87,02	87,06
JUILLET 2000	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

À LA BOURSE de Paris, l'indice CAC 40 reculait de 0,20 % à 6 403,08 points, lundi 31 juillet, dans les premiers échanges. Le DAX de Francfort cédait 0,06 %, tandis que le Footsie de Londres gagnait 0,07 %. Lundi, la Bourse de Tokyo a clôturé en baisse de 0,7 %. Vendredi en clôture, le CAC 40 avait cédé 1,47 %, le Footsie 0,26 %, tandis que le DAX avait abandonné 0,77 % sur la séance. Sur les marchés américains, l'indice symbolisant les valeurs technologiques, le Nasdaq, avait lourdement chuté, perdant 4,66 %, en raison des craintes de surchauffe de l'économie américaine. L'indice Dow Jones avait affiché un modeste recul de 0,71 %.

CHANGES-TAUX

L'EURO était stable face au dollar dans les premières transactions, lundi 31 juillet. Il se négociait à 0,9243 dollar, après avoir vivement reculé, vendredi, à la suite de la publication de la statistique de la croissance économique américaine au deuxième trimestre, plus élevée que prévu. Le yen se repliait légèrement face à la devise américaine, lundi matin, après le limogeage, la veille, du ministre japonais des réformes bancaires, Kimitaka Kuze. Le dollar cotait 109,50 yens. Sur les marchés obligataires européens, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans en France se tendait légèrement, à 5,35 %.

PECHINEY

RÉSULTATS SEMESTRIELS 2000

« Pechiney a réalisé, au premier semestre 2000, une excellente performance : conformément à ce que j'avais annoncé, le résultat opérationnel, hors activités boîitage boisson, a plus que doublé par rapport à celui du premier semestre 1999. Le Groupe renforce ainsi sa marge de manœuvre financière pour poursuivre une croissance rentable et sélective de ses activités : les opportunités sont nombreuses, et Pechiney a la taille, la volonté et la capacité financière d'envisager chacune d'entre elles. »

Jean-Pierre Rodier,
Président

Le résultat net consolidé du premier semestre 2000 s'établit à 141 millions d'euros, soit 1,72 euro par action.

Il inclut une provision de 46 millions d'euros, liée à la dépréciation de la participation résiduelle du Groupe dans ANC ; le résultat net pro forma du premier semestre 1999 s'élevait à 276 millions d'euros, il comprenait un produit d'impôts de 155 millions d'euros, correspondant à l'activation complémentaire de déficits fiscaux.

Hors ces deux éléments, le résultat net progresse, au premier semestre 2000, de 66 millions d'euros, soit 55 %, par rapport à la même période de 1999.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 5.227 millions d'euros au premier semestre 2000 contre 3.835 millions, sur la base des données pro forma, pour la même période de 1999, soit une hausse de 36 %.

Au cours du semestre, le niveau soutenu de la demande aux États-Unis et en Europe s'est traduit par une augmentation significative des volumes de vente dans la plupart des divisions. Le maintien à un niveau élevé du cours moyen de l'aluminium et du dollar américain a eu un impact favorable sur les résultats du Groupe.

La marge opérationnelle s'élève à 358 millions d'euros pour le premier semestre 2000 contre 157 millions sur la base des données pro forma du premier semestre 1999.

La hausse ressort à 128 %. L'effet favorable des facteurs externes (cours LME et dollar) et l'augmentation des volumes ont été partiellement compensés par la hausse des prix des matières premières.

Dans le secteur aluminium, la hausse des primes géographiques et de forme, la répercussion de la hausse des cours de l'aluminium sur les prix de vente de produits transformés, ainsi que l'intégration des activités américaines de production de laminés techniques, acquises en septembre 1999, contribuent, avec la hausse des cours de l'aluminium et du dollar, à la forte progression des ventes.

Dans l'emballage, l'augmentation sensible des prix des résines plastique n'a pas permis au Groupe de bénéficier pleinement de la progression significative des volumes de vente.

Perspectives

Le Groupe constate, en ce début de second semestre, un bon niveau de demande sur ses principaux marchés ainsi que le maintien à des cours élevés de l'aluminium et du dollar.

Ces éléments, s'ils se confirment au cours du second semestre, devraient permettre à Pechiney de dégager une marge opérationnelle, pour l'année 2000, en hausse de l'ordre de 50 % par rapport à celle de 1999, qui s'était élevée à 432 millions d'euros, hors activités boîitage boisson.

CHIFFRES CARACTÉRISTIQUES

NORMES US GAAP
en millions d'euros

Résultats	1 ^{er} semestre		
	2000	1999	Historique
• Chiffre d'affaires	5 227	3 835	4 843
• Marge opérationnelle	358	157	279
• Résultat d'exploitation	321	167	271
Frais financiers nets	(38)	(32)	(58)
Impôts courants et différés	(99)	104	71
Sociétés en équivalence	(28)	40	20
Minoritaires	(15)	(3)	(5)
• Résultat net	141	276	299
Par action "A" (euro)	1,72	3,37	3,66
• Résultat net hors élément exceptionnel	187	121	144
Par action "A" (euro)	2,28	1,47	1,76

Bilan	Au 30.06	
	2000	1999
• Capitaux propres et intérêts minoritaires	3 223	3 106
• Dette financière nette totale	1 020	1 071
• Ratio d'endettement	0,32	0,34

Les rendez-vous financiers de Pechiney

27 juillet
Publication des résultats semestriels

26 octobre
Publication des résultats du 3^{ème} trimestre

14 novembre
Réunion d'actionnaires à Versailles

17 et 18 novembre
Salon Actionaria - Paris

29 novembre
Réunion d'actionnaires à Lille

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du groupe britannique **Granada Media** a progressé en Bourse, vendredi 28 juillet, de 32 pence, atteignant 617 pence après l'annonce du rachat des activités de télévision d'United News and Media pour 1,75 milliard de livres. United, à 830 pence, a de son côté abandonné 115 pence.

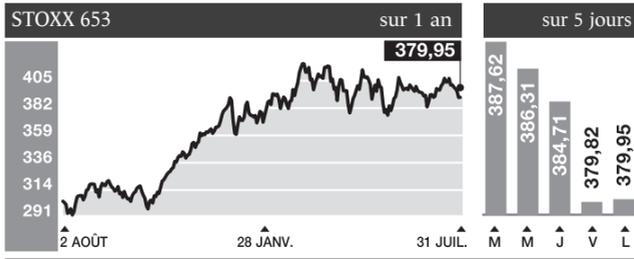
● Le titre de la banque **Lloyds** a gagné 14 pence, à 600 pence en clôture, vendredi, après avoir chuté dans les premiers échanges suite à l'annonce du départ, prévu pour avril 2001, de son président Brian Pitman. La banque a en outre annoncé des résultats semestriels légèrement supérieurs aux prévisions.

● Le premier groupe espagnol de

BTP et filiale de Vivendi, **FCC**, a vu son cours de Bourse progresser de 1,14 %, à 19,55 euros en fin de séance vendredi, malgré l'annonce, la veille, d'une baisse de son résultat net de 11,6 % au premier semestre.

● La plus grosse capitalisation de l'indice DAX, l'opérateur allemand **Deutsche Telekom**, a reculé en Bourse de 4,63 %, à 47,15 euros, vendredi, les investisseurs craignant que les autorités américaines ne bloquent le rachat de VoiceStream.

● L'action du constructeur automobile allemand **Volkswagen** a gagné 3,05 %, à 46,94 euros vendredi, après l'annonce d'un résultat record au premier semestre.



ENDEMO ENTER	NL*	141,05	+0,04
EURO DISNEY /RM	FR*	0,65	+1,56
GRANADA GROUP	GB	9,84
HERMES INTL	FR*	146,10	-0,48
HPI	IT*	1,38	-0,72
KLM	NL*	29,20	-1,68
HILTON GROUP	GB	3,76	-0,43
LMVH / RM	FR*	91,35	-1,08
MEDION	DE*	112,50	+0,12
MOULINEX /RM	FR*	5,01	-1,57
PERSEMION PLC	GB	3,45	-1,40
PREUSSAG AG	DE*	31,60	+2,60
RANK GROUP	GB	2,60	+2,56
RYANAIR HLDGS	IE	8,95
SAIRGROUP N	CH	182,10	-0,53
SAS DANMARK A/S	DK	8,85
SEB /RM	FR*	58,95	+1,29
SODEXHO ALLIANC	FR*	169,20	-0,76
TELE PIZZA	ES*	5,92	-1,66
THE SWATCH GRP	CH	1465,19	-0,18
THE SWATCH GRP	CH	303,50
VOLVO -A-	SE	19,39
VOLVO -B-	SE	19,98	-0,29
WWW UK UNITS	IR*	1,13
WILSON BOWDEN	GB	9,46
WM-DATA -B-	SE	5,44	+0,88
WOLFORD AG	AT*	29,80
▶ DJ E STOXX CYC GO P		189,19	+0,23

BASS	GB	11,41	+0,29
BBAG OE BRAU-BE	AT*	51	-1,81
BRAU-UNION	AT*	51	-1,92
CADBURY SCHWEPP	GB	6,98	-0,23
CARLSBERG -B-	DK	39,97
CARLSBERG AS -A	DK	36,48
COCA-COLA BEVER	GB	1,67	+0,98
DANISCO	DK	39,84	+2,41
DANONE /RM	FR*	157,60	+0,38
DELTA HOLDINGS	GR	15,42	-10,03
DIAGEO	GB	9,43	+0,69
ELAIS OLEAGINOU	GR	23,28
ERID.BEGH.SAV /	FR*	100,20	-0,40
HEINEKEN HOLD.N	NL*	39,50	-0,13
HELLENIC BOTTL	GR	15,77
HELLENIC SUGAR	GR	14,35	+0,41
KAMPS	DE*	28	+0,36
KERRY GRP-A-	GB	22,07
MONTEDISON	IT*	1,92	+2,67
NESTLE N	CH	2232,98	-0,20
KONINKLIJKE NUM	NL*	50,75
PARMALAT	IT*	1,56	+1,30
PERNOD RICARD /	FR*	57,45	+0,97
RAISIO GRP -V-	FI*	2,05	+0,49
SCOTT & NEWCAST	GB	7,77	-0,21
SOUTH AFRICAN B	GB	7,61	+2,63
TATE & LYLE	GB	4,37	-3,58
UNIGATE PLC	GB	4,89
UNILEVER	NL*	49,05	-0,91
UNILEVER	GB	6,55	+0,25
WHITBREAD	GB	9,02	+1,28
▶ DJ E STOXX F & BV P		230,17	+0,24

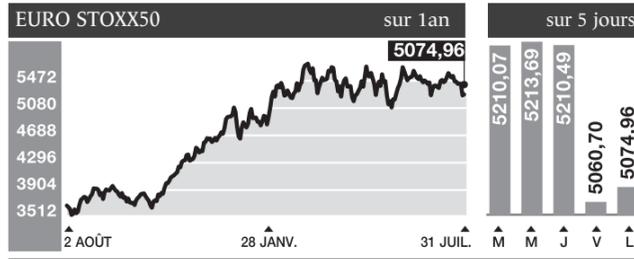
PHARMACIE

ALTANA AG	DE*	93,25	-0,27
ASTRAZENECA	GB	48,16	+0,58
AVENTIS /RM	FR*	79,50	-0,50
BB BIOTECH	CH	1052,56	-3,32
GLAXO WELLCOME	GB	31,76	-0,10
NOVARTIS N	CH	1658,27	+0,20
NOVO NORDISK B	DK	207,90
ORION B	FI*	22,80
QIAGEN NV	NL*	52	+6,10
ROCHE HOLDING	CH	11558,83	+0,53
ROCHE HOLDING G	CH	10115,59	-0,67
SANOFI SYNTHELA	FR*	58	+1,40
SCHERING AG	DE*	62,30	-0,80
SMITHKLINE BEEC	GB	14,20	-0,23
UCB	BE*	40,09	-0,32
▶ DJ E STOXX HEAL		526,84	+0,22

ÉNERGIE

BG	GB	5,45
BP AMOCO	GB	9,71	+0,51

(Publicité)



ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	2,94
AEGON NV	NL*	79,45
AGF /RM	FR*	54,70	-1,08
ALLEANZA ASS	IT*	13,20	-0,15
ALLIANZ N	DE*	393,50	-2,84
ALLIED ZURICH	GB	13,87	-0,12
ASR VERZEKERING	NL*	55,70	-0,18
AXA /RM	FR*	159,50	-0,31
BALOISE HLDG N	CH	1128,12	+0,98
BRITANNIC	GB	14,88
CGNU	GB	16,94	-0,29
CNP ASSURANCES	FR*	38	-1,30
CORP MAPFRE R	ES*	15,23	-1,74
ERGO VERSICHERU	DE*	116,30
ETHNIKI GEN INS	GR	26,54
KERRY GRP-A-	GB	49,90	+1,63
CODAN	DK	72,83
FORTIS (B)	BE*	32,85	+0,09
GENERALI ASS	IT*	34,95	-0,29
GENERALI HLD VI	AT*	188,90	-0,05
INTERAM HELLEN	GR	20,15	-1,95
IRISH LIFE & PE	GB	7,85
FONDIARIA ASS	IT*	5,73	+1,24
LEGAL & GENERAL	GB	2,76	-0,58
MEDIOLANUM	IT*	17,80	-0,95
MUENICH RUECKVER	DE*	348,50	-0,71
NORWICH UNION	GB	8,07
POHJOLA YHTYMAE	FI*	46	-1,08
PRUDENTIAL	GB	14,99	-0,32
RAS	IT*	12,14	-0,08
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,73	+1,22
SAMPO -A-	FI*	43,10	-0,69
SWISS RE N	CH	2225,24	+0,61
SEGUROS MUNDIAL	PT*	52,21
SKANDIA INSURAN	SE	24,30	-0,72
STOREBRAND	NO	8,17
SUN LF & PROV H	GB	8,20
SWISS LIFE REG	CH	816,22	-0,39
TOPDANMARK	DK	19,03	-0,01
ZURICH ALLIED N	CH	576
▶ DJ E STOXX INSU P		431,31	-1,18

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	19,30	-1,58
CANAL PLUS /RM	FR*	171	-1,10
CARLTON COMMUNI	GB	12,57	-3,37
ELSEVIER	NL*	12,30	+0,57
EMAP PLC	GB	18,76	-3,43
DAILY MAIL & GE	GB	29,27
GRUPPO L'ESPRES	IT*	13,64	-0,15
HAVAS ADVERTISI	FR*	24,89	+1,18
INDP NEWS AND M	IR*	3,25	-4,41
LAGARDERE SCA N	FR*	69,20	-2,05
MEDIASET	IT*	17,18	-0,98
PEARSON	GB	31,35	-4,08
REED INTERNATIO	GB	8,70	+0,94
REUTERS GROUP	GB	21,12	-0,54
TELEWEST COMM.	GB	3,04	+1,08
TFI	FR*	77,10	-2,90
UNITED NEWS & M	GB	13,38	-0,84
UNITED PAN-EURO	NL*	27,35	+0,37
VNU	NL*	59,30	+0,51
WOLTERS KLUWER	NL*	26,05	+1,72
WPP GROUP	GB	14,72
▶ DJ E STOXX MEDIA P		518,06	-0,57

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL*	29,65	-0,34
ALTADIS -A-	ES*	15,60	+0,65
ATHENS MEDICAL	GR	11,46	-8,63
AVIS EUROPE	GB	3,35	+1,48
AUSTRIA TABAK A	AT*	37,40	-1,45
BEIERSDORF AG	DE*	101,10	+1,40
BIC /RM	FR*	53,20	-1,48
BRIT AMER TOBAC	GB	6,47	-0,50
CASINO GP /RM	FR*	110,10	+0,92
CFR UNITS -A-	CH	2944,60	-0,65
DELHAIZE	BE*	64,50	+1,49
ESSILOR INTL /R	FR*	321	-1,80
COLRUYT	BE*	43,50	-0,57
FREESERVE	GB	7,38
FRESENIUS MED C	DE*	88,70	+0,80
GALLAHER GRP	GB	6,28	+5,75
GIB	BE*	39	+0,23
GIVAUDAN N	CH	314,80	-0,20
IMPERIAL TOBACC	GB	10,59
JERONIMO MARTIN	PT*	16,56
KESKO -B-	FI*	11,05	-1,34
L'OREAL /RM	FR*	83,05	-0,48
MORRISON SUPERM	GB	2,54	-0,64
HENKEL KGAA VZ	DE*	67,30	+0,60
RECKITT BENCKIS	GB	12,63	-1,02
SAFAYO	GB	4,44	-0,36
SAINSBURY J. PL	GB	5,04	+1,97
SMITH & NEPHEW	GB	4,10	+4,56
STAGECOACH HLDG	GB	1,24	+2,70
TERRA NETWORKS	ES*	42,10	-1,86
TESCO PLC	GB	3,58	-1,35
TNT POST GROEP	NL*	26,57	+0,08
WORLDLINE INT	DE*	30,90	+1,98
TION ONLINE IN	NL*	11,40	-0,87
▶ DJ E STOXX N CY G P		474,33	+0,02

COMMERCE DISTRIBUTION

AVA ALLG HAND.G	DE*	550
BOOTS CO PLC	GB	8,24
BUHRMANN NV	NL*	33,75	-0,74
CARREFOUR /RM	FR*	77,35	-0,39
CASTO.DUBOIS /R	FR*	246,30	-0,69
CENTROS COMER P	ES*	13,36	-0,30
CONTINENTE	ES*	18,50
DIXONS GROUP	GB	4,55	+0,36
GEHE AG	DE*	38,60	+1,85
GREAT UNIV STOR	GB	7,04	-2,91
GUCCI GROUP	NL*	105,20	-1,18
HENNES & MAURIT	SE	22,11	+0,04
KARSTADT QUELLE	DE*	31	+1,97
KINGFISHER	GB	9,35	+0,17
MARKS & SPENCER	GB	3,61
METRO	DE*	45,50	+2,94
NEXT PLC	GB	10,52
PIVALU PRINT /R	FR*	217,10	-1,23
VALORA HLDG N	CH	286,71	-0,11
VENDEX KBB NV	NL*	18,51	-0,32
W.H SMITH	GB	6,21
WOLSELEY PLC	GB	5,61
▶ DJ E STOXX RETL P		387,56	-0,08

HAUTE TECHNOLOGIE

ALCATEL /RM	FR*	77,45	+0,13
ALTEC SA REG.	GR	13,19	+0,91
ASN LITHOGRAPHY	NL*	40,90	+2,25
BAIM COMPANY	NL*	2,82	-0,70
BARCO	BE*	119	-1,57
BOOKHAM TECHNOL	GB	60,16
SPIRENT	GB	17,48
BAE SYSTEMS	GB	7,20	-1,77
BULL	FR*	7,07
CAB & WIRE COMM	FR*	14,28
CAP GEMINI /RM	FR*	202,40	+0,20
COLT TELECOM NE	GB	34,31	-3,65

COMPTEL

DASSAULT SYST./	FR*	87,50	-2,07
DIAGOL SEMICON	GB	89,43
ERICSSON -B-	SE	20,16	-0,87
F-SECURE	IT*	9,71	+0,10
FINMECCANICA	IT*	59,35	-0,42
FINMECCANICA	IT*	1,14
GAMBRO -A-	SE	8,69	-0,68
GETRONICS	NL*	60,85
GN GREAT NORDIC	DK	127,15	-0,11
INFINEON TECHNO	DE*	73,80	+2,22
INTRACOM R	GR	38,40	+0,86
LOGICA	GB	26,88	-0,08
MISYS	GB	10,60	-1,36
NOKIA	FI*	47,70	+1,60
NYCOMED AMERSHA	GB	10,47	+2,06
OCE	NL*	15,95	-0,31
OLIVETTI	IT*	3,62	+1,40
ROY.PHILIPS ELE	NL*	47,35	+1,83
ROLLS ROYCE	GB	3,89
SAGE GRP	GB	8,99	-2,81
SEMATEC	FR*	305	-0,97
SAP AG	DE*	188	+2,17
SAP VZ	DE*	237,50	+3,22
SEMA GROUP	GB	16,83	-1,33
SIEMENS AG N	DE*	164,50	+1,67
SMITHS IND PLC	GB	14,80
MB SOFTWARE	DE*	13,05	-0,91
STMICROELEC SIC	FR*	61,25	+3,73
TECNOST	IT*	3,90	+1,83
TELE 1 EUROPE	SE	13,83
THOMSON CSF /RM	FR*	45,71	-1,51
TIETOENATOR	FI*	40	-2,20
WILLIAM DEMANT	DK	34,87
▶ DJ E STOXX TECH P		972,42	+1,10

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT*	4,33	+0,23
ANGLIAN WATER	GB	9,25
BRITISH ENERGY	GB	3,45	-14,17
CENTRICA	GB	3,66	-0,88
EDISON	IT*	10,26	+1,89
ELECTRABEL	BE*	248	-0,60
ELECTRIC PORTUG	PT*	3,66
ENDESA	ES*	21,81	-1,18
ENEL	IT*	4,40
EVN	AT*	35,65	-0,94
FORTUM	FI*	3,85	+1,32
GAS NATURAL SDG	ES*	18,12	-0,33
IBERDROLA	ES*	12,45	-0,08
ITALGAS	IT*	4,64
NATIONAL GRID G	GB	8,99	-1,60
NATIONAL POWER	GB	7,40	+1,56
OESTERR ELEKTR	AT*	105,60	+0,62
POWERGEN	GB	9,43	-0,85
SCOTTISH POWER	GB	8,72	-2,72
SEVERN TRENT	GB	10,16	-0,48
SUEZ LYON EAUX /	FR*	171,70	-0,35
SYDKRAFT -A-	SE	18,44
SYDKRAFT -C-	SE	17,62
THAMES WATER	GB	13,33	+0,24
FENOSA	ES*	19,21	-0,67
UNITED UTILITIE	GB	11,98	+10,33
VIAGI	DE*	22,45

VALEURS FRANÇAISES

Le cours de Bourse de France Télécom était en recul de 0,38 %, à 132,5 euros, lundi 31 juillet en début de séance, dans l'attente du démarrage ce jour de la procédure d'enchères concernant l'attribution des licences de troisième génération de téléphonie mobile (UMTS) en Allemagne (lire page 14).

L'action Alstom était en net recul de 3,99 %, à 29,86 euros, lundi matin, à la suite de l'annonce de problèmes dans la mise en place d'une nouvelle technologie de turbines à gaz. Les modifications nécessaires généreront des coûts supplémentaires qui seront pris en compte dans ses résultats du premier semestre. Le groupe souligne cependant que « ces problèmes n'affecteront pas de façon significative » son objectif de marge opérationnelle de 6 % en 2002 et 2003.

Oberthur Card Systems, l'un des leaders mondiaux de la carte à puce, s'affichait en baisse de 0,43 % à 23,3 euros, lundi au début des transactions. Le fabricant de semi-conducteurs Infineon, filiale de Siemens, a signé un contrat avec le groupe français pour lui fournir des puces en 2001, un contrat d'une valeur de 150 millions d'euros. Les deux sociétés ont également signé un partenariat sur le long terme dans les domaines de la recherche, du développement, du marketing de produits et de solutions basées sur la carte à puce.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 31 JUILLET

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 août

Table of French stock market data including indices like CAC 40 and various sector indices with columns for previous and current values and percentage changes.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDEDI 28 JUILLET

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data for various companies, listing stock prices and percentage changes.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 28 juillet

Table listing various SICAV and FCP funds with columns for name, value, and date.

Table of stock market data for various companies, including BAZAR HOT, BIS, BNPPARIBAS, etc.

Table of stock market data for various companies, including CEREP, CEMUNEX, CMT MEDICAL, etc.

Table of stock market data for various companies, including GUYENNE GASCOGNE, HAVAS ADVERTISING, IMERYSEX(METAL), etc.

Table of stock market data for various companies, including OLITEC, OPTIMA DIREC, OPTIMS, etc.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 31 JUILLET

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data for various companies, including AB GROUPE, ACTIELEC REG., ALGECO, etc.

Table of stock market data for various companies, including THOMSON MULTIMEDIA, TOTAL FINA ELF, TRANSICIEL, etc.

Table of stock market data for various companies, including AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

Table of stock market data for various companies, including GENERALE LOC, GEODIS, GFI INDUSTRI, etc.

Table listing various SICAV and FCP funds with columns for name, value, and date.

LÉGENDE ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SPORTS Le sport australien, qui entend ne pas rater son rendez-vous avec les Jeux olympiques de Sydney (15 septembre-1^{er} octobre) est de plus en plus concerné par le pro-

blème du dopage. ● **AFFAIRES, ACCUSATIONS, RUMEURS** se succèdent, déstabilisant quelque peu l'édifice mis en place en vue des JO. ● **LE MINISTÈRE DES SPORTS**, pour

couper court, multiplie les initiatives spectaculaires et invite les athlètes à soutenir publiquement son action. ● **IAN THORPE**, le prodige de la natation australienne, a dû monter au

créneau pour démentir les accusations proférées par l'entraîneur en chef de l'équipe d'Allemagne. ● **LE TEST AUSTRALIEN** de recherche de l'érythropoïétine dans le sang, mis

au point par les services du docteur Peter G. Davis, n'attend plus que l'homologation des autorités olympiques qui permettrait son utilisation dès les JO de Sydney.

L'Australie saisie par les affres du dopage à l'approche des Jeux olympiques

Révélations d'anciens champions, accusations portées par des rivaux, affaires en tous genres, le phénomène occupe le devant de l'actualité. En guise de réponse, les autorités multiplient les initiatives et les athlètes sélectionnés affirment leur probité par des démonstrations publiques

SYDNEY

correspondance

Vivre la tête à l'envers, séparée du reste du monde par plusieurs heures de vol et des années d'indifférence, a longtemps protégé l'Australie de certains fléaux. Aujourd'hui, elle les reçoit en plein visage, comme le dopage. Le coup est rude. Quelques années plus tôt, le pays prenait un air angélique à la vue d'un flacon d'érythropoïétine (EPO). Et ses entraîneurs de natation, champions toutes catégories de la bonne conscience, montraient du doigt leurs collègues chinois. Les temps ont changé. A moins de cinquante jours de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Sydney (15 septembre-1^{er} octobre), le sport australien ne sait pas comment aborder la question.

Du point de vue officiel, le phénomène ne semble pas de taille à fissurer les fondations du sport australien. Le pays n'a pas attendu les recommandations du mouvement olympique pour se doter

d'une agence spécialisée dans la lutte antidopage, l'ASDA, installée à Canberra. Généreusement nourris de subventions du gouvernement fédéral, ses services ont effectué plus de 7 000 contrôles entre juillet 1999 et septembre 2000, dont la majorité de façon inopinée. Jackie Kelly, la ministre des sports, répète avoir fait de ce combat une de ses priorités.

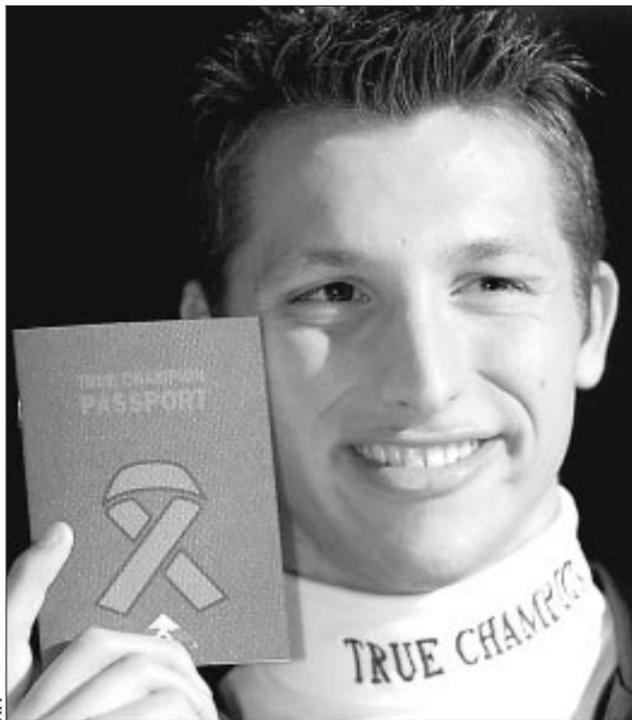
Dernière en date de ses initiatives : la création d'un passeport antidopage. M^{me} Kelly l'a présenté, jeudi 20 juillet, devant une assistance attentive mais sceptique. Ce document est censé démontrer la détermination des sportifs du pays à s'engager dans la lutte, en recensant tous les contrôles subis par un athlète depuis le début de sa carrière. Ian Thorpe, le nouveau phénomène de la natation australienne, a souhaité en être le premier possesseur. Il a aussitôt montré son contenu aux caméras de télévision. A l'intérieur, une étonnante série de dix-neuf tests, dont

le plus récent effectué quelques jours auparavant. « *Tous sont négatifs, je n'ai rien à cacher* », s'est réjoui le jeune nageur, avant d'affirmer n'avoir pas prêté grande attention aux propos récents de l'entraîneur en chef de l'équipe allemande suggérant que son étonnante pointeure – il chausse du 54 – était certainement l'effet d'une consommation régulière d'hormones de croissance. Et l'adolescent australien a répété souhaiter être le premier athlète des JO à subir un contrôle sanguin.

SANCTIONS FINANCIÈRES

Une même impression de tranquille détermination se dégage des bureaux du comité olympique australien. Ses dirigeants veulent bien jurer sur la Bible combattre farouchement le mal. Et, comme leur ministre, ils peuvent en donner la preuve. A la fin du mois d'avril, ils ont frappé un grand coup en annonçant que tous les sélectionnés australiens devraient s'engager par écrit à rembourser, en cas de contrôle positif avant ou pendant les JO, la totalité des sommes perçues au titre de la préparation olympique. Le document aura valeur légale. « *Les gens qui refuseront de le signer ne seront pas retenus* », assure Craig McLatchey, le secrétaire général du comité national olympique. « *Un athlète positif ne devra pas seulement rendre l'aide directe allouée mensuellement, précise M. McLatchey. Il lui faudra également nous reverser l'équivalent des frais de voyage, d'entraînement et de soins engagés sur sa personne, ainsi que les primes à la performance. Et cela concerne également son ou ses entraîneurs.* » Admirable. Exemplaire. Et pourtant, en Australie comme ailleurs, la réalité du dopage ne se trouve pas dans les textes. Elle se cache dans la rue.

Les derniers mois ont été marqués par une succession d'affaires, plus ou moins douteuses



Ian Thorpe, le nageur australien prodige, est devenu, le 20 juillet, le premier détenteur d'un passeport antidopage.

mais toujours encombrantes. La loi du silence a été rompue. Le pays ne sait plus trop qui croire. En mars, la chaîne de télévision Channel 9 lançait un premier pavé dans la mare en diffusant l'interview d'un ancien champion national du 100 mètres, aujourd'hui retraité des pistes d'athlétisme. Le visage masqué et la voix déformée, il expliquait que la majorité des cinquante-huit athlètes australiens aux JO d'Atlanta (1996) utilisait des produits interdits.

Au cours de la même émission, un ancien lanceur de disque, Werner Reiterer, est également passé

aux aveux. Finaliste olympique aux JO de Barcelone (1992), il explique, dans un livre intitulé *Positive*, avoir été poussé au dopage par plusieurs dirigeants. Entre autres révélations, il rapporte que certains de ses collègues lanceurs, dont deux seraient encore en activité, piochent régulièrement dans l'armoire à pharmacie. Il prétend aussi que les nageurs de l'équipe olympique ont toujours été de solides consommateurs d'hormones de croissance. Il révèle, enfin, que plusieurs athlètes australiens avaient l'habitude de conserver sur eux un téléphone portable dont le numéro était seulement connu des

responsables de l'unité nationale de lutte antidopage. La première sonnerie suffisait à prévenir de l'imminence d'un contrôle. En Australie, l'affaire a fait grand bruit. Pressé de questions, l'ancien athlète a promis de donner des noms. Mais les menaces de procès en diffamation brandies par les avocats du Comité olympique australien et de la Fédération de natation l'ont réduit au silence.

VOL DANS UN LABORATOIRE

Autre incident, rapporté en février par la presse australienne : le vol de plus de 1 500 ampoules d'hormones de croissance dans un laboratoire pharmaceutique de la banlieue de Sydney. Les cambrioleurs ont emporté les boîtes d'une seule drogue, du Saizan 10. Quelques mois plus tôt, une importante quantité de stéroïdes anabolisants avait déjà été dérobée dans un autre entrepôt. A six mois des JO, les spécialistes australiens de la lutte antidopage n'ont pas hésité à suggérer que ces produits étaient destinés à des athlètes. Enfin, la police australienne a annoncé que mille seringues d'EPO avaient été volées, le 23 juillet, dans un hôpital d'Alice Springs, dans le centre de l'Australie, et pourraient être acheminées vers Sydney.

Au même moment, un rapport confidentiel du service des douanes révélait que les saisies de produits dopants avaient augmenté de 25 % au cours des quatre dernières années. Inquiétant, mais guère plus troublant que les déclarations à la télévision d'un ancien lanceur de poids australien, Craig Watson, assurant que l'usage de substances dopantes pouvait faire toute la différence entre la victoire et la troisième place. Avant de conclure ses propos par cette question : « *Qui donc aujourd'hui veut encore finir troisième ?* »

A. M.

Les contrôles lors des précédents Jeux d'été

- **Mexico 1968** : 667 contrôles, un cas positif (alcool, pentathlon moderne).
- **Munich 1972** : 2 079 contrôles, sept cas positifs (deux aux amphétamines, lutte et judo ; deux à la coramine, cyclisme ; trois à l'éphédrine, basket-ball, lutte, haltérophilie).
- **Montréal 1976** : 786 contrôles, onze cas positifs (un aux amphétamines, tir ; un à la fencamfamine, haltérophilie ; un à la phénylpropanolmine, voile ; huit aux anabolisants, sept en haltérophilie, un en athlétisme).
- **Moscou 1980** : 645 contrôles, aucun cas positif.
- **Los Angeles 1984** : 1 507 contrôles, douze cas positifs (un à l'éphédrine, volley-ball ; sept à la nandrolone, cinq en

- haltérophilie, deux en athlétisme ; deux à la méténolone, volley-ball et lutte ; deux à la testostérone, volley-ball et athlétisme).
- **Séoul 1988** : 1 598 contrôles, dix cas positifs (un à la caféine, pentathlon moderne ; quatre au furosémide, deux en haltérophilie, un en lutte, un en judo ; un au propanolol, pentathlon moderne ; un à la pémoline, haltérophilie ; trois au stanozolol, un en athlétisme, deux en haltérophilie).
- **Barcelone 1992** : 1 848 contrôles, cinq cas positifs (un à la strychnine, volley-ball ; un à la noréphédrine, athlétisme ; deux au clenbutérol, athlétisme ; un au méso-carb, athlétisme).
- **Atlanta 1996** : 1 923 contrôles, deux cas positifs (un à la méthandienone, un au stanozolol).

Peter G. Davis, directeur de recherche à l'Institut des sports de Canberra « Notre test sanguin est prêt. La décision de l'utiliser aux Jeux de Sydney appartient au CIO »

À CANBERRA, une équipe de scientifiques australiens travaille d'arrache-pied à la mise au point d'un contrôle antidopage sanguin capable de détecter l'érythropoïétine (EPO). Partis comme pour une course de fond, ils ont achevé leurs travaux au sprint afin de conserver une chance de faire valider leur protocole à temps pour les Jeux olympiques de Sydney (15 septembre-1^{er} octobre). Peter G. Davis, directeur du programme de recherche de l'institut des sports de Canberra, en explique le principe et les enjeux. Il devait présenter ses résultats à la commission médicale du Comité international olympique (CIO), lundi 31 juillet.

« **Quand avez-vous commencé vos recherches sur le dépistage de l'EPO ?**

– Nous avons débuté les travaux il y a un peu plus d'une année. Nous avons d'abord effectué les études préliminaires, puis entamé, en février, la phase terminale. La partie purement scientifique de cette recherche, c'est-à-dire l'analyse des données, a été terminée au mois de juin. Notre test sanguin est prêt. Il nous reste à faire valider les résultats par la commission médicale du CIO. La décision d'utiliser ce test lors des Jeux olympiques de Sydney lui appartient.

– **Pourquoi avoir choisi de mener vos recherches sur la détection de l'EPO en utilisant un contrôle sanguin ?**

– Les travaux que nous avons menés en 1999 nous ont convaincus que le dépistage de l'EPO était plus précis avec le sang qu'avec l'urine. Mais il s'agit d'une simple

option scientifique. Les Français avancent de leur côté en travaillant sur une analyse de l'urine. Les deux méthodes ne sont pas incompatibles mais il est encore un peu tôt pour savoir laquelle est la plus efficace. D'ailleurs, nous collaborons régulièrement avec plusieurs laboratoires français, dont celui de Châtenay-Malabry.

– **Scientifiquement parlant, vos recherches ont-elles abouti ?**

– Oui. Nous avons effectué un premier test, en 1999, pour démontrer qu'il était possible de détecter l'EPO dans le sang. Et nous en avons réalisé un second, ces dernières semaines, pour valider notre découverte.

– **Comment fonctionnent votre contrôle sanguin ?**

– Nous utilisons une machine assez complexe, un analyseur d'immunologie. Une aiguille perce l'échantillon de sang, puis l'analyseur en étudie les composants. Les données sont ensuite transmises vers un ordinateur où elles sont transformées en données cliniques. Et l'interprétation de ces données permet de détecter la présence d'EPO. L'opération dure à peine quarante-cinq secondes. Une seule machine suffit donc pour effectuer en une seule journée plusieurs centaines de contrôles antidopage.

– **Existe-t-il une date limite au-delà de laquelle il ne sera plus possible de mettre en place un contrôle sanguin pour les JO ?**

– Techniquement, je ne crois pas. Notre tableau de marche prévoyait de terminer la compilation des données au milieu du mois de juin, puis de présenter nos travaux à la commission médicale du CIO

au mois d'août. Pour l'instant, tout est donc encore possible. Nous n'attendons pas le feu vert du mouvement olympique pour continuer à avancer : le comité d'organisation des JO a anticipé la décision du CIO et a déjà installé le matériel de contrôle sanguin.

– **Avez-vous rencontré des oppositions, ou une certaine hostilité, de la part du mouvement sportif ?**

– Non, aucune. Plusieurs athlètes australiens ont collaboré à nos travaux, et tous semblent attendre avec une certaine impatience la mise en place d'un contrôle sanguin capable de dépister l'EPO. Nous n'avons pas, non plus, rencontré d'opposition de la part des fédérations sportives.

– **Et de la part du Comité international olympique ?**

– Encore moins. Je crois vraiment que le CIO est aujourd'hui favorable à un tel contrôle. Ses dirigeants ont d'ailleurs pris les devants en mettant rapidement en place une commission juridique chargée d'étudier la légalité d'un contrôle sanguin. Elle a longuement étudié la question, pour conclure qu'il n'existait aucun obstacle légal à la mise en place d'un tel test.

– **Comment avez-vous financé vos recherches ?**

– Elles ont été financées conjointement par le gouvernement australien et le Comité international olympique, chacun versant un million et demi de dollars australiens [environ 6 millions de francs].

Propos recueillis par
Alain Mercier

Le mot qui fâche les sportifs australiens

SYDNEY

correspondance

Les sportifs australiens n'échappent pas à la règle : le mot « dopage » leur fait horreur. Ils évitent de l'employer, l'entendent avec douleur, le considèrent avec angoisse. Les récentes révélations d'anciens athlètes et la proximité des Jeux olympiques de Sydney (15 septembre-1^{er} octobre) les contraignent pourtant à y recourir, ne serait-ce que pour répondre aux accusations, faire taire les rumeurs ou, au contraire, exprimer, à leur tour, des doutes sur la nature des performances de certains de leurs rivaux.

Meilleur exemple : Ian Thorpe. En août 1999, ce jeune nageur de dix-sept ans, plus proche du poisson d'eau douce que de l'*homo sapiens*, a fait sensation en profitant des championnats du Pan Pacifique, dans la piscine olympique de Sydney, pour s'offrir les records du monde du 200 mètres et du 400 mètres nage libre. Depuis, il a encore amélioré ses performances, en mai, lors des sélections olympiques. Et, conséquence désormais naturelle pour tout pourfendeur d'impossible, il a reçu en pleine figure une sévère volée d'accusations de dopage.

Les premiers coups ont été portés par un entraîneur allemand, en février, alors que le jeune Australien mettait en jeu son nouveau statut de phénomène aquatique à l'occasion d'une longue tournée de compétitions européennes. Visiblement, Ian Thorpe ne s'attendait pas à une telle réception. Un moment sonné, il a rapidement fait face aux rumeurs, puis accepté de rendre publics les résultats de tous ses contrôles antidopage. Depuis, le jeune homme s'est laissé gagner par un furieux accès de paranoïa. Il refuse désormais de manger au restaurant, par crainte

d'avaler sans le savoir une boisson ou un plat « empoisonnés » au stéroïde, à l'érythropoïétine (EPO) ou à l'hormone de croissance. Il ne touchera jamais à une bouteille qui n'ait pas été ouverte de sa main ou de celle d'un proche. « *Je n'apprécie pas spécialement de me comporter ainsi, assure-t-il, mais je suis devenu méfiant. Mes performances ne font visiblement pas plaisir à tout le monde.* »

« **Je suis devenu méfiant. Mes performances ne font visiblement pas plaisir à tout le monde** »

Ian Thorpe

Matt Shirvington, le meilleur sprinter australien, n'a encore mis à mal aucun record du monde. Son plus brillant état de service, une place de demi-finaliste sur 100 mètres aux derniers championnats du monde d'athlétisme, ne le désigne pas *a priori* comme une victime potentielle d'un « sabotage ». Pourtant, le jeune homme se croit volontiers menacé. En début d'année, il a engagé un bataillon d'agents de sécurité, le jour de sa fête d'anniversaire, en leur confiant comme tâche exclusive de surveiller qu'aucun invité ne s'approche d'un peu trop près de son verre ou de son assiette.

Autre comportement, nettement plus douteux : la paranoïa dite « postale ». Annie La Fleur, une des meneuses de jeu de l'équipe australienne de basket-

ball, en est victime depuis plusieurs mois. En mars, les services douaniers de l'aéroport de Sydney ont découvert, dans un paquet qui lui était adressé, plusieurs ampoules de Dhea, un stéroïde anabolisant. Un moment suspectée de dopage, la joueuse australienne a expliqué pour sa défense qu'un ami avait demandé à son mari d'acheter par Internet le produit interdit. Pas vraiment convaincant, mais assez crédible, aux yeux du Comité national olympique, pour lever la menace de suspension et ne pas remettre en question sa sélection dans l'équipe australienne pour les Jeux olympiques de Sydney. Depuis, Annie La Fleur avoue surveiller sa boîte aux lettres dans la crainte d'un nouveau colis piégé.

Parfois, le syndrome du dopage peut pousser un athlète à dire tout et n'importe quoi, pour le regretter ensuite, et tenter courageusement de faire marche arrière. Une habitude peu recommandée, mais typiquement australienne. Ainsi, Susie O'Neill, la championne olympique du 200 mètres papillon, interrogée par la presse sur les saisissants progrès de la Néerlandaise Inge de Bruijn, nouvelle recordwoman du monde des 50 mètres, 100 mètres et 100 mètres papillon, a d'abord exprimé tout haut ses doutes sur l'honnêteté d'une telle avalanche de performances. Puis la nageuse australienne a réalisé que ses accusations n'étaient pas plus fondées que celles dont Ian Thorpe faisait l'objet, et elle s'en est excusée. Aux dernières nouvelles, les deux jeunes femmes auraient choisi d'oublier l'incident. Mais la presse australienne semble attendre avec impatience leurs retrouvailles, en septembre, au bord du bassin olympique.

A. M.

Un manifeste pour « que le sport véhicule des valeurs humaines »

Cent personnalités d'horizons différents ont signé un texte en seize points énonçant les principes d'un sport qui garderait visage humain. Ce manifeste, baptisé « 100 pour 2000 », est le premier du genre. Reste maintenant à convaincre le grand public

Le manifeste « 100 pour 2000 », qui regroupe cent personnalités, n'appartenant pas toutes au monde du sport mais connues pour leurs positions humanistes, rendu public lundi 31 juillet, édicte seize principes élémentaires

afin que « l'homme redevienne le centre des préoccupations dans le sport ». Ce « texte citoyen », selon l'expression de ses promoteurs, est le fruit de l'impatience des signataires face à l'action des pouvoirs publics, des

fédérations et des athlètes, qui leur paraît parfois « un peu timide ». Dopage, argent, exploitation des jeunes sportifs, répartition plus équitable des pouvoirs au sein des instances figurent au rang de leurs soucis. Le

texte publié, reste à le faire connaître du grand public, dont l'adhésion est attendue. « Ce sont ces nouveaux signataires qui vont relayer la parole », assurent les « 100 pour 2000 ».

ILS SONT CENT, « 100 pour 2000 », assurent-ils, et ils ont décidé ensemble, sportifs, scientifiques, écrivains, entraîneurs, représentantes (et représentantes) du monde des arts, de promouvoir un manifeste en faveur d'un sport qui « doit toujours pouvoir véhiculer les valeurs humaines ». Ils sont cent et bien décidés à se faire entendre. La multiplication des affaires de dopage, mais aussi, entre autres, les problèmes de

formation des jeunes sportifs, du partage du pouvoir à l'intérieur des appareils fédéraux ou la professionnalisation à marche forcée, les ont poussés à prendre la parole, à demander des mesures. « Attention, prévient Antoine Vayer, ancien entraîneur de l'équipe cycliste Festina, professeur d'éducation physique et sportive, qui tint également une chronique quotidienne dans *Le Monde* lors du Tour de France

1999, à l'origine du texte, il ne s'agit pas de se substituer aux pouvoirs publics mais de lancer une initiative transversale. Institutions et athlètes avancent mais ils avancent lentement. Nous avons voulu manifester notre impatience. Notre texte est un texte citoyen. » « Par ailleurs, on a senti que les pouvoirs publics attendaient une prise de position, une prise de conscience collective, qui leur fassent sentir que les amateurs de

sports et le cercle des citoyens approuvaient une démarche, celle de la lutte contre les maux, même si elle paraît parfois un peu timide, que le monde du sport, lui, ne voyait pas toujours d'un bon œil, ajoute Antoine Vayer. Il ne faut pas se tromper, il ne s'agit pas d'un texte de plus sur le dopage. Il s'agit d'un manifeste sur le sport, une activité qui doit être réhabilitée, que nous aimerions ne plus voir associée à la tricherie, au dopage, à

l'argent... » « Que l'homme redevienne le centre des préoccupations dans le sport », demande le manifeste « 100 pour 2000 ». « Que la préparation des athlètes s'effectue dans la transparence (...) grâce à des méthodes évaluées, répondant au souci de leur santé », réclame-t-il encore, avant de proposer « que le corps médical soit rendu indépendant des pouvoirs sportifs », « que les mouvements sportifs intègrent un fonctionnement démocratique et transparent », « que la formation des cadres techniques et de tous ceux qui encadrent le sportifs soit réelle », « que l'on protège les jeunes sportifs de toute forme d'exploitation ».

Autant de principes que le généticien Albert Jacquart, le cinéaste Bertrand Tavernier, l'entraîneur d'athlétisme Jacques Piasenta, qui travaille notamment avec Christine Arron, le dessinateur Enki Bilal, le romancier Didier Daeninckx, ainsi qu'une pléiade de sportifs en activité - Felicia Ballanger, Christophe Bassons, Blandine Bitzner, Sébastien Flute ou Simon Lessing - défendent. La présence de Willy Voet, le seigneur par lequel l'affaire Festina a éclaté, est plus surprenante. « Le manifeste demande également la clémence pour les repentis, explique Antoine Vayer ; je ne vois pas pourquoi Willy Voet ne pourrait pas signer le texte. A nous de donner l'exemple. »

A ceux qui feraient remarquer à Antoine Vayer sa collaboration avec l'équipe cycliste Festina, impliquée dans la plus exemplaire des affaires de dopage et de trafic de produits interdits, que le peloton professionnel a jamais connues, il réplique : « Tant qu'on n'est pas dans un tel système, on ne peut pas savoir comment il fonctionne. Bien sûr, on pourra toujours dire que je crache dans la soupe mais ce n'est pas très grave parce que, de toutes manières, cette soupe-là, elle est imbuvable. »

Michel Dalloni

★ Le manifeste « 100 pour 2000 » est consultable sur Internet à l'adresse 100pour2000@wanadoo.fr, qui recueille également les signatures.

« Que l'homme redevienne le centre des préoccupations »

« LE SPORT nous concerne tous : pratiquants, parents, spectateurs occasionnels ou amateurs de sport, entourage des sportifs, médias, sponsors et institutions. C'est pourquoi quelques-uns aujourd'hui, nous parlons au nom de tous ; de tous ceux qui voudront bien se reconnaître dans l'esprit sportif, fait de combativité et de loyauté », expliquent, en préambule, les signataires du manifeste « 100 pour 2000 ».



VERBATIM

Le texte en seize points qu'ils défendent demande :
I. Que l'homme redevienne le centre des préoccupations dans le sport.
II. Que la préparation des athlètes s'effectue dans la transparence et le respect strict des règles sportives, grâce à des méthodes évaluées, répondant au souci de leur santé.
III. Que les signataires du manifeste soutiennent la démarche de contrôles antidopage volontaires.
IV. Que les Etats, les instances internationales de lutte contre le dopage fassent connaître leur

plein engagement dans des actions concrètes qui affranchissent notamment les compétiteurs de toute suspicion.
V. Que les propositions d'actions concrètes soient prises en compte par ces instances et que leur traitement donne lieu à une évaluation publique sous forme de comptes rendus.
VI. Que l'amnistie ou des sanctions de clémence et de bon sens soient accordées à tous ceux qui la demandent et s'engagent à défendre dorénavant le fair-play.
VII. Que la justice sportive soit ferme, comme ses sanctions suffisamment dissuasives et incontournables face à la justice civile.
VIII. Que le corps médical soit rendu indépendant des pouvoirs sportifs et qu'il affirme son engagement exclusif pour la santé des sportifs.
IX. Qu'une institution médicale indépendante assume le rôle d'arbitrage dans le cadre des suivis longitudinaux et des contrôles inopinés.
X. Que les mouvements sportifs intègrent un fonctionnement démocratique et transparent.
XI. Que les pouvoirs financiers adhèrent à une charte éthique.
XII. Que les amateurs de sport et les médias s'engagent à respecter l'esprit sportif et les sportifs en soutenant ceux qui n'ont rien à cacher.
XIII. Que la professionnalisation, la formation des cadres techniques et de tous ceux qui entourent les sportifs, éducateurs, officiels, dirigeants, etc., soient réelles et intègrent un respect inconditionnel de l'éthique sportive.
XIV. Qu'une priorité soit accordée à la reconversion nécessairement entreprise durant la carrière sportive.
XV. Que l'on protège les jeunes sportifs de toute forme d'exploitation.
XVI. Que les signataires du manifeste s'engagent dans les faits à respecter et à faire respecter l'éthique du sport dont ils deviennent ainsi les garants.
 Ainsi, conclut le manifeste, le sport doit toujours pouvoir véhiculer les valeurs humaines dans lesquelles nous pourrions nous reconnaître. »

Adrian Stead, skipper britannique, vainqueur du Tour Voile 2000

« A dix mètres près, on gagne la régata, ou on coule son bateau... »

L'ÉQUIPAGE britannique de Barlo-Plastics, barré par Adrian Stead, a nettement dominé le Tour de France à la voile 2000, qui s'est achevé, dimanche 30 juillet, à Calvi (Haute-Corse), par la 28^e manche, emportée par Belvédère-EDC - Cassis. Barlo-Plastics a pris place sur la plus haute marche du podium dès le 4 juillet et n'en a plus été délogé. Le Français Alain Fédenieu (*Marseille-2000*) termine à la deuxième place de l'épreuve. Il a réussi à tenir à distance *Easy-Oars* de l'autre Britannique, Tony Buckingham, qui a dû partager la troisième place avec *Région-Île-de-France* de Jimmy Pahun.



VOILE

« C'est votre première participation au Tour Voile 2000 et vous décrochez la victoire après avoir survolé l'épreuve. A quoi devez-vous ce succès ?

« J'ai eu la chance de naviguer avec des équipiers extrêmement compétents. Tous anglais, essentiellement des amis avec qui j'ai l'habitude de régater. Parmi eux un excellent barreur, Tim Powell, qui, je vous le rappelle, avait gagné Tour Voile 1999 à bord de *Kateie*, le bateau du belge Luc Dewulf.

Notre deuxième atout a été de réaliser une très bonne navigation. Je dirai, pour finir, que notre préparation, lancée depuis novembre 1999, a été bien menée... Voilà, je pense, les clés de notre succès !

« Vous avez découvert cette épreuve que les spécialistes disent être l'une des plus longues et des plus difficiles d'Europe. Pensez-vous que cette réputation soit justifiée ?

« Absolument. Tour Voile 2000 est une course épuisante, car votre concentration doit rester permanente : en mer bien sûr, mais aussi à terre, où vous devez penser aux difficultés à venir et comment les surmonter. Avec tout cela, vous n'arrivez à dormir que quelques heures par nuit. Dieu merci, nous avons vraiment bien travaillé chaque étape en ne négligeant l'aide de personne. Pendant notre préparation, nous avons ainsi souvent discuté avec les pêcheurs de Cornouailles qui connaissent bien la Manche et l'Atlantique et leurs routes mal pavées... Cela nous a aidés à déjouer quelques pièges.

« Outre le rythme infernal que vous avez évoqué, quelles sont les difficultés spécifiques à Tour Voile 2000 ?

« Une grosse partie de l'épreuve m'a donné l'impression de naviguer dans des conditions identiques à celles des eaux anglaises ! Des variations de marée très importantes, un sérieux vent, des courants puissants et, surtout, ces foutus rochers : il faut naviguer au plus près d'eux pour grignoter les secondes. Mais attention, à dix mètres près, soit on gagne la régata, soit on coule son bateau...

« Vous avez été en tête de la course arborant le spinnaker rouge depuis Portsmouth, première ville étape. Ne pensez-vous pas que le suspense aurait été beaucoup plus fort sans le forfait à la dernière minute de Team New Zeland, les vainqueurs de la coupe de l'America ?

« Vous dites que nous avons survolé l'épreuve, mais je peux vous affirmer que nous n'avons eu le sentiment de gagner qu'à deux milles de l'arrivée à Calvi. *Marseille-2000*, le bateau d'Alain Fédenieu, a toujours été menaçant. Il dispose d'un bon équipage. Il nous a fallu aussi nous méfier de Jimmy Pahun à la barre de *Région-Île-de-France* et de Tony Buckingham, skipper d'*Easy-Oars*, le second bateau anglais engagé dans la course. Cela dit, c'est vrai que l'équipe et moi attendions avec impatience une confrontation avec les vainqueurs néo-zélandais de la coupe de l'America, à laquelle, malheureusement, nous n'avions pas pu participer. Nous voulions leur démontrer que sur des bateaux identiques à équipements comparables [ndlr : *Tour Voile 2000 se court sur un monotype, le Mumm 30*], nous avions une chance d'être au moins aussi bons qu'eux, sinon meilleurs. Maintenant, il va falloir attendre une autre occasion pour que ce duel ait lieu. Dans ce sens, c'est vrai que je suis un peu déçu.

« Quels sont vos projets ?

« Je m'envole dans quelques jours pour l'Australie afin de me reposer, car cette course, je le répète, m'a vraiment épuisé. Mais la voile va vite reprendre ses droits. Fin août je participerai à la One Ton Cup, à Marseille.

« Serez-vous en novembre à Miami pour le championnat du monde sur Mumm 30 ?

« C'est possible, mais pas comme skipper. Si je m'y rends, ce sera en tant que coach. En revanche, je participerai à l'édition 2001 de l'Admiral's Cup, dont je suis le tenant. Malheureusement, cette épreuve m'empêchera de prendre le départ du Tour Voile. Mais nous reviendrons en 2002 pour cette grande boucle nautique française, j'en fais la promesse.

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet

Bon vent pour la Transat Québec - Saint-Malo

Profitant d'un vent d'est bien établi (20 à 25 nœuds), les favoris de la 5^e Transat Québec - Saint Malo ont pris un départ spectaculaire, dimanche 30 juillet, sur le Saint-Laurent, où ils vont devoir régater pendant 370 milles avant de rejoindre l'océan Atlantique. En ce qui concerne les multicoques de 60 pieds, Yvan Bourgnon (*Bayer-en-France*) et Franck Cammas (*Groupama-Assurances*) ont franchi les premiers la ligne tracée en face du Yacht Club de Québec, mais Alain Gautier (*Foncia*) et Marc Guillemot (*Biscuits-La Trinitaine*) n'ont pas tardé à les rejoindre, au gré des virements de bord. Lancés à toute vitesse, ces grands trimarans ont eu en tout cas vite fait (dès le passage devant la ville de Québec) de rattraper le reste de la flotte, partie un quart d'heure avant eux. Dans ce premier groupe, l'Italien Giovanni Soldini (*Fila*) et le Français Hervé Laurent (*Artemis*, le seul maxi engagé) pour les monocoques et un autre Français, Franck-Yves Escoffier (*Delage*), pour les multicoques de classe 2, avaient pris le meilleur départ.

à tous les lyonnais loin de Lyon...
www.tlm.fr
 la bonne adresse pour garder le contact avec l'info du Grand Lyon.

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
 Depuis 1894
 Tailleur et Chemisier sur mesures
 Collections Hommes & Dames
 Grand choix de tissus et de prix
 27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
 Tél : 01.47.42.70.61

Cyclisme : quatorze « pistards » ont été retenus pour Sydney

QUATORZE coureurs ont été retenus dans l'équipe de France de cyclisme sur piste par le directeur technique national, Patrick Cluzaud, en vue des Jeux olympiques de Sydney, au terme des championnats de France, samedi 29 juillet, à Hyères (Var). Frédéric Magné (Keirin), pour la 1^{re} fois depuis quatre ans, et Félícia Ballanger, pour la 18^e fois de sa carrière, sont montés sur la plus haute marche du podium. Chez les messieurs, Laurent Gané, Florian Rousseau, Arnaud Tournant, Frédéric Magné, Philippe Gaumont, Cyril Bos, Philippe Ermenault, Francis Moreau, Jérôme Neuville, Christophe Capelle et Robert Sassone ont été pressentis. Chez les dames, Félícia Ballanger, Magali Faure et Marion Clignet devraient faire partie du voyage en Australie. Cette sélection sera proposée à la commission du sport de haut niveau lundi 7 août.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME :** Jean Galfione, opéré d'un pneumothorax, il y a neuf semaines et déjà qualifié pour les Jeux olympiques de Sydney, a enlevé le concours du saut à la perche du meeting Golden League d'Oslo, avec un saut à 5,80 m, vendredi 28 juillet.

■ **Laurent Hernu** est devenu, dimanche 30 juillet, champion de France du décathlon et s'est qualifié pour les Jeux olympiques de Sydney en prenant la 5^e place du Décastar de Talence (Gironde) avec 8 178 points.

■ **CYCLISME :** l'italien Michele Bartoli (Mapei) a remporté le Grand Prix Ouest-France de Plouay (Morbihan) disputé sur 209 km, dimanche 30 juillet, devant Nico Mattan (Cofidis) et Walter Bénéteau (Bonjour).

■ **FOOTBALL :** David Ginola a annoncé, dimanche 30 juillet, avoir quitté Tottenham Hotspur. Il rejoint Aston Villa pour deux ans et 3 millions de livres (4,5 millions de dollars).

■ **TENNIS :** l'Américaine Venus Williams a emporté le tournoi de Palo Alto (Californie) aux dépens de sa compatriote Lindsay Davenport (6-1, 6-4), tenante du titre, qu'elle avait déjà dominée lors de la finale de Wimbledon, le 8 juillet.

■ **L'Américain Michael Chang** s'est adjugé la victoire du tournoi de Los Angeles - sa première depuis celle de Shanghai (Chine) en octobre 1998 - face à son compatriote Jan-Michael Gambill, qui a abandonné, victime d'une blessure à la cheville, après avoir gagné le premier set au tie-break (7-6) et concédé le second (3-6).

■ **VOILE :** les 48 skippers de la 31^e Solitaire du Figaro, dont Karine Fauconnier - 7^e de l'épreuve en 1999 et récemment vainqueur de la Transat Lorient - Saint-Barthélemy avec Lionel Lemonchois -, Florence Arthaud, Philippe Poupon ou Erwan Tobarly - neveu d'Eric -, se sont élancés du bassin d'Arcachon, samedi 29 juillet, pour une course en quatre étapes de 1 510 milles qui les mènera jusqu'à Getxo-Bilbao (Espagne), mardi 1^{er} août, avant de rallier Saint-Nazaire, dimanche 6 août, puis Falmouth (Royaume-Uni), lundi 14 août, et Cherbourg-Octeville, samedi 19 août.

■ **LOTO :** résultats des tirages n° 61 effectués samedi 29 juillet.
Premier tirage : 7, 8, 10, 11, 27, 46 ; numéro complémentaire : 38
 Rapports pour 6 numéros : 1 710 205 F (260 719€) ; 5 numéros et le complémentaire : 52 155 F (7 951€) ; 5 numéros : 3 535 F (539€) ; 4 numéros et le complémentaire : 176 F (26,83€) ; 4 numéros : 88 F (13,42€) ; 3 numéros et le complémentaire : 22 F (3,35€) ; 3 numéros : 11 F (1,68€).
Second tirage : 13, 17, 23, 36, 37, 43 ; numéro complémentaire : 16.
 Rapports pour 6 numéros : 15 443 460 F (2 354 340€) ; 5 numéros et le complémentaire : 124 675 F (19 007€) ; 5 numéros : 6 075 F (926€) ; 4 numéros et le complémentaire : 284 F (43,30€) ; 4 numéros : 142 F (21,65€) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57€) ; 3 numéros : 15 F (2,29€).

REPUBLIQUE DU BENIN
 MINISTRE D'ETAT, CHARGE DE LA COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE, DU PLAN, DU DEVELOPPEMENT ET DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI
 DIRECTION DE CABINET
 COMMISSION TECHNIQUE DE DENATIONALISATION
 CELLULE DES OPERATIONS DE DENATIONALISATION
PRIVATISATION DE "BENIN TELECOM"
INVITATION A LA PRE-QUALIFICATION

Le Gouvernement de la République du Bénin (le " Gouvernement ") a engagé une réforme du secteur des postes et télécommunications visant à la séparation des activités poste et télécommunications exercées actuellement par l'Office des Postes et Télécommunications du Bénin en deux entités (Poste et Télécommunications) et à la privatisation de la future entité télécommunications (" **Bénin Telecom** ").

Le Gouvernement envisage de céder au Partenaire Stratégique 55% du capital de (" **Bénin Telecom** ") étant précisé que le Partenaire Stratégique devra être constitué sous la forme d'une société de capitaux dont au moins 28% du capital social et des droits de vote seront détenus par un ou plusieurs Investisseurs Bénéinois selon les conditions qui seront décrites dans le dossier d'appel d'offres.

Le Gouvernement a retenu le consortium composé de la banque d'affaires Africa Merchant Bank, du cabinet d'avocats Gide Loyrette Nouel et du cabinet d'audit Deloitte Touche Tohmatsu comme conseil pour la mise en œuvre de la privatisation de " **Bénin Telecom** ".

Les investisseurs intéressés sont invités à retirer un dossier de pré-qualification à compter du 4 août 2000.

Les demandes d'information et le retrait des dossiers de pré-qualification peuvent être effectués par courrier ou par télécopie auprès des personnes suivantes :

Africa Merchant Bank Monsieur Idelphone Affogbolo 6, avenue Velasquez 75008 Paris - France Téléphone : (+33 1) 53 93 76 25 Télécopie : (+33 1) 53 93 76 39 E-mail : iaf@belgolaize.com	Commission Technique de Dénationalisation Monsieur Victorin DOSSOU-SOIGNON Coordonnateur de la Commission 02 B.P. 8140 Cotonou - Bénin Téléphone : (+229) 31 59 18 Télécopie : (+229) 31 23 15
--	--

La date limite pour la remise des lettres de pré-qualification aux adresses figurant ci-dessous est fixée au 15 septembre 2000 à 15 heures, heure GMT.

Cotonou, le 26 Juillet 2000
 Pour le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi et p.o.
 Le Directeur de Cabinet,

Rubens Barrichello signe un succès inédit au Grand Prix d'Allemagne

Son coéquipier Michael Schumacher encore contraint à l'abandon

La victoire du Brésilien Rubens Barrichello, dimanche 30 juillet, lors du Grand Prix d'Allemagne de formule 1, la première de sa carrière, permet à l'écurie italienne Fer-

rari et à son pilote n°1, l'Allemand Michael Schumacher, de conserver la première place du classement des championnats du monde des pilotes et des constructeurs.

BEAUCOUP de tôle froissée, un rayon de soleil puis des trombes d'eau, un spectateur qui décide de traverser la piste en pleine course, un vainqueur inédit, un favori victime de la confusion du départ : le Grand Prix d'Allemagne, disputé dimanche 30 juillet sur le circuit d'Hockenheim, a fourni un incroyable lot de rebondissements. Avec audace et talent, le Brésilien Rubens Barrichello (Ferrari), parti de la 18^e position sur la grille de départ, a signé la première victoire de sa carrière. Parce qu'il a su combler adroitement son retard pendant la première partie de la course et, parce qu'il a pris le risque de ne pas changer ses pneus sous une pluie battante à quelques tours de la fin, celui que l'on surnomme « Rubinho » (*Le Monde* daté 26-27 mars), a été porté en triomphe sur le podium par Mika Hakkinen (2^e) et David Coulthard (3^e), ses deux rivaux de l'écurie McLaren-Mercedes.

La belle victoire de ce pilote de vingt-huit ans à la « bouille sympathique » a suscité beaucoup d'allégresse après la course, y compris chez ses adversaires. Grâce aux dix points de sa victoire, l'écurie italienne conserve sa place en tête du championnat du monde des constructeurs, avec un écart inchangé devant McLaren (102 à 98). Au championnat du monde des pilotes, la victoire du Brésilien permet à Michael Schumacher, son coéquipier, de conser-

ver également sa première place. Après l'abandon prématuré de l'Allemand devant son public, les deuxième et la troisième places des McLaren-Mercedes de Mika Hakkinen et David Coulthard placent les pilotes des « flèches d'argent » à égalité de points (54 points), juste dans le sillage du « Baron Rouge » (56 pts).

Les deux équipiers peuvent se féliciter d'avoir échappé à l'écotombe qui a eu lieu sur la piste d'Hockenheim. Sur les vingt-deux voitures qui ont pris le départ, la moitié d'entre elles n'a pas rejoint l'arrivée. Comme en Autriche, Michael Schumacher a été contraint à l'abandon dès le premier virage. Après Riccardo Zonta (BAR-Honda) il y a quinze jours, c'est l'Italien Giancarlo Fisichella (Benetton-Supertec) qui a percuté sa Ferrari au bout de la ligne droite des stands. Débarrassées de

« Schumi », les McLaren étaient quasiment promises à un nouveau doublé, le troisième consécutif, avant qu'un homme ne vienne se promener sur le bord de la piste, au 26^e tour, provoquant l'intervention de la voiture de sécurité et l'interruption de la course.

L'évacuation de ce Français de 47 ans, qui entendait protester ainsi contre son licenciement par Mercedes, puis l'accident de Jean Alesi au 29^e tour, imposant le retour de la voiture de sécurité, ont empêché Mika Hakkinen et David Coulthard de prendre le large. Et, à la faveur d'une grosse pluie d'orage, c'est Rubens Barrichello qui, refusant d'effectuer un arrêt aux stands pour chauffer des pneumatiques adaptés aux nouvelles conditions, a pris la tête de l'épreuve, malgré le manque d'adhérence de sa monoplace.

En se hissant sur la plus haute marche du podium, Rubens Barrichello a rompu le rythme du championnat du monde. Michael Schumacher (cinq victoires), David Coulthard (trois) et Mika Hakkinen (deux) s'étaient jusqu'à adjugés toutes les victoires depuis le début de la saison 2000. La dernière victoire brésilienne en F1 avait été signée par Ayrton Senna, il y a près de sept ans. « Je dédie cette victoire à Senna, a déclaré Rubens Barrichello, à peine descendu du podium. Il m'entend là-haut. Cette victoire est le meilleur moyen de le remercier pour tout ce qu'il a fait pour moi. »

Pierre Lepidi

L'Olympique lyonnais ne rompt pas avec la tradition des débuts balbutiants

Le puissant club rhodanien a été tenu en échec, à domicile, par le Stade Rennais (2-2), lors de la première journée du championnat de France de première division

L'OLYMPIQUE lyonnais, qui n'a plus gagné une rencontre d'ouverture du championnat de France depuis 1989, date de son retour en première division (D1), n'a pas dérogé à la tradition, samedi 29 juillet, en signant un match nul (2-2) face au Stade Rennais. Et encore, l'OL a-t-il dû attendre les



FOOTBALL

toutes dernières minutes pour arracher son premier point de la saison 2000-2001. C'est le Brésilien Sonny Anderson (87^e minute) qui a sauvé la situation après que Tony Vairelles eut réduit l'écart (57^e) devant des Rennais qui menaient 2-0 depuis la 9^e minute grâce à Sébastien Delaye (4^e) et Stéphane Grégoire (9^e).

Une des priorités du recrutement de l'OL était de renforcer son secteur défensif parfois déficient lors de la saison 1999-2000. Il semble-

rait, toutefois, que Lyon présente encore d'importantes lacunes, dans l'axe notamment, faute d'avoir trouvé le défenseur central de haut niveau qu'il désire engager. L'international suisse Patrick Muller, vingt-trois, transféré des Grasshoppers Zurich pour 51 millions de francs, titularisé samedi, ne paraît pas en mesure, à court terme, de s'imposer comme le patron de la défense olympienne.

« Nous nous sommes regardés dans une glace à la pause, a expliqué Tony Vairelles. On a vu que nous n'avions pas été vraiment bons. Nous ne pouvions pas faire pire. Heureusement, nous avons réussi à revenir dans le match. » Reste que l'OL n'a pas rassuré ses dirigeants et son nouvel entraîneur, Jacques Santini - « Il y a pas mal de nouveaux, il y a toujours quelques automatismes à retrouver », a-t-il expliqué -, avant le match aller du 3^e tour préliminaire de la Ligue des champions, qui le verra affronter les Finlandais du FC Haka ou les

Slovaques de l'Inter Bratislava.

Autre prétendant décevant au titre de premier champion de France du XXI^e siècle, les Girondins de Bordeaux n'ont pas tenu toutes leurs promesses. Ils ont été tenus en échec par le FC Metz, revenu au score lors de la dernière minute de jeu par Christophe Bastien (90^e), alors que l'attaquant international Christophe Dugarry avait ouvert la marque à la 15^e minute.

Le Racing Club de Lens du trulent technicien méditerranéen Rolland Courbis, lui, n'a pas raté ses débuts, s'imposant à Nantes (2-0) grâce à José Pierre-Fanfan (86^e) et El-Hadji Diouf (90^e).

Enfin, les promus Lille, Toulouse et Guingamp n'ont pas vraiment réussi leurs débuts, pourtant effectués à domicile, étant respectivement tenus en échec par Monaco (1-1), battu par Bastia (0-1) et malmené par Saint-Etienne (2-2), tandis que la surprise du championnat 1999-2000, Sedan, confirme son rang, en s'imposant d'entrée à Auxerre (1-0).

M. Da. (avec AFP)

Montpellier ne perd pas de temps

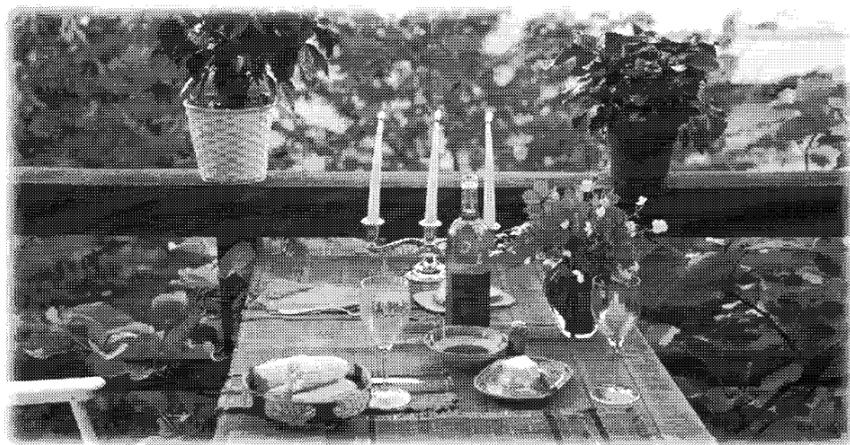
Grâce à sa victoire à Beauvais (1-3), samedi 29 juillet, Montpellier s'est installé, à la faveur d'une meilleure différence de but, aux commandes du championnat de France de D2 au terme de la 1^{re} journée. Il semblerait que le message : « La parenthèse (de la D2) doit se limiter à une saison », lancé par le président Louis Nicollin à ses joueurs, il y a quelques semaines, ait été entendu. Les trois buts ont été inscrits par Francis Llacer, Paulo Sergio Almeida et Belbey, des hommes recrutés à l'intersaison. Les deux autres clubs rétrogradés ont également affiché de belles ambitions, puisque Nancy est allé s'imposer à Wasquehal (0-1) et que Le Havre a signé un encourageant match nul à Nice (0-0). Sochaux, autre favori pour l'accession, a obtenu un match nul délicat à Nîmes (3-3), avec deux buts de sa nouvelle recrue brésilienne Francilene Santos. Gueugnon, vainqueur de la Coupe de la Ligue l'année dernière, a marqué le pas à Laval (2-1). Angers, club promu, aurait mérité d'égaliser à Niort (3-2) et Martignes a ramené un point de son déplacement à Châteaurox (1-1). Ajaccio a dominé Le Mans (1-0), tandis que Caen et Cannes ont fait match nul (2-2).

Le classement : 1. Marseille et Paris-Saint-Germain, 3 pts (+ 2); 3. Lens, 3 pts (+ 2); 4. Bastia et Sedan, 3 pts (+ 1); 6. Lyon, Guingamps, Rennes, Saint-Etienne, 1 pt (0); 10. Bordeaux, Metz, Monaco, Lille, 1 pt (0); 14. Auxerre et Toulouse, 0 (- 1); 16. Strasbourg et Troyes, 0 (- 2); 18. Nantes, 0 (- 2).

La prochaine journée : Sedan-Lyon (jeudi 3 août); Monaco-Nantes, Saint-Etienne-Marseille (vendredi 4 août); Bastia-Bordeaux, Lens-Guingamp, Metz-Auxerre, Rennes - Paris-Saint-Germain, Strasbourg-Lille, Troyes-Toulouse (samedi 5 août).

M M O B E R I E M P L O

CE WEEK-END, NOUS ALLONS DANS NOTRE "MAISON DE CAMPAGNE"



Loin de toute agitation, tous les deux, avec les enfants ou avec quelques amis, nous nous installons dans notre chez nous au Château Barbet, aux pieds des Pyrénées. Pour faire un peu de vélo, du golf, nager ou faire du ski à une heure de là, ou tout simplement jardiner tranquillement chez soi.



Villatype 'Gers'

Un endroit qui vous va droit au cœur.

Midreth vous offre la possibilité de profiter tout au long de l'année d'un climat très agréable, de la tranquillité, de l'espace, de la vraie nature et des nombreux autres attraits des environs du domaine Barbet. Dans votre propre villa, profitant de tout le luxe et le confort souhaitable. Vous pouvez faire



Villatype 'Barbet de Luxe'

de belles promenades mais aussi recevoir vos amis ou profiter de la liberté qui vous est offerte. Dans un lieu

auquel vous vous attacherez un peu plus chaque année, dans le Parc résidentiel du Château de Barbet, vous y jouirez d'une exceptionnelle qualité de vie.



UNE SECONDE VIE, INSOUCIANTE, AU CHÂTEAU DE BARBET.

Vous pouvez encore choisir.

Vous pouvez encore choisir entre ces trois charmants types de villa. Réparties sur ce domaine superbement situé, ces villas sont construites avec des matériaux durables et peuvent être entièrement équipées en fonction de vos souhaits. Vous disposez d'un joli jardin pour vous seul et même d'une piscine si vous le désirez. Venez donc vite faire connaissance avec cette formule d'habitation absolument unique en France, la clé pour acquérir la résidence secondaire de vos rêves, tout en vous



Villatype 'Campagne'

épargnant les soucis pratiques. Vous êtes intéressés? Appelez pour avoir plus d'informations 0562620854 vous pouvez aussi envoyer un e-mail bien sûr chateau-barbet@wanadoo.fr Venez découvrir votre nouveau lieu de résidence. Route de Boulogne, Lombez, Gers (32). Nous vous y accueillerons avec plaisir.

• A partir de FF 999.000,- € 153.300,- votre terrain inclus • Pour une habitation permanente, et un service de location éventuellement • Votre propre Château, avec réception, bar, restaurant, sauna et centre de fitness • Et d'autres équipements remarquables: du manège à la piscine et les courts de tennis jusqu'au terrain de golf.

VENTES APPARTEMENTS

PARIS 2^e

MONTORGUEIL. R. piétonne, charmant petit studio, tt cft, 6^e ét., asc. plein sud 410 000 F. 01-44-94-04-40.

PARIS 3^e

RUE DE TURENNE Charmant 2 p., 36 m² + serv., soleil, vue s/hôtel part., 1 340 000 F.

MUSÉE PICASSO appart. 3/4 p., soleil, calme, parfait état. CARACTERE 01-44-61-05-00

PARIS 5^e

RUE POLIVEAU, 4/5 p., 100 m², balc., 4^e ét. s/rue jardin, soleil, parking. 3 955 000 F 01-43-37-88-14

PARIS 7^e

AV. RAPP Superbe 5 p., de prestige, 2^e ét., asc., balcon 7 900 000 F 01-44-94-04-40

PARIS 8^e

F. ROOSEVELT 5/6 p., 170 m², 6^e asc., balcon soleil 5 000 000 F 01-44-94-04-40

Province

Les Carroz d'Araches part. vd studio 24 m² 4 couchages, meublé, parking, casier à skis. Proche commerces et pistes de ski. Prix : 250 000 F. Tél. : 01-48-35-40-01 ou 06-86-88-32-53

PROPRIÉTÉS

ÉTRANGER

Vd à Megève propriété anc. alpage située entre les téléphériques de la Princesse et du mont d'Arbois 25 F/le m². Tél. : 04-50-58-04-28

A VENDRE EN SUISSE à 15 km de Crans-Montana

VILLA DE MAÎTRE altitude 530 m dominant un lac situation exceptionnelle 14 pces + studio. Terrain 4 000 m². Dossier sur demande au Tél. : 0041-79-27-56-434. Fax : 0041-27-307-10-11

MAISONS

Province

Maison 180 m², à Mortcerf 77. SNCF et à 15 min A4, TGV, RER Sur 3 000 m². Ecoles et comm. séjour, 4 ch., garages, cave. 1 900 000 F. 04-90-69-65-37

LOCATIONS

DEMANDES VIDES

EMBASSY SERVICE 43, avenue Marceau, 75116 Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER ET VILLAS OUEST PARIS VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE. 01-47-20-30-05

LOCATION MEUBLÉE

Meudon centre. Maison tout confort. 280 m² 9 pièces, 4 chambres, 2 sb. Jardin 1 400 m², arbres. Calme. Vue. 24 500 F. Tél. : 01-45-45-94-05

OFFRES

INGÉNIEUR COMMERCIAL

La filiale française d'un fabricant britannique de composants spécialisés est à la recherche d'un ingénieur commercial pour la France.

Le candidat préféré aura au moins deux ans d'expérience à vendre des produits techniques à une clientèle industrielle. Une connaissance de base de l'anglais sera nécessaire. Envoyer CV détaillé à 3Flaxfield Close, Groby, Leics, England, LE6 OEX.

Recherche étudiante disp. déb. septembre pour sortie d'école et soutien scolaire, contre chbre de service (Paris 6^e Montparnasse) tout confort avec douche + cuis. Tél : 01-42-22-41-67

POUR CRÉATION DANS LE 06 recherchons DEUX JEUNES DIPLOMÉS D'EXPERTISE COMPTABLE (DEC) ÉCRIRE GENESE BP 69 06702 ST-LAURENT, VAR CEDEX

AGENDA

LOCATIONS ÉTRANGER

Découvrez le vrai New York ! Bed & Breakfast à Manhattan dans un loft typiquement new-yorkais de 250 m², en plein cœur de Soho, 2 chambres meublées à louer, fax et Internet à disposition. A la nuit : 100 \$, à la semaine : 600 \$ ou au mois : 1 500 \$. Contact : roominsoho@hotmail.com ou au 001-212-625-11-80.

BATEAU

Voilier bois, Cornu, 8,10 m (BE) Moteur : 18 CV 15 CV. Voile accastillage d'origine. Villefranche (06). Tél. : 06-03-84-84-47

TRADUCTEUR

Traducteurs techniques néerlandais vers anglais pour traduction gros dossier par e-mail tarif 1 euro = 12 mots prière adresser références, etc., à cfeb@wanadoo.fr

Chaque samedi avec

Le Monde DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

L'ÉTÉ FESTIVAL

Théâtre, musique, arts et danse s'effacent en ce début de second round de l'été pour laisser sa place au cinéma. Locarno, rendez-vous annuel des cinéphiles de tout poil, commence, le 2 août, ses projections diverses et sa grand-messe nocturne sur la Grand-Place. A ma droite, plusieurs des « blockbusters » envoyés par Hollywood, comme *X-Men*, de Bryan Singer, et *Shaft*, de John Singleton. A ma gauche, quelques films en première exclusivité européenne aussi, comme *Little Cheung*, de Fruit Chan, *Bronx Barbès*, d'Eliane de Latour ou *Hamlet*, de Michael Almereyda. Mais Locarno ne serait pas dans Locarno si les organisateurs n'avaient concocté une « section spéciale » qui propose, cette année, une incursion sans précédent dans la cinématographie soviétique, jusque-là reléguée dans l'enfer des films censurés et enfouis. Le directeur du Musée du cinéma de Moscou, Naoum Kleiman, et l'historien Bernard Eisenschitz ont mené de concert de patientes recherches qui permettent la présentation à Locarno de cinquante-cinq films, pour la plupart complètement inédits en Occident et aussi en Russie, dont certains sont des chefs-d'œuvre.

L'énergie de Mathieu Carta pour Lama, village perché de Corse

POUR UNE SEMAINE, Lama, village perché de l'Ostriconi, est devenu une nouvelle fois la Mecque corse des amateurs de cinéma, puisque s'est ouvert, au soir du

PORTRAIT

Bien qu'aveugle désormais, c'est pour Lama qu'il retrouve le cinéma

30 juillet, la septième édition de son festival. A sa tête, depuis 1994, un homme, Mathieu Carta, que n'effraient pas les paradoxes. A soixante-sept ans, le président du bureau du festival peine à revendiquer un lieu propre. Né à Rogliano, dans le cap Corse, il n'a découvert Lama qu'en rencontrant Suzy, son épouse, originaire de l'endroit et venue dès l'enfance à Bastia, où lui-même – brièvement passé sur le continent, il regagne la Corse au début de la guerre et fréquente d'abord l'école communale d'Ile-Rousse – amorce ses années lycée avant de poursuivre ses études à Marseille. C'est là qu'il accomplit son cursus universitaire, exerce son métier de chirurgien-dentiste et réside encore aujourd'hui.

Lama l'accueille pourtant comme

l'un de ses fils. Avec les Lamais de sa génération, il rêve d'arracher à la torpeur et au vieillissement ce bourg voué à la polyculture et, selon les antiques prescriptions génoises, à l'olivier depuis le début du XVII^e siècle. L'incendie qui dévaste le domaine en 1971 pousse aux audaces. Avec le nouveau maire, Simon Baccelli, dont il est l'ami et l'adjoint, Mathieu Carta va participer à la résurrection de Lama, bientôt desservie régulièrement par l'eau, cruellement comptée jusque-là, métamorphosée par un programme de réhabilitation, de construction et d'aménagement qui se solde par une offre touristique inédite pour un bourg d'une centaine d'habitants : une cinquantaine de gîtes, une piscine et un maillage de chemins de randonnée qui dilate l'influence de Lama jusqu'à un refuge d'altitude.

Manquait encore à ce succès une identité culturelle forte. C'est là que Mathieu Carta joue le premier rôle. Fou de cinéma – la légende familiale veut que, assistant à sa première séance de ciné, le petit spectateur de cinq ans, entendant pour la première fois des dialogues français, se soit exclamé en corse : « *Ils parlent anglais, ceux-là, Tonton ?* » –, le Lamais d'adoption propose la création d'un rendez-vous



D.R.

qui croiserait une ouverture européenne et un regard sur la ruralité. Une idée bien accueillie mais surprenante venant de lui. S'il a, durant ses années d'études à Marseille, vu jusqu'à trois films par jour, le rythme s'est quelque peu relâché au gré de son activité professionnelle. Pis, la cécité l'a gagné à la fin des années 80, interrompant sa carrière et compromettant sa passion.

« MA THÉRAPIE À MOI »

Bien qu'aveugle désormais, c'est pour Lama qu'il retrouve le cinéma. « *Ce festival, c'est ma thérapie à moi* », dit-il avec humour. Depuis six ans, fidèlement secondé par son épouse, il consacre son année au succès d'une semaine. Estivale,

bien sûr, puisqu'ici, faute d'infrastructure, tout se joue à la nuit, en plein air, sur trois sites : piscine, umbria et mercatu. Le cinéma de la campagne à la campagne, en somme. L'énergie de Carta, l'autonomie qu'il sait encourager autour de lui (Emmanuel Lefloch est venu de Bretagne il y a dix-huit mois pour occuper un poste de permanent d'association) conduisent à de nouveaux défis : une salle polyvalente, propice aux projections, comme aux conférences et un bureau du cinéma, sorte d'office du tourisme spécialisé pour convaincre producteurs et cinéastes de venir travailler dans l'île de Beauté. Alors que tant de communes et micro-régions misent aujourd'hui sur l'événement culturel pour modifier la donne, Lama a su avec patience et détermination travailler pour que la culture marque l'apothéose de son renouveau. Une thérapie elle aussi exemplaire.

Philippe-Jean Catinchi

★ 7^e Festival européen du cinéma et du monde rural (« Chroniques villageoises »). Lama, jusqu'au 5 août. En clôture : avant-première d'*O Brother, Where Art Thou ?*, des frères Coen. Tél : 04-95-48-21-60.

Locarno s'apprête à révolutionner notre regard sur le cinéma soviétique

Locarno/Cinéma. Fruit d'une longue recherche, la rétrospective présentée par le Festival suisse ouvre, par des films splendides, des perspectives inédites

QUE se passera-t-il du 2 au 12 août durant le 53^e Festival de Locarno ? On ne sait pas, le programme de cette manifestation (lire ci-dessous) étant traditionnellement ouvert sur des horizons aussi variés qu'imprévisibles. Une seule certitude : l'importance de la rétrospective « Une autre histoire du cinéma soviétique (1926-1968) ». Résultat direct de la curiosité et de l'entregent cosmopolite du directeur du Festival, Marco Müller, elle a été conçue par deux figures exceptionnelles de la cinéphilie, le directeur du Musée du cinéma de Moscou, Naoum Kleiman, et l'historien Bernard Eisenschitz, l'un et l'autre incarnant à l'extrême la fusion entre compétence érudite et amour passionné pour les films.

Kleiman et Eisenschitz se sont rencontrés à Moscou en 1969, au Cabinet Eisenstein créé par le premier dans un deux-pièces de la rue Smolenskaïa. L'endroit est devenu non seulement le conservatoire des archives de l'auteur d'*Ivan le terrible*, un lieu de recherche unique, mais aussi, bravant les difficultés matérielles, politiques et policières, un centre discret de rencontres et de débats, un haut lieu de la pensée du cinéma en pleine glaciation brejnévienne. Il y avait aussi Otar Iosseliani, Lev Koulechov, Andreï Tarkovski... Pour Eisenschitz commençait cette conversation sans fin à propos des « autres films », ceux qui n'appartiennent pas à l'histoire officielle – politique et esthétique – du cinéma



« Vie et Ascension de Juraz Bratchik », réalisé par Vladimir Bychkov en 1968.

soviétique. Des films dont certains conservaient des souvenirs d'enfance, ou dont la fiche avait mystérieusement disparu des archives. Des films qui, parfois, avaient été vus par les camarades occidentaux en visite chez le grand frère soviétique, mais tous étaient convenus de les oublier.

COMPLEXITÉ

En 1975, une première rétrospective organisée à Paris par *Nouvelle Critique* présentait les premiers aperçus de ce continent immergé. Inlassablement, Klei-

man, Müller, Eisenschitz et quelques autres revenaient, au hasard des retrouvailles, sur des noms oubliés, des titres enfouis, des images occultées. « *Durant toutes ces années, nous n'avons pas cessé de dresser des listes* », dit Bernard Eisenschitz. Jusqu'à décider, au début de 1998, de concevoir cette rétrospective. Destination : les archives du cinéma russe, le Gosfilmofond. « *Ils ont tout gardé, tout répertorié, c'est un lieu de rêve pour un chercheur*, raconte Eisenschitz. *Les œuvres interdites, les versions ensuite modifiées, les documents*

accompagnant les films : on a vu, en présentant nos demandes – complétées par les suggestions du directeur adjoint de Gosfilmofond, Vladimir Dmitriev – que durant l'ère soviétique, la conservation avait beaucoup trié et caché, mais très peu détruit, en tous cas beaucoup moins que ce qu'on aurait pu redouter. Depuis la Perestroïka, puis la fin de l'URSS, un énorme travail de mise à jour et de catalogage a été accompli, même s'il reste des tâches considérables, notamment de restauration. »

Le résultat de cette recherche est

la liste des cinquante-cinq films, pour la plupart complètement inédits en Occident (fréquemment en Russie aussi), présentés à Locarno – dont onze titres mettant en évidence le genre méconnu du film musical soviétique. Cette rétrospective montre à quel point « *le cinéma soviétique est plus complexe que ce qu'on en a dit. On avait fini par se satisfaire d'une classification simpliste entre cinéastes victimes de la censure et salauds courtisans du pouvoir* ». Elle porte sur une période qui commence avec *Le Cuirassé Potemkine* (le moment où « *il n'y a plus seulement des films, mais un cinéma conscient d'être une entité* ») et s'achève avec l'invasion de Prague (après laquelle s'effondrent les ultimes espoirs d'un changement interne du système, encore entretenus par la génération du « *Dégel* » des années 1950-1960). Selon le découpage établi par Naoum Kleiman, on y repère des phases de moindre pression politique sur le cinéma : au tout début du nouveau régime ; en 1932-1935, du fait de l'éloignement des tournages en Asie centrale pendant la guerre ; durant la deuxième moitié des années 1950 aussi, avec la « *Génération des lieutenants* » (Tchoukhraï, Khout-siev, Alov, Koulidjanov, Abouladze...).

« *On s'aperçoit qu'à aucun moment le cinéma n'est entièrement formaté par le pouvoir*, confirme Bernard Eisenschitz. *Même à la pire époque d'emprise stalinienne, juste après la guerre, où la production chute jusqu'à seulement neuf*

films en 1951 selon la politique de "peu de films" instituée par les autorités, le contrôle n'est pas absolu. » Du début à la fin, naissent des réalisations dont l'existence paraissait improbable sous ce régime : *La Maison des neiges* (1928), du seul cinéaste alors membre du Parti communiste, Friedrich Ermler, sur les doutes devant l'engagement révolutionnaire, d'après un texte du très peu orthodoxe Evgueni Zamiatine ; *Cité ouvrière*, de Vladimir Vengerov (1965) ; *La Maison morte*, de Vassili Fedorov (1932) ; *Un brave garçon*, très irrespectueux film de guerre de Boris Barnet (1943), évoquant la figure d'un intellectuel brisé par les camps à travers la référence à Dostoïevski.

RENDRE JUSTICE

Le travail de Kleiman et Eisenschitz met en évidence, parmi les causes de ce phénomène, l'importance de l'absence de producteur : les films sont produits sous la responsabilité de leurs auteurs, dans le cadre de studios dirigés par d'autres cinéastes. Selon leur analyse, le fonctionnement de la répression consista moins à interdire ou à bloquer les films qu'à contraindre les réalisateurs à les modifier. D'où « *l'ambivalence* » des œuvres elles-mêmes, et l'importance de les voir : « *Celles-ci font apparaître la brutalité, mais aussi la complexité et l'irrationalité des mécanismes de censure. Reste à dire en quoi tel film continue de faire son chemin chez le spectateur.* »

D'une valeur historique considérable, les films présentés à Locarno n'ont pourtant pas été choisis selon des critères de « témoignage historique » mais, d'abord, pour leurs qualités d'œuvre. Les quelques exemples qu'il a été possible de visionner à l'avance (*Eh Petite Pomme...*, d'Obolenski et Doller, *Son chemin*, d'Alexandre Chtrijak, *Tanka la tenancière*, de Boris Svetozarov) sont des merveilles de beauté visuelle, d'invention narrative – voire de complexité idéologique dans le cas du premier, qui date de 1926 et met en scène la confusion des comportements en période révolutionnaire, bien loin des schématismes attendus. Selon Bernard Eisenschitz, la rétrospective permet de rendre justice à de véritables auteurs, totalement inconnus, comme Alexandre Matcheret ou Vladimir Vengerov, ou méconnus, comme Abram Romm, Iouli Raizman, et de découvrir des titres inédits de Dziga Vertov, Lev Koulechov, Boris Barnet ou Alexandre Medvedkine.

Jean-Michel Frodon

★ 53^e Festival international du film de Locarno (Suisse). Du 2 au 12 août. Tél. : +41-91-756-2121. Internet : www.pardo.ch

Lire les films

En même temps que sont montrés les films (il faut souhaiter qu'ils soient repris bientôt en France), le Festival de Locarno a commandé un ouvrage collectif, *Lignes d'ombre* (éd. Mazotta, 250 p.), sous la direction de Bernard Eisenschitz. Outre deux entretiens lumineux de celui-ci avec Kleiman, il réunit des articles d'historiens russes du cinéma, dont de très nombreux portraits et notices thématiques composant une sorte de contre-dictionnaire du cinéma soviétique, une chronologie, et des dossiers consacrés à des films ayant donné lieu à des débats politiques et esthétiques significatifs. Ainsi, *La Prostituée* d'Oleg Frelikh en 1927, *Quatre Cœurs* de Constantin Youdine, pour lequel Eisenstein affronte Jdanov, ou *Nœud serré* de Mikhaïl Chevtser. Mis en chantier au moment du vingtième Congrès, le film (interdit dans sa première version) racontait comment la structure même du Parti communiste, de la base au sommet, produit injustice et mauvais fonctionnement de la société.

L'APPÉTIT de diversité – de styles, d'origines géographiques, de supports d'image, de types de distribution – reste la grande caractéristique du Festival de Locarno, dont deux des principaux moments sont les projections quotidiennes, à la nuit tombée, sur l'écran géant de la splendide piazza Grande et l'exploration des productions vidéo et du court métrage d'auteur. Parmi les titres présentés sur la grand-place, on guettera en particulier *Little Cheung*, de Fruit Chan (Hong-kong), qu'avait attendu en vain le Festival de Cannes, *A Rais do Coração*, de Paulo Rocha (Portugal), *Bronx Barbès*, d'Eliane de Latour (France), *Hamlet*, de Michael Almereyda (Etats-Unis), avec Ethan Hawke, Kyle MacLachlan et Sam Shepard, *The House of Mirth*, de Terence Davies, ou les blockbusters américains de l'été : *X-Men*, de Bryan Singer (en ouverture), et *Shaft*, de John Singleton.

Et bien sûr *Hollow Man*, de Paul Verhoeven (Etats-Unis), auquel un hommage particulier est rendu,

avec l'attribution d'un Léopard d'or conforme à la démarche d'une manifestation qui aime distinguer les auteurs les plus exigeants (cette année : Jean-Daniel Pollet), mais aussi les francs-tireurs de l'industrie lourde. Dans l'immense salle du Fevi, on pourra découvrir *Aïe*, de Sophie Fillières, avec Emmanuelle Devos, et *Ça ira mieux demain*, de Jeanne Labrune, avec Nathalie Baye et Jeanne Balibar, ainsi que *Hey ! Ram*, triomphe de la comédie musicale indienne cette année, sur un thème inattendu : l'exploration des intégrismes hindou et musulman.

QUELQUES JOYAUX

Du côté de la vidéo, richement représentée cette année, l'attention est a priori attirée par *Pierre ou les ambiguïtés*, comportant les épisodes inédits de *Paula X*, de Leos Carax, *Les Yeux fermés*, d'Olivier Py, *Om Namah Shivay*, de Nina Hagen, *L'Apprentissage de la ville*, de Gérard Mordillat, *L'Homme aux semelles d'or*, du Saoudien Omar Amiralay, *I sought*

I was seing convicts, de Haroun Farrocki, *Delphine Seyrig, portrait d'une comète*, de Jacqueline Veuve, *Un filo di passione* et *Nina*, de Marco Bellocchio, *Jeanne aujourd'hui*, de Marcel Hanouin, *L'Onore delle Armi*, de Gianni Amelio, *Für mich gabs nur noch Fassbinder*, de Rosa von Praunheim, ou encore *La Commune*, de Peter Watkins.

Sur vidéo ou sur film, mais hors des sentiers balisés par le long métrage de fiction classique, quelques joyaux figurent aussi dans la section « Cinéastes du présent ». *Ceux d'en face*, de Jean-Daniel Pollet, *Ça, c'est vraiment toi*, de Claire Simon, *Histoire de ma vie racontée par mes photographies*, de Boris Lehman, *Cités de la plaine* et *Polaroids Chemaprado*, de Robert Kramer, *Inventario balcanico*, de Yervant Gianikian et Angela Ricci Lucchi, *Sanyu*, de Robert Frank, ou *Vies*, d'Alain Cavalier, sont autant de rendez-vous immanquables pour les cinéphiles chevronnés qui, chaque année, convergent de toute l'Europe vers le Tessin. Dans une microsection dite Kings of the

B's figurent un film de fantômes de Kyoshi Kurosawa et une horrifique production du revenant Roger Corman.

Mais à Locarno il y a aussi une compétition internationale, dont sera appelé à juger un jury composé de Naoum Kleiman, des cinéastes Hélène Angel (Léopard d'or 1999 pour *Peau d'homme cœur de bête*), Shinji Aoyama, Zhang Yuan, Clemens Klopfenstein et Alessandro D'Alatri, de la scénariste mexicaine Paz Alicia Garcia-diego, du critique américain Todd McCarthy et de la plasticienne Shirin Neshat. Parmi les prétendants au titre, on retrouve *Baise-moi* (pas interdit en Suisse), *A Raiz do Coração*, *Little Cheung*, *Bronx Barbès*, *Hamlet*, et on guettera aussi *Hotaru*, deuxième film de Noami Kawase après son superbe *Suzaku*, *Caméra d'or* à Cannes en 1998, *No Quarto da Vanda*, de Pedro Costa, le meilleur réalisateur portugais de sa génération, ou *Manila*, de Romuald Karmakar (Allemagne).

J.-M. F.

UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC BRUNO GANZ

PAR RUTH WALZ

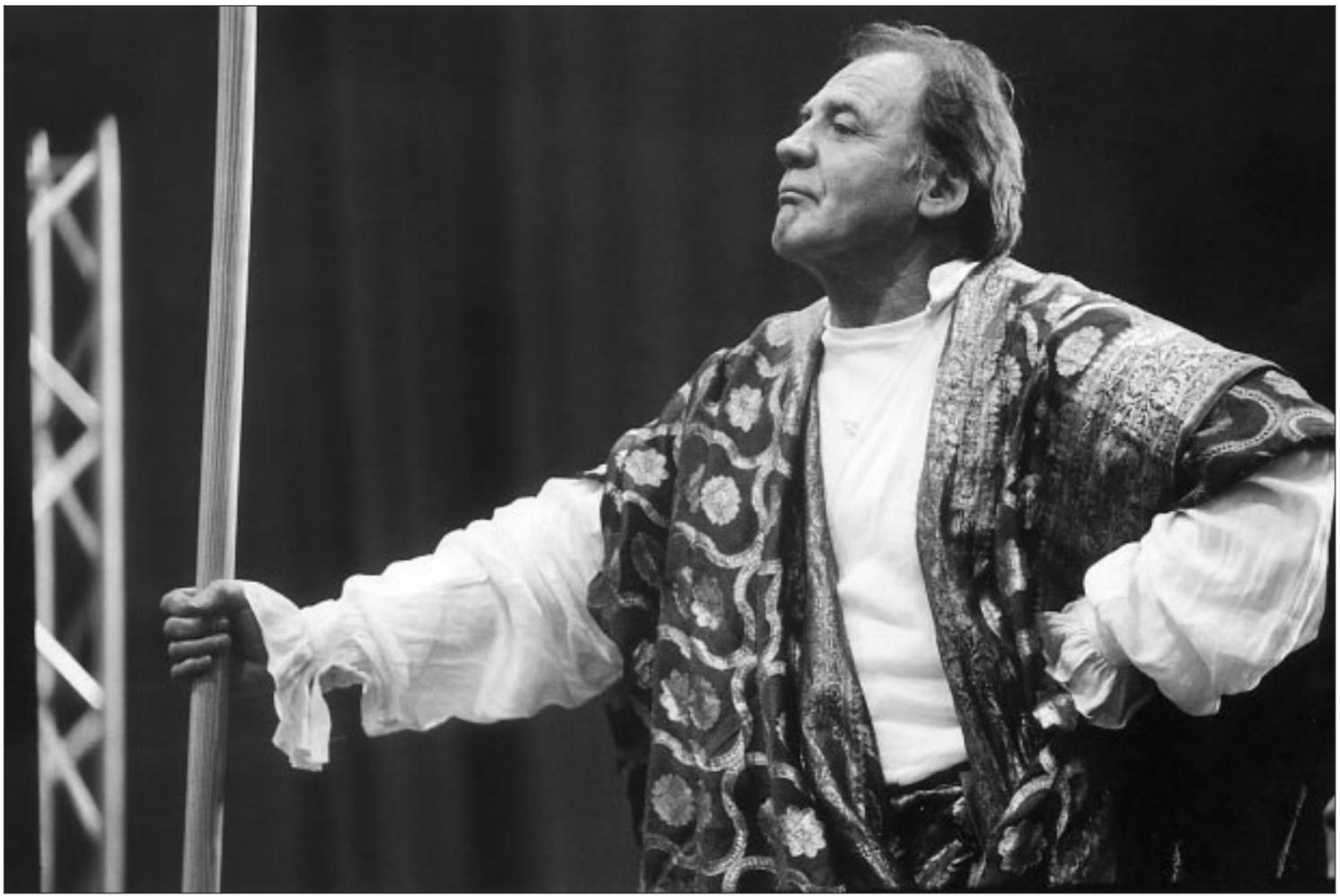
LA PRODIGALITÉ

Faust est devenu Pluton. Il arrive sur un char annoncé par l'enfant-guide, et distribue aux hommes toutes les richesses dont ils pourraient rêver.

« C'est l'heure !
Mes trésors à présent,
je les livre. »

(Faust II, Acte I, traduction de Jean Malaplate, texte intégral, éd. Garnier Flammarion)

Bruno Ganz est le plus grand comédien de langue allemande. Sa grâce de clandestin et sa voix au seuil de l'éternité lui ont valu de jouer au cinéma avec Wim Wenders ou Théo Angelopoulos, et au théâtre avec Klaus Michael Grüber notamment. En septembre 1999, il a commencé à répéter Faust, à Hanovre, sous la direction de Peter Stein, qui est le premier à mettre en scène l'intégrale du grand œuvre de Goethe – soit vingt-trois heures de représentation. Mi-juin, Bruno Ganz est tombé d'un décor. Il a dû renoncer à jouer lors de la création de la pièce à Hanovre, qui a eu lieu le 22 juillet. Il sera sur pied pour les représentations de Berlin, en novembre.



L'art de la transcription pour piano, ses hérauts et ses tâcherons

La Roque-d'Anthéron/Piano. Florent Boffard s'est distingué dans cet exercice qui a donné des œuvres parfois supérieures à l'original

RÉCITAL HÜSEYİN SERMET, le 29 juillet, à 21 h 30. Concerts consacrés à la transcription et aux originaux donnés par Laurence Equilbey et l'Ensemble Accentus, Kun Woo Paik, Florent Boffard et Peter Rösel, le 30 juillet, à partir de 18 heures. Abbaye de Sylvacane et parc du château de Florans.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON de notre envoyé spécial

Ce 30 juillet, on se rend au récital que Laurence Equilbey et son Ensemble Accentus donnait dans la nef de l'église de l'abbaye de Sylvacane la tête encore pleine du récital Schubert et Liszt donné la veille par Hüseyin Sermet. Le pianiste turc avait choisi la grande Sonate en la mineur du premier et la Sonate en si mineur du second, deux œuvres qui ne sont antinomiques qu'en apparence. Elles échappent toutes deux au modèle du développement beethovenien et toutes deux « fonctionnent » sur l'accumulation d'énergie, sur la réminiscence et cachent une architecture aussi savante qu'invisible.

Hüseyin Sermet joue avec une plénitude de sonorité, une respiration large, une assurance, qui doivent tout à l'effacement de soi-même. C'est une grande leçon de musique qu'il nous donne là, de logique dans l'agencement des nuances, de rigueur dans la tension. A cet égard, le premier mouvement de la sonate de Schubert s'élève par son austérité, son chant profond, au niveau d'un Richter. Son Liszt a le même pouvoir incantatoire, la même lucidité et provoque le même envoiement. Quelques octaves tombent à côté ? Ces menues fautes nous rappellent qu'un

artiste est faillible et qu'il reste artiste jusque dans ses dérapages.

Le concert de Laurence Equilbey inaugurerait une journée consacrée à la transcription. Concert didactique au programme passionnant qui faisait se côtoyer quelques originaux et leur avatar. C'est ainsi que Cédric Tiberghien joua l'Étude op. 10 n° 6 et le largo de la Sonate en si mineur op. 58 de Chopin avant que le Chœur Accentus n'en chante la transcription réalisée par Krawczyk.

La polyphonie sinuose, les frottements harmoniques de Chopin passent-ils bien sans la précision des attaques du piano, sans la science de la pédale qu'y met tout bon pianiste et qu'y a mises Tiberghien ? L'acoustique excessivement réverbérée de l'abbaye de Sylvacane nous interdit de répondre. En fait, à part la transcription de *Soupir*, extrait des trois poèmes de Stéphane Mallarmé, par Gottwald, qui sonnait nettement, on est sorti un peu désappointé d'un programme dont on attendait beaucoup.

Ce n'est évidemment pas le principe de la transcription qui est en cause. Le rigorisme de façade (l'arme des faibles d'esprit) condamne cette pratique au nom d'un purisme qu'aucun grand créateur n'a repris à son compte et qui nous a valu quelques chefs-d'œuvre parfois supérieurs à l'original.

PIANISTE CHAT

On n'ira pas dire que Busoni a amélioré Bach, mais ses arrangements et transcriptions ont enrichi la littérature pianistique. Ce qui n'est pas si mal. Encore que, après avoir entendu Kun Woo Paik, on en douterait. Ce pianiste a trois nuances dans sa besace : pia-

nissimo détimbré, mezzo-forte et quintuple fortissimo. Son legato est fait à la pédale. Sa rythmique est déficiente. Ses phrasés sont coupés par des changements de tempos et de nuances inexplicables. Son jeu n'évoque ni l'orgue de la *Toccata BXV 564*, ni celui des quatre chorals qu'il a choisis (dont *Nun Komm' der heiden Heiland*, qu'on a entendu jouer bien mieux par des jeunes étudiants), ni le violon dans la *Chaconne* expédiée au marteau-pilon.

Avec Florent Boffard, on change de catégorie. Il joue les *Notations*, puis la *Deuxième Sonate* de Boulez – et l'*Étude op. 18 n° 2* de Bartok, en bis. Ce pianiste est un chat dont la souplesse, la rapidité des déplacements d'un bout à l'autre du clavier laissent pantois. Ce ne serait rien si cette absence d'inertie ne s'accompagnait d'une mise en couleurs, d'une clarté polyphonique, d'une présence d'interprète qui distinguent ce pianiste courageux qui serait bien plus célèbre s'il jouait de la bonne vieille musique du XIX^e siècle.

Peter Rösel ne l'est pas moins, qui consacre tout un récital à Bach, au piano : le *Concerto italien*, quatre préludes et fugues du premier livre du *Clavier bien tempéré*, et la *Quatrième Partita*. Le Bach de ce pianiste d'Allemagne orientale est sévère, d'une tenue et d'une logique exemplaires. Il prend un tempo et s'y tient, ce qui est appréciable dans les fugues et ne l'interdit pas de chanter chaque partie avec une dévotion contagieuse qui exige du public une écoute attentive. Rösel l'obtiendra, malgré l'heure tardive et une petite brise frisquette.

Alain Lompech

La figure symbolique du marcheur

Antibes/Arts. A partir d'un motif anodin, la marche, une exposition traverse le siècle : la trajectoire est bien calculée

UN SIÈCLE D'ARPEUR : LES FIGURES DE LA MARCHE, DE RODIN À GIACOMETTI. Musée Picasso, Château Grimaldi, 06600 Antibes. Tél. : 04-92-90-54-20. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures. 30 F (4,57 €). Jusqu'au 15 octobre.

ANTIBES

de notre envoyé spécial

Il faudrait trouver comment désigner ce type d'analyse historique. « Iconologie historique » conviendrait peut-être. La méthode s'apparente en effet à l'iconographie puisqu'elle se fonde sur un inventaire des représentations de la marche dans l'art depuis la fin du XIX^e siècle. Mais l'énumération, qui ne se soucie pas d'être exhaustive, n'est pas une fin en soi. Elle fait surgir des hypothèses d'interprétation dans toutes les directions. Politique : manifestations, défilés, marches forcées ; psychologique : passants, passantes, flâneries, déambulations ; anatomique : position des membres, décomposition des mouvements ; esthétique : transcription de la vitesse qui déplace les lignes et affecte les volumes. A quoi s'ajouteraient des références religieuses et économiques ou des considérations d'ordre phénoménologiques.

POÉTIQUE DE L'ERRANCE

C'est ainsi qu'aime à procéder Maurice Fréchet, commissaire de l'exposition *Un siècle d'arpeurs*, loin des habitudes de cette discipline. Il se saisit d'un motif – ici, la marche à pied – qui n'a, apparemment, qu'un intérêt limité. Il le tourne et retourne en tous sens. Des possibilités inattendues se révèlent, comme des filiations et des connivences. Après un moment de scepticisme, le visiteur renonce à ses préventions. Il est convaincu. Le sujet est un vrai sujet. Dans l'exposition – dans sa première partie, de Rodin à Giacometti, la deuxième étant prévue pour l'hiver prochain –, le moment où la démonstration fait la preuve de son efficacité se situe à la fin du premier tiers du parcours. Jusque-là, on a revu le plâtre de l'*Homme qui marche*, de Rodin, des photos de Marey et de Londe, des toiles et des dessins qui évoquent le futurisme et ses suites et la *Boîte-en-valise* de Duchamp pour célébrer l'auteur du *Nu descendant l'escalier*. Exemples prévisibles. Un Prampolini inattendu, de bons Léger, un Lioponov et un Gontcharova complètent cette introduction. Très bien, mais

pour en arriver où ? Pour prouver que le motif du déplacement a retenu les avant-gardes ? L'information n'est pas neuve.

Dans la salle suivante, un Miro et des Brauner surprennent. De la mécanique de la marche aurait-on glissé à la poétique de l'errance ? Aussitôt après, l'angle de vue change une deuxième fois. La *Figure gothique* d'Héliou, un unijambiste sur ses béquilles, et des photos, des photos parfaites, Kertész, Rodtchenko, Cartier-Bresson, Charbonnier, les Seeberger : l'histoire entre dans l'exposition. Pas l'histoire des artistes, l'histoire tout court, exils, guerres, émeutes. Des peuples de marcheurs, trop chargés ou trop faibles, en uniformes ou en guenilles, soldats vaincus et déportés sauvés *in extremis*. C'était donc cela que le commissaire avait en tête : isoler peu à peu une figure symbolique, puis la faire surgir en pleine lumière. C'est moins la marche qui l'intéresse que le piéton, moins la vitesse que la douleur.

L'exposition impose alors son évidence. Les œuvres sont de premier ordre mais leurs qualités particulières importent désormais moins que les liaisons qui s'établissent et les perspectives qui se creusent. Cette abominable et dérisoire *Étude du corps humain*, de Bacon – un moignon d'homme qui avance sur un podium, les jambes cachées par d'énormes protège-tibias blancs –, était nécessaire parce qu'elle donne le ton de la salle où elle a été accrochée. Les bronzes de Germaine Richier gagnent en force parce qu'ils sont pris dans le rayonnement du Bacon, de même qu'un peu plus loin, tout tient au magnétisme que diffusent deux grands Héliou, deux figures de bouchers chargés de quartier de bœuf. C'est à peine s'ils peuvent mettre un pied devant l'autre. Ils ploient sous la viande qui saigne, sous le poids de la mort – marche funèbre. L'œil va d'une œuvre à l'autre, la pensée d'une réflexion à une autre.

Giacometti et Tal Coat ? Oui. Ils peuvent aller ensemble, l'un peintre, l'autre sculpteur, tous deux obsédés par la silhouette de l'homme proche de sa disparition. On dira que l'inventaire est incomplet, qu'il manque des chefs-d'œuvre, que l'approche est subjective. Objections refusées : les peintures et les sculptures réunies font corps entre elles et imposent la cohérence d'une vision.

Philippe Dagen

De toutes les forces de la jeunesse

Mirabela Dina et Cédric Tiberghien conquièrent l'assistance

MIRABELA DINA, le 29 juillet, 16 heures. CÉDRIC TIBERGHIE, 18 heures. Parc du château de Florans, La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Prochains concerts : Ralf Gothoni et les Virtuoses de Kuhmo, le 1^{er} août. Tél. : 04-42-50-51-15 et 51-16.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON de notre envoyé spécial

Il semble qu'il n'y a jamais eu autant de jeunes et talentueux pianistes sur le « marché » que depuis une dizaine d'années. Sans doute n'est-ce qu'une impression, mais comme elle est partagée par les pianistes eux-mêmes et par le milieu musical, elle ne peut que devenir réalité dans la conscience de tous et influencer les uns et les autres. Notamment ceux qui peuvent être tentés, pour sortir du lot, de singulariser leur jeu, de le rendre signalétique, de se construire un personnage repérable. C'était le cas, ici, il y a quelques jours, de Piotr Anderszewski, dont le talent n'est pas à la hauteur de son « cinéma » au clavier et dans les coulisses. Et dont on se

demande encore qui l'a poussé à donner deux bis après un concerto de Mozart accueilli très froidement par le public. C'était, au minimum, un de trop.

On ne connaissait pas la Roumaine Mirabela Dina. Née en 1976, elle a remporté, en 1999, le Concours Martha-Argerich de Buenos Aires. Elle joue une sonate de jeunesse de Haydn, légère, vive, avec une simplicité d'énoncé et une sonorité de rêve, grasse et lumineuse. Un jeu qui va bien aussi au Brahms des *Intermezzos op. 117*, même si une ou deux petites coquetteries de diction chantournent un peu trop la seconde de ces trois pièces. Pourquoi aussi prendre des tempos un peu hypnotiques ? Les pianistes jouent de plus en plus lentement la musique du XIX^e siècle, sans doute parce que, depuis les années 50, on les a accusés de jouer de plus en plus vite – ce qui était abusif, comme toutes les généralisations, mais aura fait quelques ravages.

Pourtant, on est conquis par une artiste qui captive et retient l'attention sans pour autant rechercher l'originalité à tout prix. Elle

joue ensuite trois pièces de Berio à l'écriture raffinée, très « atmosphérique », avec une belle assurance. Mais c'est dans *Gaspard de la nuit*, de Ravel, qu'on l'attend : presque tous les jeunes pianistes jouent ce triptyque mais peu en saisissent l'essence, le drame. Significativement, c'est la dernière pièce que Dina joue le moins bien, ce fameux « Scarbo » que Ravel souhaitait plus difficile pour les doigts qu'*Islamey*, de Balakirev. Toutes les notes y sont mais l'interprétation est un peu trop au premier degré, un peu trop dans l'instant, pas assez planifiée, pas assez fulgurante.

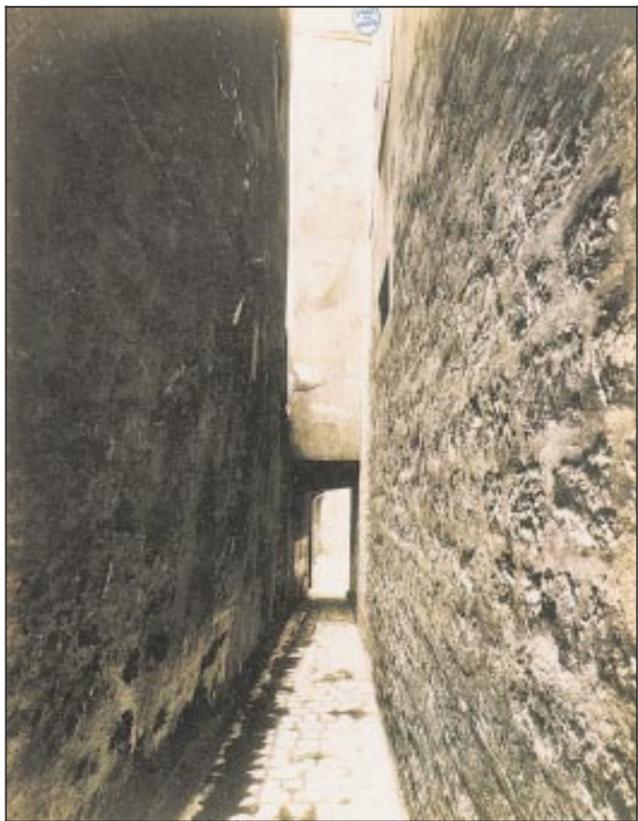
DU PIAZZOLA EN « BIS »

En revanche, « Ondine » et « Le Gibet » sont parfaits de conception et de réalisation alors qu'ils sont, en réalité, les deux pièces les plus difficiles de *Gaspard*, particulièrement la deuxième qui paraît la plus simple. Ravel aimait tromper son monde. Le public fait un triomphe à la jeune pianiste qui ose jouer du Piazzola en bis. Comme elle a raison ! Elle respire cette musique

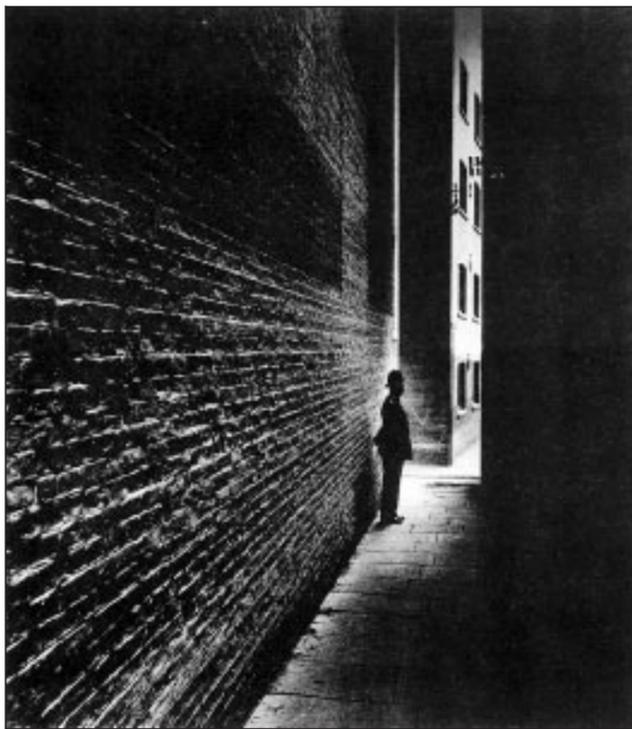
d'inspiration populaire avec naturel : Mirabela Dina est une authentique artiste, doublée d'une pianiste qui a les moyens de s'exprimer.

Des prix, Cédric Tiberghien en a remporté aussi quelques-uns d'importants et sa carrière a pris son envol. Il a vingt-cinq ans, en fait dix-sept, mais son jeu est aussi décent que celui d'un vieux maître. Jouer la *Fantaisie* de Schumann dans la lumière d'une fin d'après-midi, au milieu du tintamarre des cigales, la jouer mais surtout en restituer la plénitude, le caractère passionné et douloureux distingue un artiste. Il fait certes quelques embardées à la fin du deuxième mouvement, mais ce passage est terrible, et aucun pianiste n'en sort indemne. Tiberghien – on l'avait déjà noté en 1999, ici même – joue grand, simple, sans la moindre concession à l'effet. Ce que l'on regrette un peu dans des *Variations Eroïca*, de Beethoven, un peu trop jansénistes. Les jeunes ont souvent peur qu'on leur reproche leur jeunesse.

A. Lo



BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS



COLL. THE BILL BRANDT ARCHIVE, LONDRES

L'exposition confronte (à gauche) une photo d'Eugène Atget, « 9, rue Thouin » (1910), avec une photo dite « moderne » au motif similaire, celle de Bill Brandt « Policeman in a Dockland Alley » (1938).

Faut-il inscrire Atget dans l'histoire de l'art ?

Paris/Photographie. L'exposition proposée par le Patrimoine photographique prête à la polémique

ATGET, LE PIONNIER. Patrimoine photographique, Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4^e. M^o Bastille ou Saint-Paul. Tél. : 01-42-74-47-75. Tous les jours (sauf lundi), de 10 heures à 18 h 30. 15 F et 25 F (2,29 € et 3,81 €). Jusqu'au 17 septembre. Catalogue : éd. Marval, 208 p., 190 photos, 390 F (59,46 €). *Études photographiques* n° 7, mai 2000, éd. Société française de photographie, 162 p., 118 F (17,99 €).

« Atget, c'est de la pâte à modeler. » Avec cette boutade, un collectionneur réputé veut rappeler que l'œuvre du photographe parisien, au tournant du XX^e siècle, est si ouverte, si flottante au-dessus des courants repérés de l'histoire de l'art ou de la photographie qu'elle autorise de multiples interprétations, essais, au point de lui faire dire tout et son contraire. Chacun pioche dans Atget ce qu'il veut, ce qui l'arrange, pour concocter livres et expositions, qui sont en masse.

Deux principaux regards se sont opposés. Le premier, tel qu'on peut le découvrir dans le gros pavé *Atget Paris* (Hazan, 1992), met en avant un bon photographe de métier, un artisan passiste et archaïque, qui a accumulé des archives sur une ville avant disparition, rue après rue, sans trop apprécier la portée de ce qu'il faisait, qui n'avait rien à voir avec l'art, qui disait fournir « des documents pour artistes ».

Le second, mis en valeur dans les quatre volumes publiés par le Musée d'art moderne de New York (*The Work of Atget*, 1981-1985), glorifie un artiste à l'œuvre puissante, qui va au-delà de la topographie de Paris – vitrines de magasins,

portraits de « métiers », nus, parc de Versailles, prostituées –, et qui a écrit une page déterminante de la modernité. Cette opposition recoupe un clivage entre Paris, qui regorge d'images pittoresques, jugées topographiques par les institutions que fournissait Atget, et New York, où a débarqué la photographe Berenice Abbott en 1929 avec vingt caisses de bois contenant 1 500 plaques de verre et 10 000 épreuves d'Atget, notamment ses vues « modernes ». Au-delà, on retrouve une opposition historique, il est vrai aujourd'hui corrigée, entre la France, qui détiendrait des fonds endormis, et les États-Unis, qui, les premiers, ont mis en valeur des épreuves au musée, donnant naissance au marché de la photographie.

Mais Atget l'artiste a su s'imposer à Paris. Jean-Claude Lemagny, ancien conservateur à la Bibliothèque nationale, présente une exposition qui transforme Atget en pionnier pour des photographes qui ont entretenu, étendu le style documentaire rigoureux dont il ne s'est jamais départi depuis la fin des années 1880 jusqu'à sa mort, en 1927. Une filiation a été cernée lors du colloque Atget au Collège de France, en 1985, et dans le numéro hors-série de la défunte revue *Photographies*, en mars 1986. Cette filiation revient en force. L'exposition Eugène Atget-Berenice Abbott, en 1999 au Musée Carnavalet, a voulu dire les liens étroits entre document et modernité. Au printemps dernier, l'exposition « Walker Evans et compagnie », au Musée d'art moderne de New York, montrait combien de nombreux photographes, américains notamment, avaient et ont Atget dans la tête. Et le Sprengel Museum de Hanovre a élevé le

photographe en père de la modernité photographique.

Le projet de Jean-Claude Lemagny s'écarte de la généalogie pour lui préférer de simples rapprochements visuels et esthétiques : « Les images sont choisies pour leurs seules qualités visuelles et elles sont mises en comparaison avec d'autres images éminentes de la modernité. » La démonstration est la suivante. D'un côté, Atget ; de l'autre, un photographe qui a cerné un motif similaire, un cadrage ou une lu-

« Il y a dans le pouvoir d'évocation du document infiniment plus que tout ce que l'art pourra jamais s'efforcer de reproduire »

mière proche. Sont notamment convoqués : Bill Brandt, Walker Evans, Dieter Appelt, Duchamp, Lee Friedlander, Albert Renger-Patzsch, August Sander.

Il y a de belles choses chez Atget et les autres. Mais la démonstration est poussive, tire tous ces noms vers le bas, les réduit à des motifs, à des anecdotes. Le projet devient ridicule quand sont comparés un bec de gaz chez Atget et un lampadaire chez Renger-Patzsch, un porte-bouteille chez Duchamp et une rampe chez Atget, un détail de fontaine (Atget) et un masque africain (Evans). Même chose avec

une ruelle de Bill Brandt, des poteaux chez Friedlander, des formes de chaussures (Renger-Patzsch), un squelette en vitrine (Jacques Darce). La comparaison devient pénible entre le Versailles d'Atget et le même sujet par le laborieux Bruno Réquillart. Les commentaires accrochés à côté des photos n'arrangent pas les choses. Atget-Paul Strand ? « Tous deux participent à une même recherche plastique de leur temps. »

Cette exposition contient néanmoins une enclave qui montre dix-huit vues inédites d'arbres, retrouvées dans les collections de la Bibliothèque nationale. Mais l'accrochage est médiocre et les épreuves sont dévaluées par un projet qui leur est étranger.

Le « pionnier Atget », selon la formule de Lemagny, est d'ailleurs vertement dénoncé par les amateurs de la Société française de photographie (SFP), notamment André Gunther, qui, dans le bulletin de l'association de juillet, s'oppose à une stratégie qui vise à inscrire Atget dans une généalogie, un vocabulaire et une esthétique artistiques : « Il y a dans le pouvoir d'évocation du document infiniment plus que tout ce que l'art pourra jamais s'efforcer de reproduire. » Clément Chéroux va dans le même sens, dans un article à lire sur le site Oraos : « Plutôt que de tenter sans cesse, au prix de multiples contorsions, de tirer Atget vers l'art, il faudra bien un jour proposer l'inverse, c'est-à-dire attirer l'art vers Atget. » Dans cette logique, on lira, dans le numéro 7 de la revue *Études photographiques* (SFP), le long article signé Guillaume Le Gall sur l'appropriation ambiguë d'Atget par le mouvement surréaliste.

Michel Guerrin

NOUVEAU FILM

DE QUELLE PLANÈTE VIENS-TU ?

■ Gary Shandling, la vedette de ce film, dont c'est la première apparition significative au cinéma, vient de la télévision américaine, où il est très populaire. Il est en revanche inconnu en France. Ce film n'ayant eu aucun succès chez lui, comment pourrait-il en avoir ailleurs ? De quelle planète viens-tu ? ne souffre pas tant d'un problème de barrière culturelle que de médiocrité. Un extra-terrestre (Gary Shandling) débarque sur Terre avec comme mission de faire un enfant. Sa connaissance théorique de notre planète se heurte à des questions pratiques qu'il n'avait pas anticipées. Un humour potache, un manque de maîtrise total dans la gestion de l'histoire, qui se transforme rapidement en une succession de sketches incohérents, ajoutés à une direction d'acteurs absente, disent assez les limites d'un film insignifiant.

Samuel Blumenfeld
Film américain de Mike Nichols.
Avec Gary Shandling, Annette Bening, John Goodman. (1 h 30.)

SORTIR

MHÈRE (Nièvre)

Fruits de Mhère
Installé depuis plusieurs années dans le village de Mhère, en lisière du parc naturel régional du Morvan, le clarinettiste Jacques Di Donato a amené à domicile – et plus précisément dans son grand jardin – un festival inventif où se télescopent les pratiques artistiques de la scène des musiques improvisées et de la musique contemporaine. On y entendra cette année entre autres le pianiste Martin Tétréault en visite chez les habitants, le Quatuor Parisi, AMM formation historique de l'improvisation britannique menée par le guitariste Keith Rowe, Ossatura assemblée d'instrumentistes et de manipulateurs d'objets sonores, l'accordéoniste Marc Perrone, Jean Pallandre, Etage 34 et The Ex pour les visées vers le rock, les Estoniens éternels de Ne Zhadli, le tromboniste Thierry Madiot et le percussionniste Alfred Spirli.
Fruits de Mhère, dans différents lieux du village de Mhère (58). Du 3 au 6 août. Tél. : 03-86-22-76-33. De 60 F (9,15 €) à 120 F (18,29 €) ; abonnements 3 jours/250 F (38,11 €) et pour 4 jours/300 F (45,73 €).

LAMA (Haute-Corse)

Chroniques villageoises
Petit village corse de 130 habitants, Lama va s'enfler, pendant une semaine, de plusieurs milliers de spectateurs lors de son 7^e Festival Européen du cinéma et du monde rural. Belle initiative, pour un thème peu souvent abordé lors de la période estivale. On imagine plus volontiers les vacanciers de l'île de Beauté, en quête de traditions

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Blood Simple (Sang pour sang) de Joel Coen. Amér., v.o., 1983, nouvelle version.
L'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris 6^e ; tél. : 01-45-44-28-80. Le Balzac, 1, rue Balzac, Paris 8^e ; tél. : 01-45-61-10-60. Majestic Bastille, 4, bd Richard-Lenoir, Paris 11^e ; tél. : 01-47-00-02-48. Escorial, 11, bd de Port-Royal, Paris 13^e ; tél. : 01-47-07-28-04. MK2 Quai-de-Seine, 14, quai de la Seine, Paris 19^e ; tél. : 01-40-30-30-31.
Engrenages (House of Games) de David Mamet. Amér., v.o., 1987.
Reflét Médicis, 3, rue Champollion, Paris 5^e. Tél. : 01-43-54-42-34.
Le Général della Rovere de Roberto Rossellini. Ital., 1959, noir et blanc. Lion d'or à Venise en 1959.
L'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris 6^e. Tél. : 01-45-44-28-80.

FESTIVALS CINÉMA

Rétrospective Ingmar Bergman
A travers le miroir (1961)
Saint-André-des-Arts, Paris 5^e. Tél. : 01-43-26-48-18.
James Cagney
Action Christine, Paris 6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.
Les Cent Jours du polar
Cette rétrospective célèbre le 20^e anniversaire de l'association 813 dédiée au roman policier.
Action Christine, Paris 6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.
Cycle Europa, Europa : l'Espagne
Un panorama de films espagnols de la dernière décennie.
MK2 Hautefeuille, Paris 6^e. Tél. : 08-36-68-14-07.
Grands classiques sur grand écran
Grand Action, Paris 5^e. Tél. : 01-43-29-44-40.
Cinéma en plein air : les grands espaces
Mad Max 2, de George Miller (Australie), 1981, 1 h 37.
Parc de La Villette, prairie du Triangle, Paris 19^e. Tél. : 08-03-30-63-06.
Ciné-Rétro, 6^e festival du film muet en spectacle vivant.
Chapelle Saint-Etienne, Place Ziem, 71 Beaune. Du 1^{er} au 31 août, 21 h. Tél. : 06-13-86-31-84. Office de tourisme Beaune, Tél. : 03-80-26-21-30.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Spartacus
Compagnie de danse Abdondanza-Bertoni.
Parc de Choisy, avenue de Choisy, Paris 13^e. M^o Place d'Italie. Le 1^{er} août, 21 h 30. 50 F et 70 F.
Ronnie Mathews, Walter Booker, Alvin Queen
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Les 1^{er} et 2 août, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 120 F.
Corey Harris
Hôtel du Nord, 102, quai de Jemmapes, Paris 10^e. M^o Jacques-Bonsergent. Les 1^{er} et 2 août, 20 heures. Tél. : 01-53-19-98-88. 120 F.
Lou Saintagne
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4^e. Du 1^{er} au 8 août (relâche 6 et 7 août), jusqu'au 19 août, 21 h 30. Tél. : 01-48-87-82-48. De 70 F à 90 F.
Jean-Luc Debattice, Susy Firth, Urbain Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9^e. Les 1^{er} et

locales, danse, chants... Pourtant, le succès des années précédentes prouve que la cinématographie rurale a su trouver son public. Au programme de cet été, une vingtaine de longs métrages européens, une compétition entre une quinzaine de courts métrages, un colloque sur « la nouvelle ruralité », du théâtre et bien sûr des dégustations de produits locaux, le tout dans un cadre exceptionnel. Pour ne citer que quelques titres : *C'est quoi la vie ?*, de François Dupeyron (Fr.) ; *Dans ce pays-là*, de Lydia Bobrova (Russie) ; *O Brother where art Thou ?* de Joel Coen (E.-U.) ; *Purely Belter* de Mark Herman (G.-B.) ; *Grazie di tutto* de Luca Manfredi (Ital.) ; *Qui trop embrasse* de Jacques Davila (Fr.)...
Festival européen du cinéma et du monde rural, 20 Lama. Du 30 juillet au 5 août. Tél. : 04-95-48-21-60.

PERPIGNAN

Les Jeudis de Perpignan

Quai Vauban, place de la cathédrale ou en contrebass du Castillet sont programmés chaque jeudi depuis le 13 juillet, à Perpignan, des troupes de jongleurs, mimes, comédiens, danseurs, des fanfares et orchestres variés qui font de la rue le décor et le lieu de leurs prestations. Rendez-vous donc avec Cuisses de mainate, Petit monsieur, Pitchouko, la Compagnie Zurraspas (le 3 août), Monsieur Culbuto, Antoine le ménestrel, Saraba, Managua (le 10), la Compagnie Tout samba'l, Kanele, Yvan l'impossible, Kamavires (le 17) Café com leche, Cuadro Alhambra ou Macadam phénomènes (le 24).
Renseignements à l'Office du tourisme de Perpignan (66). Tél. : 04-68-66-30-30. Entrée libre.

2 août, 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33.

Ganoub (Egypte)
Jardin du Luxembourg, Kiosque, entrée par la place Edmond-Rostand, Paris 6^e. Les 1^{er} et 2 août, 18 heures. Tél. : 01-44-94-98-00.

Azad
Le Train de vie, 85, rue de la Verrerie, Paris 4^e. M^o Hôtel-de-Ville. 21 h 30, les 1^{er} et 8 août, jusqu'au 15 août. Tél. : 01-42-77-33-80. 80 F.

Rado Slav Miryanov trio (Bulgarie) + Orfuz (Turquie)
Guinguette Pirate, au pied de la Bibliothèque nationale de France, face au 11, quai François-Mauriac, Paris 13^e. Le 1^{er} août, 20 heures. 30 F. Tél. : 01-56-29-10-20.
Jacques Villegré, Pierre Henry
Cité de la Musique, la rue musicale, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantlin. Tél. : 01-44-84-45-45. Mardi, mercredi et jeudi de 12 heures à 18 heures ; vendredi et samedi de 12 heures à 19 h 30 ; dimanche de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 septembre. Entrée libre.

RÉGIONS

Ensemble Stradivaria
Bach : *L'Art de la fugue, extraits, Concerto pour clavier et cordes BWV 1054*. Bosseur : *La Folia*. Daniel Cuiller (violin, direction). *Abbatiale Sainte-Foy, 12 Conques. Le 1^{er} août, 21 heures. Tél. : 05-65-72-85-00. 130 F.*

La Tosca
de Puccini. Gary Bertini (direction), Jean-Claude Aurvay (mise en scène), avec la Maîtrise des Bouches-du-Rhône, les choeurs des opéras de région et l'Orchestre philharmonique de Radio-France. Nelly Miricioiu (Tosca), Vladimir Galouzine (Cavaradossi), Alain Fondary (Scarpia).
Théâtre antique, place Frères-Mounet, 84 Orange. Le 1^{er} août, 21 h 30. Tél. : 04-90-34-24-24. De 20 F à 990 F.

Les Sept Dernières Paroles du Christ en croix
de Haydn. Jan Talich, Petr Macecek (violin), Vladimir Bukac (alto), Petr Prause (violoncelle), Didier Sandre (récitant). *Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 66 Prades. Le 1^{er} août, 21 heures. Tél. : 04-68-96-33-07. De 150 F à 180 F.*

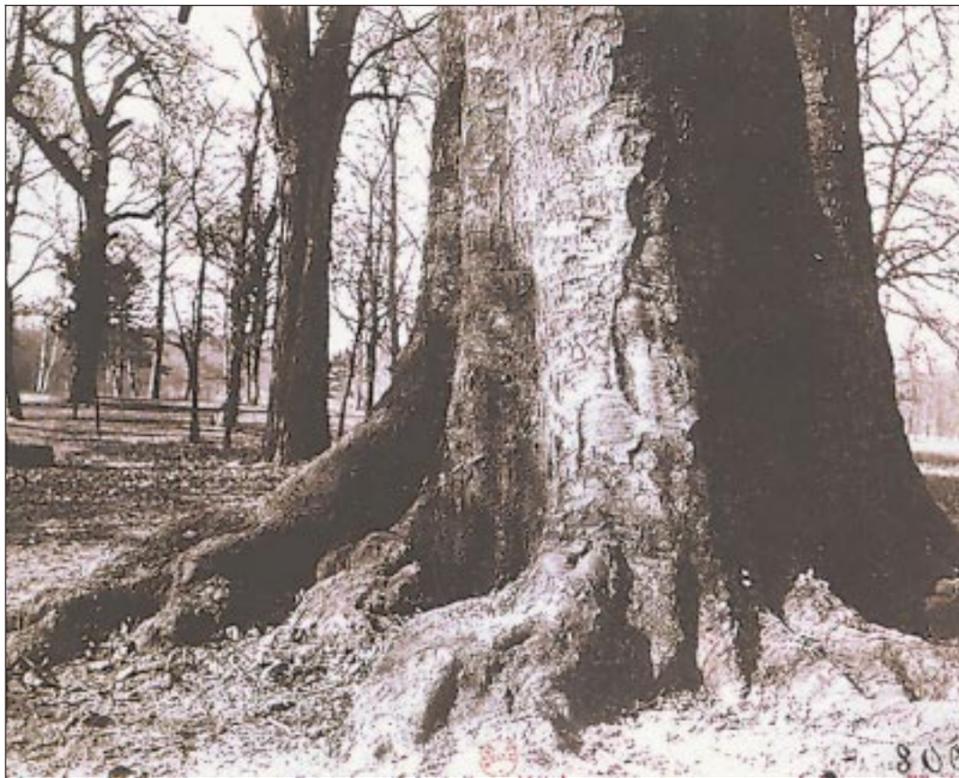
Virtuosi di Kuhmo
Schnittke : *Concerto pour piano et orchestre*. Haydn : *Concerto pour clavier et orchestre n° 2*. Mozart : *Symphonie n° 29*. Chostakovitch : *Symphonie de chambre*. Ralf Gothoni (piano, direction).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. Le 1^{er} août, 21 h 30. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 275 F.

Mozart, Chostakovitch, Poulenc
Francis Dudziak (baryton), Emmanuel Pahud (flûte), Gordan Nikolitch, Tedi Papavrami, Jean-Claude Velin (violin), Hariolf Schlittig (alto), Jean-Marie Trottereau (violoncelle), Vanessa Wagner, Eric Le Sage (piano), Paul Meyer (clarinette), François Meyer (hautbois), Raphaël Dechoux (trompette), Edgar Guggeis (percussions).

Mozart : Quatuor pour flûte et cordes KV 285, Trio « des quilles ». Chostakovitch : Trio pour piano, violon et violoncelle n° 2. Poulenc : Rhapsodie nègre, Le Bal masqué. Château de l'Empéri, 13 Salon-de-Provence. Le 1^{er} août, 21 heures. Tél. : 04-42-92-73-88. 120 F.
Festival de musique baroque en Tarentaise
Dans quatorze villes et villages de Tarentaise (73). Du 1^{er} au 14 août. Tél. : 04-79-24-47-02. De 60 F à 120 F.

DERNIERS JOURS

Le Sire de Vergy
de Claude Terrasse.
Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, Paris 2^e. M^o Quatre-Septembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-96-92-42. De 70 F à 150 F. Jusqu'au 3 août.



COLL. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, ESTI, PARIS.

Les vues d'arbres d'Atget – « Parc de Saint Cloud », entre 1909 et 1911 – sauvent l'exposition.

LUNDI 31 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

15.10 et 22.10 Le Monde des idées. Thème : L'histoire. Invité : Marcel Detienne. LCI
 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Alain Ducasse. TV 5
 21.00 Danse, où est la modernité ? Forum
 22.00 La Fièvre du samedi soir. Forum

MAGAZINES

18.10 Les Rencontres de l'été. Béatrice Di Mascio. LCI
 19.00 Best of NPA. Canal +
 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
 21.05 Le Point. Les hackers. L'obsession du poil. Alain Ducasse, chef cuisinier. TV 5
 21.05 La Route. Best of. Canal Jimmy
 23.45 Photos de vacances. TF 1
 23.55 Les Dossiers de l'Histoire. Vatican 1962, révolution dans l'église [2/3]. France 3
 0.00 Paris dernière. Paris Première

DOCUMENTAIRES

19.00 Nature. Combat pour l'eau. A boire et à manger pour tous ! Arte
 20.15 Reportage. Bahamas, l'ombre du paradis. Arte
 20.30 Robert Oppenheimer et la bombe atomique. Planète

22.05 Nature éternelle d'Italie. [1/4]. Asinara, l'île interdite. Planète
 22.15 Les Plantes à fleurs d'Australie. Odyssee 13^{ème} RUE
 22.40 Parcs à thèmes. Odyssee
 22.45 Paquebots de légendes. [2/4]. Navires en guerre. Odyssee
 22.55 Portrait of Africa. Muzik
 23.05 Rendez-vous avec le crime. L'affaire Turquin. France 3
 23.30 Au-delà de l'horizon. [3/9]. Histoire
 23.45 Fils du siècle, sa vie racontée par mon père. [2/5]. Planète
 0.25 René Goscinny, profession humoriste. Arte

SPORTS EN DIRECT

0.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Toronto (1^{er} jour). Pathé Sport

DANSE

0.30 Musiques au cœur de l'été. Soir de fête. Ballet. Chorégraphie de Léo Staats. Musique de Delibes. Par le corps de ballet de l'Opéra de Paris. Avec Karin Averty, et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Emmanuel Villaume. France 2

MUSIQUE

21.00 Les 24 heures de Bach. Concert d'orgue à Saint-Thomas, à Leipzig, à Tokyo. Avec Ulrich Böhme, orgue. Mezzo

21.00 Ira Gershwin. Who Could Ask for Anything More ? Par le London Gershwin Orchestra et les Gershwin All-Stars. Muzik
 23.00 Les 24 Heures de Bach. La Passion selon saint Jean. Par le Bach Collegium Japan, dir. M. Suzuki. Mezzo
 0.15 Elvis Presley. A Los Angeles, le 3 décembre 1968. Canal Jimmy

THÉÂTRE

20.35 Merlusse. Pièce de Marcel Pagnol. Mise en scène de Daniel Mesini. TMC
 21.00 Quelle famille ! Pièce de Francis Joffo. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 La fièvre monte à El Pao. Manuel Matji Tuduri. Festival
 23.10 Le Syndrome de la mort. Michael Switzer. RTL 9

COURTS MÉTRAGES

22.10 Court circuit. Miroir du ciel. Explosé. Un bouquet d'immortels. Arte

SÉRIES

20.50 Urgences. Tristesse aux urgences. O. La faute. O. Garde de nuit. O. France 2
 21.15 3^e planète après le Soleil. My Daddy's Little Girl (v.o.). O. Série Club
 22.50 NYPD Blue. Pas de pitié. TSR
 23.15 Millennium. Les innocents. O. France 2

FILMS

15.55 Le Grand Chantage ■■ Alexander Mackendrick (EU, 1957, N., 95 min) O. Cinétoile
 16.05 Le Chêne ■■ Lucian Pintilie (Roumanie, 1991, 105 min) O. Cinéstar 1
 17.20 La Planète sauvage ■■ René Laloux (Fr. - Tch., 1973, 70 min) O. Canal + Vert
 17.50 Le Mystère Silkwood ■■ Mike Nichols (Etats-Unis, 1983, 130 min) O. Cinéstar 1
 18.20 Allonsanfàn ■■ Vittorio Taviani et Paolo Taviani (Italie, 1975, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3
 20.30 Une vie moins ordinaire ■■ Danny Boyle (GB - EU, 1997, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
 20.40 L'Apiculteur ■■ Theo Angelopoulos (Fr. - Gr., 1987, 125 min) O. Cinéstar 1
 20.40 War Games ■■ John Badham (Etats-Unis, 1983, 115 min) O. Cinéfaz



20.45 Aïda ■■ Clemente Fracassi. Avec Sophia Loren, Lois Maxwell (Italie, 1953, v.o., 85 min). Arte
 20.45 La Déchirure ■■ Roland Joffé (Grande-Bretagne, 1984, 145 min). RTL 9
 21.05 Love ■■ Ken Russell (Grande-Bretagne, 1969, 135 min) O. Cinétoile
 22.00 Trois places pour le 26 ■■ Jacques Demy (France, 1988, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
 22.10 Beau fixe ■■ Christian Vincent (France, 1992, 95 min) O. Ciné Cinémas 2
 22.55 L'Œuvre au noir ■■ André Delvaux (Fr. - Bel., 1988, 105 min) O. Cinéstar 2
 1.50 La Beauté du diable ■■ René Clair (France, 1949, N., 90 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Sous le soleil.
 19.05 Walker, Texas Ranger.
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 Qui veut gagner des millions ?
 22.00 Génial, mes parents divorcent ! Film. Patrick Braoudé O.
 23.45 Photos de vacances.

FRANCE 2

18.20 JAG. [1/2].
 19.10 Un livre, des livres.
 19.15 Qui est qui ?
 19.50 Un gars, une fille.
 20.00 Journal, Météo.
 20.50 Urgences. Tristesse aux urgences O. La faute O. Garde de nuit O.
 23.15 Millennium.
 23.55 La Musique de l'été.
 0.00 Journal, Météo.
 0.25 Présentation des ballets.
 0.30 Soir de fête.

FRANCE 3

16.45 C'est l'été.
 18.20 Questions pour un champion.
 18.48 La Météo des plages.
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
 20.05 Tout le sport.
 20.20 C'est mon choix pour l'été.
 20.50 Don Camillo en Russie Film. Luigi Comencini.
 22.35 Météo, Soir 3.
 23.05 Rendez-vous avec le crime. L'affaire Turquin.
 23.55 Les Dossiers de l'Histoire. Vatican 1962, révolution dans l'église [2/3].
 0.50 Fame.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.30
 18.25 Cruelle adolescence.
 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
 19.45 Flash infos.
 20.00 Le Zapping.
 20.03 Lascars O.
 20.05 Les Simpson O.
 20.30 Psycho ■■ Film. Gus Van Sant O.
 22.10 Corridas. Juan Antonio Espartaco, Finito de Cordoba et El Juli.
 23.40 Murder of Crows Film. Rowdy Herrington (v.o.) O.

fr Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Aïda ■■ Cette version de l'opéra de Verdi est une production à petit budget et un ahurissant spectacle kitsch. Des acteurs de cinéma prêtent leur physique à quelques grandes voix italiennes de l'époque. C'est pourquoi on peut en recommander la vision ou plutôt l'audition. Sophia Loren prend des mines appliquées au service de Renata Tebaldi tandis que Afro Poli incarne le père d'Aïda avec la voix de Gino Bechi.

TF 1

20.55 Qui veut gagner des millions ? Après dix jours d'interruption, ce nouveau jeu, qui a battu des records d'audience lors de sa diffusion, du 3 au 22 juillet, revient dans une version de 90 minutes, en prime time. Une nouvelle occasion de tenter de remporter le pactole de 3 millions de francs avant le prochain round, prévu à la rentrée de septembre ou pour les fêtes de fin d'année.

CINÉSTAR 2

22.55 L'Œuvre au noir ■■ A Bruges, aux temps troublés du XVI^e siècle, un médecin-alchimiste, partisan de la libre pensée et pourchassé par l'Eglise, se cache sous un nom d'emprunt au dispensaire des pauvres. Le cinéaste belge André Delvaux a réalisé une adaptation soignée mais trop hiératique et « illustrative » du roman de Yourcenar. Il met en parallèle notre monde et celui de l'époque avec un souci de l'esthétique.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et 0.30 TV 5 l'Invité. Khaled. TV 5
 21.00 Faut-il réformer les institutions de la V^e République ? Forum
 22.00 De Gaulle : Le mystère de Baden. Forum
 23.00 Cinquante ans de relations franco-allemandes. Forum

MAGAZINES

13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. Les êtres vivants : Les habitants des hautes montagnes de l'Himalaya. La Cinquième
 14.40 C'est mon choix. J'ai téléphoné à la femme de mon amant pour tout lui raconter. TSR
 16.45 C'est l'été. Avec Yuri Buenaventura ; Jane Fostin. France 3
 17.00 Les Lumières du music-hall. Les Compagnons de la Chanson. Sammy Davis Junior. Paris Première
 19.00 Best of NPA. Canal +
 19.00 Archimède. Voir : Turbulence. Pourquoi : Qui descend de qui ? Brève : Place du marché. Expérience : Vide. Sciences animées : Cavitation. Portrait : André Nel. Brève : Une bonne descente. Application : Microalgues. Arte
 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.05 Andaman, les îles invisibles. La Cinquième
 19.05 Yémen, le temps du sacré. Planète
 19.30 Roosevelt, un destin pour l'Amérique. [1/2]. Odyssee
 20.00 Résistance. [3/7]. Planète
 20.15 Reportage. Danse avec un fauteuil. Arte
 20.30 Chasseurs d'images chez les Papous. Planète
 20.45 La Vie en face. Dans les égouts de Paris. Arte
 20.50 Parlez-moi d'amour. [5/5]. Savoir aimer. France 2
 21.00 Ils ont fait l'Histoire. Au-delà de l'horizon. [4/9]. Histoire
 21.30 La Guerre d'Algérie. [1/5]. Planète
 21.30 Provence. Odyssee
 21.45 Thema. Tous les parfums de l'Arabie. Odeurs de vie. Le Mythe du N° 5. Arte
 22.00 Nathalie Sarraute. [4/6]. Histoire
 22.10 Danger réel. [1^{er} volet]. 13^{ème} RUE
 22.30 La Quête du futur. [4/22]. Les mystères du cosmos. Planète
 22.55 Robert Oppenheimer et la bombe atomique. Planète
 23.30 Venezuela : les guérilleros au pouvoir. Histoire
 0.25 Chronique d'une fin d'été. Histoire
 0.25 100 ans de films d'horreur. Les reines du cri. Ciné Classics

SPORTS EN DIRECT

17.00 et 23.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Toronto (Canada) (2^e jour). Pathé Sport
 18.15 Athlétisme. Grand Prix IAAF. Meeting de Stockholm. Eurosport

MUSIQUE

18.30 Les Brigands. Mise en scène d'Alain Marcel. Par l'Orchestre de la Suisse romande et les Chœurs du Grand-Théâtre de Genève, dir. John Mimer. Muzik
 20.30 « Etude en la bémol majeur Ricordanza », de Liszt. Avec A. Lucchesini. Mezzo
 21.00 Concert à la mémoire d'Herbert von Karajan. Œuvre de Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le Chœur de la radio suédoise, dir. Claudio Abbado. Mezzo

DOCUMENTAIRES

21.00 Les Contes d'Hoffmann. Opéra d'Offenbach. Mise en scène d'Alfredo Arias. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. R. Chailly. Muzik
 22.05 Les 24 heures de Bach. Musique pour orgue par Ton Koopman. Avec Ton Koopman, 22.25 Chez Jean-Sébastien Bach. Avec Klaus Mertens ; Ton Koopman. Mezzo
 23.00 « Nabucco ». Opéra de Verdi. Mise en scène de Hugo De Ana. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. David Oren. Mezzo
 0.10 Jazz 625. Avec Art Farmer, flugelhorn ; Jim Hall, guitare ; Steve Swallow, basse ; Pete La Rocca, percussions. Muzik
 0.25 XVI^e Festival Chopin. Dans l'Orangerie du parc de Bagatelle, le 20 juin 1999. Avec Dorothee Bocquet ; Sodi Braide ; Mathilde Carré ; Elnia Hata ; Kaori Kawashima ; Julien Le Pape ; Ezequiel Spucches. Mezzo

COURTS MÉTRAGES

0.25 Sans toi. Eric Mahé. Arte

SÉRIES

19.30 Mission impossible. Le piège. O. Série Club
 20.45 Le Caméléon. Simulations. Intrigues à Las Vegas. Série Club
 21.15 Colombo. Couronne mortuaire. RTBF 1
 21.30 Gabriel Bird, profession enquêteur. L'envol. 13^{ème} RUE
 21.35 That 70's Show. Le baiser de la mort. Canal Jimmy
 21.55 Lexx. Orgasme sidéral. O. Canal +
 22.00 Friends. Celui qui apprenait à danser (v.o.). Celui qui avait une nouvelle copine (v.o.). Celui qui fréquentait une souillon (v.o.). Canal Jimmy
 22.50 Michael Hayes. Passé imparfait. O. Série Club
 23.15 Absolutely Fabulous. La naissance (v.o.). O. Canal Jimmy
 0.10 New York District. Le coma. 13^{ème} RUE
 0.40 Starsky et Hutch. Sauve qui peut ! TF 1

TÉLÉFILMS

18.45 Les Maîtres de l'orge. Jean-Daniel Verhaeghe [1/3]. Festival
 20.30 Hubert, son altesse caninissime. Phillip Spink. O. Canal +
 22.10 Nouvelle vie, nouvelle donne. Francesco Massaro [1 et 2/2]. Festival
 22.30 L'Amour en jeu. Piers Haggard. O. Téva
 22.45 Un alibi parfait. K. Meyer. O. M 6
 23.00 Peur à domicile. David Jackson. O. France 2

CINÉ CLASSICS

23.10 Le Rite ■■ Trois comédiens, Hans Winkelmann, sa femme Théa et Albert Fischer, ont formé la troupe des « Riens ». Ils ont monté un spectacle, Le Rite, considéré comme obscène, et sont convoqués chez le juge. Cette enquête place tous les personnages en état de crise. L'absence d'intrigue, la rude austérité de la mise en scène et un certain hermétisme de la pensée de Bergman peuvent déconcerter. En v.o.

FILMS

13.10 Le Chêne ■■ Lucian Pintilie (Roumanie, 1991, 110 min) O. Cinéstar 2
 15.25 War Games ■■ John Badham (Etats-Unis, 1983, 110 min) O. Cinéfaz
 16.40 Jumpin' Jack Flash ■■ Penny Marshall (EU, 1986, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1



17.35 Le Duel ■■ Pierre Fresnay. Avec Yvonne Printemps, Raimu (France, 1939, N., 80 min) O. Ciné Classics
 18.50 Trois places pour le 26 ■■ Jacques Demy (France, 1988, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
 20.35 La Table tournante ■■ Jacques Demy et Paul Grimault (France, 1988, 95 min) O. TMC
 20.55 Même les cow-girls ont du vague à l'âme ■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1995, 95 min) O. Cinéfaz
 21.00 Ludwig ou le Crépuscule des dieux ■■ Luchino Visconti [1/2] (Fr. - It. - All., 1972, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3
 22.05 Jumpin' Jack Flash ■■ Penny Marshall (Etats-Unis, 1986, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
 22.15 Les Géants ■■ Sam Miller (GB, 1997, v.o., 90 min) O. Ciné Cinémas 1



22.15 L'Apiculteur ■■ Theo Angelopoulos. Avec Marcello Mastroianni, Dinos Iliopoulos (Fr. - Gr., 1987, 125 min) O. Cinéstar 1
 22.50 Le Grand Chantage ■■ Alexander Mackendrick (EU, 1957, N., 95 min) O. Cinétoile
 22.50 Ludwig ou le Crépuscule des dieux ■■ Luchino Visconti [2/2] (Fr. - It. - All., 1972, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 3
 23.10 Le Rite ■■ Ingmar Bergman (Suède, 1968, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
 0.20 Le Mystère Silkwood ■■ Mike Nichols (Etats-Unis, 1983, 130 min) O. Cinéstar 2
 1.50 Soleil vert ■■ Richard Fleischer (EU, 1973, 90 min) O. Ciné Cinémas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 et 19.55 J'ai deux métiers.
 14.00 Les Feux de l'amour.
 14.50 Côte Ouest.
 15.45 Les Dessous de Palm Beach.
 16.45 Dawson.
 17.35 Sunset Beach.
 18.05 Sous le soleil.
 19.05 Walker, Texas Ranger.
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 L'Amour en douce Film. Edouard Molinaro.
 22.40 Les Films dans les salles.
 22.50 Angélique et le roy Film. Bernard Borderie.
 0.40 Starsky et Hutch.

FRANCE 2

15.20 Tiercé. A Deauville.
 16.40 Chiquinha Gonzaga. [8/30].
 16.35 Conan.
 17.30 Brigade des mers.
 20.10 JAG. [2/2].
 19.10 et 22.55 Un livre, des livres.
 19.15 Qui est qui ?
 19.50 Un gars, une fille.
 20.00 Journal, Météo.
 20.50 Parlez-moi d'amour. [5/5]. Savoir aimer.
 23.00 Peur à domicile. Téléfilm. David Jackson O.
 0.30 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.35 La Loi de Los Angeles.
 14.25 La croisière s'amuse. [1 et 2/2].
 16.05 Ya savoir.
 16.45 C'est l'été.
 18.20 Questions pour un champion.
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
 20.05 Tout le sport.
 20.20 C'est mon choix pour l'été.
 20.55 La Carte aux trésors. Destination : La Corréze.
 22.55 Météo, Soir 3.
 23.25 50 ans de bêtises avec monsieur Pierre.

CANAL +

16.15 Surprises.
 16.25 Ils sont amoureux. Le journal d'Anne Flo.
 16.55 Mon père, ma mère, mes frères et mes sœurs Film. Charlotte de Turckheim O.
 ► En clair jusqu'à 20.30
 18.28 Entre chien et chat O.
 18.30 Cruelle adolescence. Baiser certain.
 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
 19.50 Flash infos.
 20.00 Le Zapping.
 20.03 Lascars O.
 20.05 Les Simpson O.
 20.30 Hubert, son altesse caninissime. Téléfilm. Phillip Spink O.
 21.55 Lexx O.
 22.40 Envole-moi Film. Paul Greengrass (v.o.) O.
 0.20 Tout ça... pour ça ! Film. Claude Lelouch O.

ARTE

19.00 Nature. Combat pour l'eau. A boire et à manger pour tous !
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 Reportage. Bahamas, l'ombre du paradis.
 20.45 Aïda ■■ Film. Clemente Fracassi (v.o.).
 22.10 Court circuit. Miroir du ciel. Carlos Salces (v.o.). 23.55 Explosé. Werner Kranwetvogel. 0.10 Un bouquet d'immortels. Frédéric Landenberg.
 22.20 Terminale Film. Francis Girod O.
 0.25 René Goscinny, profession humoriste.

M 6

18.25 Lois et Clark.
 19.15 Tintin.
 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
 20.05 Notre belle famille.
 20.40 Dérochage info, Cinésix.
 20.50 Le Plus Grand Cirque du monde ■■ Film. Henry Hathaway O.
 23.20 Commissaire San Antonio. Sale temps pour les mouches Film. Guy LeFranc O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Fragments d'un apogée.
 22.10 Pages arrachées au journal.
 22.30 Carnets de voyage. [1/5]. L'éveil des peuples indiens d'Amérique du Sud.
 23.00 Les Mots de Paris.
 23.30 Mythologies du monde entier.
 23.45 Coda (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival de Beaune. Par l'Orchestre Les Folies Françaises, dir. E. Haïm : *Acti, Galatea e Polifemo*, de Haendel.
 23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Concerto pour violon n° 4 op. 10, de Spohr, dir. C. Fröhlich, U. Hoelscher, violon.
 20.40 Muzio Clementi. Œuvres de Clementi, Bach, Scarlatti, Mozart.
 22.30 Les Soirées... (suite). *Symphonie* n° 102, de Haydn, dir. L. Bernstein ; *Nocturne* n° 11, de Field ; Œuvres de Viotti, Czerny, Beethoven.

fr Monde TELEVISION

PLANÈTE

21.30 La Guerre d'Algérie Cette excellente série documentaire en cinq volets du Britannique Peter Batty fit événement lors de sa première diffusion, sur FR 3, en 1990. Elle avait constitué une étape importante dans le difficile travail de mémoire qu'appelaient, et appelle encore, cet épisode de notre histoire. En racontant ces années terribles, aussi objectivement que possible, la série permet une pédagogie du souvenir.

CINÉSTAR 1

22.15 L'Apiculteur ■■ Un apiculteur vieillissant (Marcello Mastroianni) prend conscience du vide de son existence, charge ses ruches sur une camionnette, et traverse la Grèce du nord au sud. Il rencontre une jeune auto-stoppeuse et s'attache à elle. Film d'errance, de mélancolie, de confrontation entre le réel et l'imaginaire. Histoire d'un homme au bout de son destin. Marcello Mastroianni est extraordinaire.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
 O Tous publics
 O Accord parental souhaitable
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 O Public adulte
 O Interdit aux moins de 16 ans
 O Interdit aux moins de 18 ans
 Les cotes des films
 ■■ On peut voir
 ■■ A ne pas manquer
 ■■ Chef-d'œuvre ou classique
 Les symboles spéciaux de Canal +
 DD Demi-traité diffusion
 ♦ Souis-trirage spécial pour les sourds et les malentendants

Hugo Chavez, réélu au Venezuela avec des pouvoirs renforcés

Le nouveau président veut continuer sa « révolution pacifique » dans les onze ans à venir

LES VÉNÉZUÉLIENS ont réélu dimanche 30 juillet l'ancien lieutenant-colonel Hugo Chavez à la présidence du Venezuela. Après des résultats officiels, portant sur 77 % des votes, le chef de l'Etat a été reconduit au pouvoir : il a recueilli près de 2,9 millions de voix contre 1,8 million à son principal rival, Francisco Arias, également un ancien militaire et compagnon de route, qui avait pris ses distances en accusant M. Chavez d'avoir « trahi » leur projet commun de transformation de la société. L'ex-maire de Caracas, Claudio Fermin, est arrivé troisième avec seulement 143 588 voix, selon ces mêmes résultats partiels.

Le Conseil national électoral (CNE) a annoncé que la participation s'est élevée à 56,89 %. L'ancien président du Venezuela, Carlos Andrés Pérez, que MM. Chavez et Arias avaient tenté de renverser, ensemble, lors de leur putsch manqué de février 1992, avait appelé à l'abstention. Depuis Miami, où il réside, l'ancien président avait indiqué ne pas voir de garanties suffisantes

dans un processus électoral où « il s'agit de légitimer un dictateur, une personne qui a concentré tous les pouvoirs et espère ainsi continuer de le faire ».

Dès sa réélection connue, le président Chavez s'est engagé à poursuivre sa « révolution pacifique ». Devant une foule de plusieurs milliers de personnes venues l'acclamer, beaucoup avec le béret rouge, symbole chaviste, M. Chavez a prononcé dimanche soir un discours, du haut du balcon du palais présidentiel de Miraflores, aux côtés de sa femme Marisabel. « Le peuple uni jamais ne sera vaincu », a scandé Hugo Chavez, se lançant dans un de ces discours-fleuves qu'il affectionne. Le chef de l'Etat a une nouvelle fois fustigé le « néolibéralisme » et a assuré qu'il consacrerait son second mandat au redressement du pays, qui compte plus de 80 % de pauvres (sur 24 millions d'habitants). Il a même indiqué vouloir lancer dès mardi « une série de mesures économiques, et de mesures sociales ».

Ajoutant qu'il était « un homme du peuple, un soldat du peuple »,

Hugo Chavez a appelé ses compatriotes à s'unir afin de « franchir ensemble les onze prochaines années ». « Quand je dis onze ans, je me réfère

« Le peuple uni jamais ne sera vaincu », a scandé Hugo Chavez, se lançant dans un de ces discours-fleuves qu'il affectionne

à la date que je propose au peuple pour fixer un délai dans lequel travailler au redressement du Venezuela », a-t-il dit. Cette date correspond au 5 juillet 2011, jour du 200^e anniversaire de l'indépendance du Venezuela. Grand admirateur de Simon Bolívar, le père de l'indépendance, le président Chavez a été ac-

cusé de dérive despotique par ses adversaires, notamment pour avoir fait adopter dans la nouvelle Constitution du pays un allongement du mandat présidentiel de cinq à six ans et la possibilité, pour un président de se représenter.

Les 11,7 millions d'électeurs étaient également appelés à désigner les députés de l'Assemblée nationale, les gouverneurs et les maires. Selon les mêmes résultats partiels, les partisans de Chavez ont remporté 13 des 23 mandats de gouverneurs, ainsi que le poste stratégique de la mairie de Caracas, remporté par Alfredo Peña. En revanche, le Conseil électoral n'avait encore publié aucune estimation sur les résultats du scrutin législatif. Selon l'édition en ligne du quotidien El Nacional, le Mouvement pour la V^e République de M. Chavez (MVR) et ses alliés n'obtiendraient qu'une majorité simple à l'Assemblée. Le président ne disposerait donc pas de la majorité qualifiée (trois quarts des 165 sièges) nécessaire à certaines nominations. — (AFP)

Mohammed VI dit vouloir « davantage de réformes » au Maroc

UN AN APRES son arrivée au pouvoir, le roi du Maroc, Mohammed VI, a prononcé son premier discours du Trône dimanche 30 juillet à Rabat.

Salué par la presse comme un « roi de proximité », le nouveau souverain a voulu donner une image moderne de son pays. Dans son discours à la nation diffusé sur les radios et télévisions, il a rappelé « les réformes radicales » qui ont conféré au pays « une plus grande crédibilité » et a réaffirmé sa « détermination à poursuivre les efforts » en ce sens, appelant le gouvernement, dirigé par le premier ministre socialiste Abderrahmane Youssoufi, à accélérer le rythme.

Mohammed VI a annoncé ainsi la création de diverses instances dans une optique de « modernisation » et de « rationalisation de l'état des institutions ». Sur le plan économique, un Conseil économique et social doit être mis en place, comme il était initialement prévu par une réforme constitutionnelle de 1992.

UN ISLAM « TOLÉRANT »

Ce Conseil « devra réunir une élite aux avis pertinents, qui sera appelée à mener une action complémentaire de celle des institutions élues » et à émettre des avis sur « tout projet ou plan relatif aux orientations générales de l'économie nationale ». La deuxième institution sur laquelle Mohammed VI compte s'appuyer est une Haute cour elle aussi prévue en 1992, et qui n'a pas encore été mise en place. Autre mesure de modernisation de l'Etat, le souverain veut doter le Maroc d'une structure composée de « conseils communaux, provinciaux et régionaux issus d'un découpage rationnel ».

Sur le plan religieux, le souverain a indiqué vouloir mettre sous sa conduite le Conseil supérieur et les conseils régionaux des Oulémas (théologiens), afin

de « mieux mettre en valeur les grands principes d'un islam tolérant ».

Dans cet esprit, il veut réhabiliter la mission des mosquées en tant que centres de cultes, « mais aussi d'éducation et d'espaces où les oulémas, hommes et femmes, se consacreront à l'encadrement des citoyens et à leur intégration dans une société de haute moralité, saine, consciencieuse et solidaire ».

Sur le plan social, le souverain a salué l'engagement de la « société civile » dans sa lutte contre la sécheresse de cette année. Il a incité les populations défavorisées à « rompre avec l'esprit de l'assistanat », tout en réaffirmant l'importance de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il a demandé au gouvernement de « réaliser des investissements sociaux (...) dans les domaines du logement social, des infrastructures de base, de la santé, de l'éducation, de la formation et de la qualification ».

C'est sur ces derniers points que Mohammed VI a le plus insisté, déclarant la prochaine décennie « décennie de l'éducation et de la formation », sa « deuxième priorité », après l'intégrité du territoire. Il a réaffirmé qu'aucune solution du contentieux sur le Sahara occidental ne pourrait intervenir avant que ne soit reconnue par la communauté internationale la souveraineté du Maroc sur le territoire.

Il n'a pas confirmé des rumeurs persistantes annonçant un prochain remaniement ministériel mais s'est montré indirectement critique envers le premier ministre Abderrahmane Youssoufi. Il a invité le gouvernement à hâter l'élaboration de projets de loi « pour la révision du code des libertés publiques » en « conciliant les dispositions inhérentes au concept de la liberté et les impératifs de préservation de l'ordre public ».

Le « commandante » réélu, la révolution continue

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE, ministre de la défense du Venezuela Ismael Hurtado est allé voter dimanche 30 juillet à Caracas. L'expérience l'a séduit. « Je me sens très bien. Indubitablement, c'est une action extraordinaire », a indiqué le ministre, après avoir glissé son bulletin dans l'urne. Comme quelque 120 000 militaires vénézuéliens, le ministre venait de voter pour la première fois, en vertu de l'une des innombrables manifestations de la « révolution bolivarienne » en cours au Venezuela. Selon la nouvelle Constitution, les militaires ont désormais le droit de vote au Venezuela.

Comme les 11 millions d'électeurs du pays, les militaires étaient confrontés à un choix assez inhabituel, les deux principaux candidats étant deux anciens officiers, frères d'armes et de putsch, désormais divisés par la révolution, l'ex-colonel Francisco Arias, un « traître », selon Chavez, reprochant à son ancien mentor d'avoir organisé « une dictature de fait ». Sans trop de surprise, c'est le « commandante » qui a remporté l'élection, avec une confortable majorité, selon les résultats partiels annoncés avec une grande diligence par le Conseil national électoral. « Une

nouvelle République est en train de naître, légitime. Elle n'est pas sortie d'un coup d'Etat, a commenté Chavez. Aucune tête n'a été coupée ».

Il y a quelques mois, un diplomate français disait de Chavez qu'il lui rappelait ce mot : « Il est dangereux. Il croit ce qu'il dit. » Jusqu'à présent, l'homme fort du Venezuela s'est en effet tenu à son programme politique. Dès son élection en décembre 1998, il avait indiqué son échéancier : une nouvelle constitution, un référendum, pour la valider, et de nouvelles élections générales régies par la nouvelle charte. Mission accomplie. En 18 mois, les Vénézuéliens ont été soumis à un marathon électoral. Concoctée par Chavez dans sa prison, cousue main par une assemblée constituante où ses partisans comptaient 90 % des élus, la Constitution a été adoptée le 15 décembre, juste avant que des inondations ne fassent plusieurs dizaines de milliers de victimes (Chavez refusait alors l'aide militaire américaine). Etape suivante : le 28 mai. Là, Chavez a dû plier devant les éléments : les « méga-élections » prévues, à tous les échelons du pouvoir, ont du être reportées pour des raisons « techniques » (trop de changements de noms de

dernière minute sur les bulletins de vote). Créole ou « corps de granit », selon un texte de Gabriel Garcia Marquez que vient de publier *Le Monde diplomatique*, Chavez, grand pourfendeur de la corruption, a changé le nom du pays (c'est désormais la « République bolivarienne »), supprimé le Congrès pour le remplacer par une Assemblée unique, allongé la durée du mandat présidentiel à six ans et autorisé le président à se représenter. Ce n'est pas fini. La nouvelle étape de la révolution, a-t-il indiqué, commence mardi. Elle sera économique. « Tremblez oligarques, annoncez-le pendant la campagne. C'est maintenant que la révolution va aller plus loin. » Fin septembre, un sommet des chefs d'Etat de l'OPEP est prévu à Caracas.

Le grand provocateur Chavez prévoit d'y convier le président irakien. « Imaginez ce que diront les pharisiens quand ils me verront avec Saddam Hussein », a-t-il dit. Pour Garcia Marquez, il y a deux Chavez. Le héros au profil de granit et l'autre : « un illusionniste, qui pourrait bien rester dans l'histoire comme un nouveau despote ».

Corine Lesnes

« Vache folle » : controverse sur l'abattage des troupeaux contaminés

LA RÉCENTE découverte du premier cas français d'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine ou maladie de la « vache folle ») grâce à la campagne de dépistage biologique de cette maladie neurodégénérative (*Le Monde* du 27 juillet), a déclenché une controverse inattendue portant sur la pratique de l'abattage systématique de la totalité des troupeaux bovins au sein desquels un animal est déclaré cliniquement atteint ou en phase d'incubation. Proposé dès 1990 et mis en œuvre de manière systématique en France depuis 1994, cet abattage qui vise à freiner la dissémination de l'agent pathogène au sein du cheptel bovin français a conduit à la mise à mort et à la destruction par incinération de près de 13 000 cadavres bovins.

Depuis la mise au point de tests de dépistage permettant d'identifier les animaux apparemment indemnes mais en phase d'incubation de l'ESB, des voix se lèvent pour demander que l'on revienne sur les dispositions en vigueur. C'est notamment le cas des responsables de la Confédération

paysanne qui dénoncent la pratique de l'abattage systématique des troupeaux. « Nous voulons à la fois renforcer la sécurité sanitaire des consommateurs et lutter contre la culpabilisation des éleveurs touchés, jugés abusivement responsables de l'apparition et de la propagation de la maladie, explique Julien Bertau, secrétaire général de la Confédération paysanne. Les scientifiques reconnaissent que la principale cause de contamination est d'ordre alimentaire : il s'agit des aliments du bétail contenant des farines animales infectées livrées aux éleveurs en moyenne cinq ans avant la révélation de la maladie. Nous pensons que l'option française d'abattre l'intégralité du troupeau où est détecté un animal atteint d'ESB cherche surtout à rassurer le consommateur au risque même de le tromper sur l'efficacité de l'éradication. En effet, les contaminations éventuelles dans d'autres élevages par les mêmes lots d'aliments, issus des mêmes usines, ne sont pas aujourd'hui recherchées. »

Le syndicat de José Bové estime que l'heure est venue de procéder, comme en Suisse, à un abattage

qui ne concerne, au sein d'un troupeau, que les animaux du même âge que celui de l'animal atteint ainsi que de sa descendance en raison des risques de transmission de la vache au veau.

PRINCIPE DE PRÉCAUTION

La Confédération paysanne juge d'autre part indispensable de s'orienter vers une meilleure application du principe de précaution en élargissant les investigations aux filières de l'alimentation animale, en organisant un dépistage systématique de tous les bovins potentiellement en phase d'incubation (ceux nés entre 1993 et 1996, période d'importation des farines animales d'origine britannique) et en obtenant de l'ensemble des pays de l'Union européenne qu'ils adoptent au plus vite des mesures contraignantes sur le dépistage et l'exclusion des tissus animaux à risque des chaînes alimentaires animales et humaines.

L'association de consommateurs UFC-Que choisir ? ne partage pas l'analyse et les conclusions de la Confédération paysanne. « La campagne de dépistage systéma-

tique va certainement provoquer une augmentation sensible du nombre de cas d'ESB recensés en France, fait valoir cette association. Même si nous comprenons le désarroi des éleveurs touchés, nous estimons qu'il faut continuer à abattre tous les troupeaux concernés. La protection de la santé des consommateurs est à ce prix. En effet, du fait de la forte présomption concernant la responsabilité de l'alimentation des bovins dans le déclenchement de la maladie, il convient d'adopter ce principe de précaution. En Angleterre, de nombreux éleveurs ont eu plusieurs cas dans leurs troupeaux et en France on note que quatre cas d'ESB ont été trouvés dans des élevages d'un même canton. »

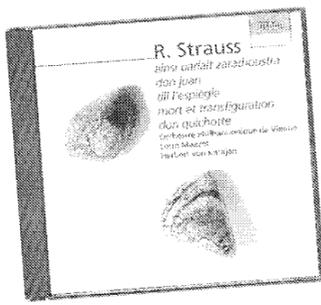
Invoquant les conclusions des experts français des maladies à prions réunis au sein du comité présidé par le docteur Dominique Dormont, les responsables de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments estiment que rien ne justifie une modification des mesures actuelles de prévention.

Jean-Yves Nau

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal 55 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL



strauss. Ainsi parlait zarathoustra...

Couleurs de souffre. Quel autre orchestre que le Philharmonique de Vienne pouvait faire ressortir avec une folie aussi réjouissante et destructrice la musique de Richard Strauss ? Ecoutez l'élégance du *Don Juan* et du *Don Quichotte* de Maazel ! L'orchestre vibre de couleurs cuivrées, bondit en suivant les péripéties de ces farces tragiques. Ecoutez la grandeur épique du *Ainsi parlait Zarathoustra* sous la baguette de Karajan ! Les timbres fruités de l'orchestre répondent à l'engagement physique du chef autrichien. Decca a restitué la matière sonore de l'une de ses plus légendaires gravures.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "Musique Maestro !".

Le Monde

